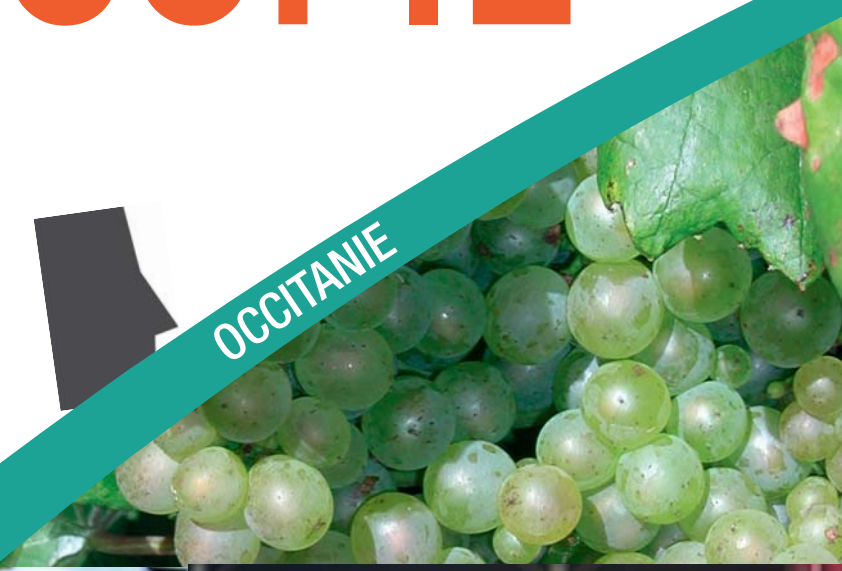


AGRI'SCOPIE®

ÉDITION 2017



OCCITANIE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE

CERFRANCE 
entreprendre, ensemble

© Marque déposée par la CRA Normandie



Denis CARRETIER
*Président de la Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie*



Philippe LACUBE
*Président de CERFRANCE
Midi-Pyrénées*



Marc CAUHOPÉ
*Président de CERFRANCE
Languedoc-Roussillon*



Après une première édition réussie en 2016, il nous fallait en 2017 confirmer ce succès dans le cadre de la nouvelle région Occitanie. En tant que Présidents de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie et des CERFRANCE Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, nous sommes heureux de vous présenter **Agri'scopie® Occitanie**, édition 2017.

L'édition précédente nous avait permis de rapprocher nos structures à une nouvelle échelle territoriale, afin de rendre compte au mieux de l'agriculture de notre grande région, mais elle restait incomplète sur certaines filières. Le partenariat s'est avéré fructueux et nous avons pu le renforcer pour vous proposer une nouvelle édition 100% à l'échelle Occitanie en 2017.

La crise agricole chronique a été particulièrement forte en 2016 pour certaines de nos filières et l'économie des exploitations agricoles est mise à mal de plus en plus souvent. Dans un tel contexte, la connaissance du territoire, des filières et des systèmes d'exploitations agricoles est essentielle pour que nos structures puissent assurer au mieux leurs missions d'accompagnement et de conseil auprès des agriculteurs.

Agri'scopie® se positionne également comme document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde agricole régional et permet à tous nos partenaires de partager une même vue d'ensemble de notre agriculture.

C'est avec un grand plaisir que nous nous associons à nos collègues, Présidents des Chambres départementales d'agriculture et des CERFRANCE départementaux, ainsi qu'à nos partenaires, pour vous présenter cette nouvelle édition.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

SOMMAIRE

4 PARTENAIRES

LA RÉGION OCCITANIE

- 5 PRÉSENTATION GÉNÉRALE
- 6 L'AGRICULTURE DE LA RÉGION

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

- 9 ORIENTATION AGRICOLE DES CANTONS
- 10 LES DÉPARTEMENTS : CHIFFRES CLÉS

LES FILIÈRES...

- 13 LES GRANDES CULTURES
 - FOCUS : LES SEMENCES
 - FOCUS : LA POLYCLTURE
- 18 LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE
- 21 LA VITICULTURE
- 25 L'ARBORICULTURE
- 28 L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE
- 30 L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT
- 32 L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE
- 34 L'ÉLEVAGE OVIN LAIT
- 36 L'ÉLEVAGE CAPRIN
- 38 L'ÉLEVAGE PORCIN
- 40 L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS
- 43 L'APICULTURE
- 44 L'ÉLEVAGE ÉQUIN

LE POINT SUR...

- 45 LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE
 - FOCUS : L'AIL, DES SIQO EN PLEIN ESSOR
 - FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
- 48 LE FONCIER
- 49 LES CIRCUITS COURTS
- 50 LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI EN AGRICULTURE
- 51 L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION
- 52 MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

OCCITANIE



Ce document est réalisé avec la collaboration de nombreux organismes régionaux. Nous tenons à remercier plus particulièrement :

- **DRAAF Occitanie** : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt – Service Régional de l'Information Statistique et Économique Territoriale



recensement
agricole
2010

- **SAFER Occitanie** : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural



- **IRQUALIM** : Institut Régional de la Qualité Alimentaire



- **Autres partenaires** : IFV, IVSO, GIE Elevage Occitanie, FRPL, CILAISSUD Caprin, Midiporc, AFRAC, ADAM, CCI Occitanie, ODR-INRA, Jeunes Agriculteurs Occitanie, Agence Bio, GNIS, ADAPRO, Terra Vitis, CTIFL, Supagro, CEHM, Serfel, Centrex, Arvalis, Terres Innovia, Coop de France, CIVL, CIVER, Inter Oc, Inter Rhône, Fédération Fruits & Légumes.

Retrouvez « Agri'scopie® Occitanie » :

→ sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<http://www.lrmp.chambagri.fr>

→ sur les sites internet CERFRANCE : <http://www.midimed.cerfrance.fr> et

<https://cerfrance.fr/page/cerfrance-midi-pyrenees/nos-publications>



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Pour la contribution des Chambres d'agriculture à cette publication

LA RÉGION OCCITANIE

Avec une superficie de 73 360 km², la région Occitanie est la **2^e plus vaste des nouvelles régions françaises**. Le paysage régional est caractérisé principalement par l'importance des 2 massifs montagneux qui l'encadrent : les Pyrénées au sud et le Massif Central au nord couvrent environ 45% du territoire. Entre les deux, la zone de plaine se décline en une grande variété de paysages. Enfin à l'est, 4 départements regroupent 231 km de côtes. Cette géographie particulière explique un **climat contrasté et très aléatoire** : sous influence méditerranéenne à l'Est, celui-ci évolue en fonction de l'éloignement de la mer et de l'altitude. Il est fortement marqué par des événements extrêmes (sécheresse, inondations, grêle, gelées, vents violents, etc).

Du point de vue démographique, le profil régional s'avère également très contrasté. Avec +27% de population depuis 1990, soit deux fois plus que la moyenne en France métropolitaine, l'Occitanie est la **2^e région ayant le plus fort taux de croissance démographique** après la Corse. Le solde migratoire étant responsable de 80% de cette hausse, elle se définit comme une des régions les plus attractives de France. Pour autant, la population régionale se concentre très largement dans les aires urbaines de Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes, puis sur le littoral. Ainsi, les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard rassemblent 55% de la population régionale. À l'inverse, les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Lot, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées ont une croissance démographique annuelle proche de zéro. La région est ainsi une des moins densément peuplée (79 hab/km² - France : 116) et certaines zones rurales sont même sous le seuil de désertification (moins de 30 hab/km²).

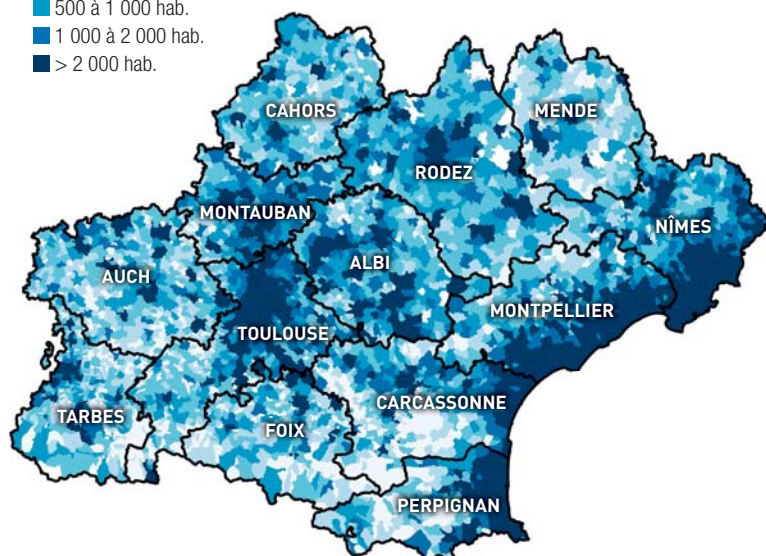
L'Occitanie est la 10^e des 13 régions françaises pour le niveau de PIB par habitant en 2014. Elle est toutefois la **4^e région française en termes de croissance économique** entre 2000 et 2014. La majeure partie des emplois régionaux sont dans le secteur tertiaire. 1^{re} région française pour la recherche et le développement, l'Occitanie présente également un pôle touristique très développé (4^e région). Pour autant, malgré un secteur productif moindre, les industries produisent 12% de la valeur ajoutée, notamment grâce aux secteurs de l'aérospatiale et de l'agroalimentaire. Grâce à ces pôles industriels, la région se classe 4^e région exportatrice et surtout 1^{re} en termes de solde commercial sur les 5 dernières années.

LES CHIFFRES

- **5 830 166 habitants**
estimation au 1^{er} janvier 2016
- **4 516 communes**
- **266 EPCI (au 1^{er} janvier 2016)**
- **249 cantons (au 1^{er} janvier 2016)**
- **13 départements**
- **13% du territoire national métropolitain**
- **10^e région pour le niveau de PIB par habitant :**
PIB par habitant en 2014 : **26 705 €**
Part du PIB de la France métropolitaine (2014) : **7%**
- **4^e région exportatrice :**
Total des exportations en 2016 : **54 058 millions d'€**
Dont secteurs agricole et agroalimentaire **9%**
Solde commercial 2016 : **7 834 millions d'€**

(Sources : INSEE, Douanes)

Population communale
 □ Départements Occitanie
 ■ <100 hab.
 ■ 100 à 200 hab.
 ■ 200 à 500 hab.
 ■ 500 à 1 000 hab.
 ■ 1 000 à 2 000 hab.
 ■ > 2 000 hab.



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE

(Source : INSEE 2014)

RÉPARTITION DES EMPLOIS RÉGIONAUX EN 2014

(Sources : INSEE, BAEA, MSA)

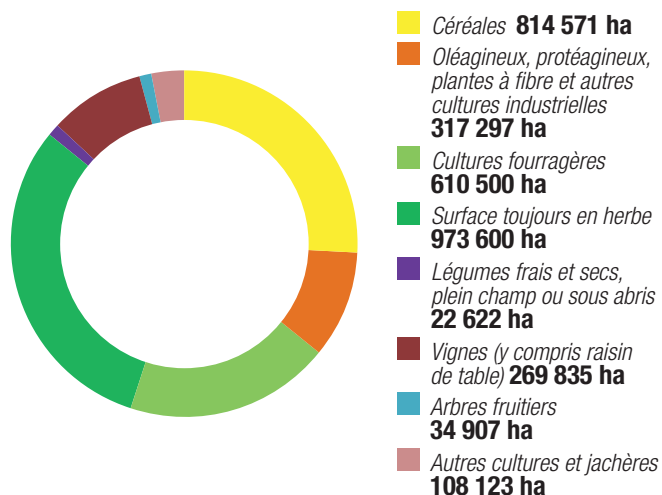
	Secteurs agricole et agroalimentaire	Tous secteurs confondus	Part de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Emplois de la production de biens	124 829	463 090	dans la production de biens 27%
Emplois de la production de services marchands	40 944	1 001 926	dans la production de biens et services marchands 11%
Emplois des services non marchands (administrations, santé)		768 964	
TOTAL des emplois	165 773	2 233 980	dans le total des emplois 7%

Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle majeur dans l'économie régionale, en particulier pour les zones rurales. **2^e secteur exportateur**, il contribue largement au chiffre d'affaires régional et constitue **un des principaux employeurs avec 166 000 emplois** en 2014. Les IAA occupent notamment une place de premier plan avec 18% des effectifs industriels de la région et près de 7 400 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emploi et de valeur ajoutée de la région.

L'AGRICULTURE DE LA RÉGION



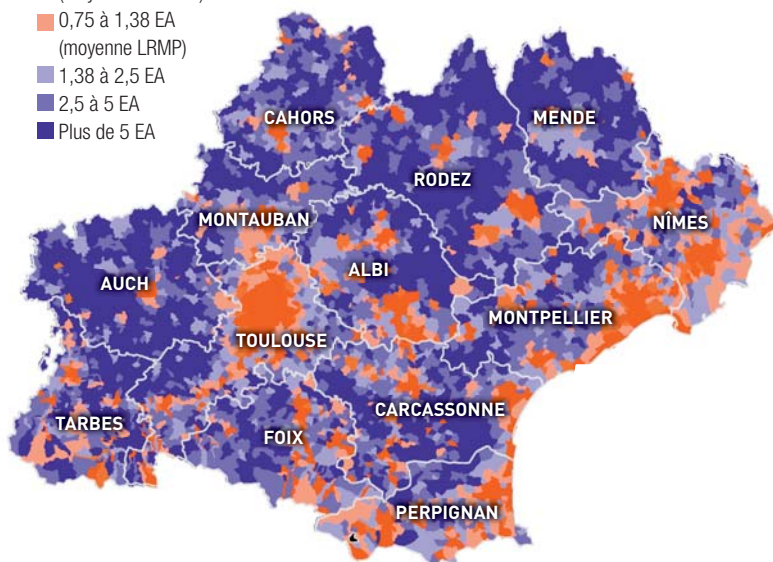
Occitanie est la **2^e région agricole française** avec plus de 78 000 exploitations agricoles recensées en 2010. Comme dans le reste de la France, le nombre d'exploitations a fortement diminué et plus de la moitié a disparu en 30 ans. Depuis 2000, la baisse s'est stabilisée à un rythme de -2.5% par an, soit plus de 5 exploitations agricoles qui disparaissent chaque jour dans la région.



UTILISATION DES SURFACES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE (Source : SAA 2015)

Nombre d'exploitations agricoles pour 100 habitants (par commune)

- Moins de 0,5 EA
- 0,5 à 0,75 EA (moyenne FRANCE)
- 0,75 à 1,38 EA (moyenne LRMP)
- 1,38 à 2,5 EA
- 2,5 à 5 EA
- Plus de 5 EA



DENSITÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES RAPPORTÉE À LA POPULATION*

(Sources : INSEE 2010, RA 2010)

* Cette carte présente le nombre d'exploitations par commune, rapporté au nombre d'habitants (nombre d'EA pour 100 habitants). La légende permet de comparer la situation de chaque commune par rapport à la moyenne nationale (0.75 EA/ 100 hab) et à la moyenne régionale (1.38 EA/ 100 hab).

LES CHIFFRES OCCITANIE

- **69 970** exploitations (estimation 2015) : **2^e** région avec **16%** des exploitations françaises
- **3 151 455 ha** : **2^e** région avec **12%** de la SAU métropolitaine
- **98 200 UTA** : **2^e** région avec **14%** de la main-d'œuvre agricole française
Et **2^e** région employeuse de main-d'œuvre agricole avec **12%** de la main-d'œuvre salariée nationale
- SAU moyenne de **45 ha** par exploitation contre 61 ha en France métropolitaine
- **5^e** région productrice de céréales et oléo-protéagineux avec **9%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de semences avec **24%** des surfaces françaises
- **1^{re}** région viticole avec **34%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de fruits avec **19%** des surfaces françaises
- **4^e** région productrice de légumes avec **10%** des surfaces françaises
- **8^e** région bovine avec **8%** des effectifs français

- **1^{re}** région ovine avec **32%** des effectifs français, **30%** de la production de viande et **73%** de la production de lait nationales
- **4^e** région caprine avec **12%** des effectifs français
- **4^e** région équine avec **11%** des effectifs français
- **7^e** région porcine avec **3%** des effectifs français
- **7^e** région en volailles avec **4%** des effectifs français
- **2^e** région en palmipèdes gras avec **23%** des effectifs français
- **9%** des exploitations pratiquent une activité de diversification*
- **18,5%** commercialisent des produits via un circuit court
- **9,2%** des exploitations et **10,5%** de la SAU sont en Agriculture Biologique (yc en conversion)
- **42%** des exploitations commercialisent des produits sous SIQO (yc AB)

(Sources : RA 2015, Terruti 2015, BAEA 2015, agence Bio 2015, SAA 2015 et 2016)

* « Diversification » inclut la transformation (hors vins), l'accueil, l'agrotourisme, les travaux à façon, la production d'énergie renouvelable et toute autre activité lucrative qui ne soit pas de la production agricole.

Malgré l'érosion continue, la densité d'exploitations agricoles sur le territoire reste importante (voir carte ci-contre). On compte en effet près de 1.4 exploitation agricole pour 100 habitants en moyenne sur la région, soit presque deux fois plus que la moyenne nationale.

Le maillage territorial suit les disparités liées à l'urbanisation particulièrement forte autour de Toulouse, de Montpellier et du littoral méditerranéen. Ainsi, le Gers est le département le plus agricole avec 4.1 exploitations pour 100 habitants en moyenne, suivi de la Lozère

et de l'Aveyron (respectivement 3.4 et 3.3 EA/100 hab), alors que la Haute-Garonne affiche une moyenne plus basse que la moyenne nationale (0.5 EA/100 hab).

Bien que leur taille ait augmenté, les exploitations régionales sont plutôt petites en termes de SAU. En effet, la **SAU moyenne régionale reste inférieure de 26% à la moyenne française** et est la 2^e plus petite de France. Plus de 70% des exploitations de la région font moins de 50 ha et seulement 4.5% occupent plus de 150 ha, soit moitié moins que la moyenne française.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE (Sources : Comptes de l'agriculture, RICA)

L'économie agricole d'Occitanie (Comptes de l'Agriculture)	Occitanie	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR
Valeur ajoutée brute régionale (en millions d'euros) - "2015" ^{**}	2 717	27 802	9,8%
EBE régional (en millions d'euros) - "2015"	2 619	27 208	9,6%
dont subventions d'exploitation (non liées au produit) - "2015"	37%	30%	
Indicateurs de l'économie des exploitations agricoles (Comptes de l'Agriculture et RICA)	Occitanie	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR
RCAI (€/UTANS) - "2014"	17 704	28 623	62%
Évolution du RCAI entre "2013" et "2014"	-7%	-10%	
Productivité des surfaces (€/ha) - "2014"	1 836	2 330	79%
Productivité de la main-d'œuvre (€/UTA) - "2014"	65 561	99 170	66%
Charges à l'hectare (€/ha) - "2014"	1 864	2 247	83%

* l'indication "20.." : moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2014" : moyenne des résultats 2012, 2013 et 2014 affectée à 2014)

Malgré le poids de son agriculture, la région Occitanie ne représente que 10% de la valeur ajoutée agricole et de l'EBE nationaux alors qu'elle compte 16% des exploitations. La productivité des exploitations agricoles de la région est assez faible et leurs résultats économiques sont globalement bas (voir tableau ci-dessus). On observe notamment une dépendance aux aides plus forte et des charges qui restent importantes par rapport à la moyenne française, fragilisant ainsi l'économie des exploitations. Néanmoins, en 2015, la valeur ajoutée agricole régionale a progressé de 9%, soit le double de la progression moyenne française sur cette même année.

Historiquement, le revenu agricole moyen (RCAI/UTANS) en Occitanie a toujours été en dessous de la moyenne nationale. Depuis plusieurs

années, la **région enregistre même le revenu agricole le plus faible de France**. Néanmoins, ce résultat cache une grande disparité entre les exploitations, selon les filières et les systèmes (voir pages filières).

La région est notamment très concernée par les contraintes économiques liées aux zones à handicap naturel (ou zones défavorisées). En effet, 85% du territoire est en zones défavorisées, dont environ la moitié en zones de montagne (yc piémont et haute montagne). Du point de vue agricole, cela concerne 86% de la SAU et 72% des exploitations agricoles, principalement situées en ZDS (zone défavorisée simple).

FOCUS : LA CRISE AGRICOLE 2016 EN OCCITANIE

L'année 2016 est marquée par des baisses de prix à la production et/ou des réductions de volumes dans de nombreux secteurs. La situation est d'autant plus critique que 2016 succède à quelques années déjà difficiles pour certaines productions.

Le chiffrage économique de la crise agricole, réalisé en novembre 2016 par le pôle économie et prospective des Chambres d'agriculture d'Occitanie pour 5 productions (grandes cultures, viticulture, lait de vache, bovins viande et aviculture – cf. pages filières), aboutit à une perte cumulée du chiffre d'affaires de l'ordre d'un peu plus de 370 M€, soit 6% du chiffre d'affaires régional (moyenne 2011-2015).

Bien que les charges opérationnelles soient en retrait de 4% par rapport à la moyenne quinquennale (et 2% par rapport à 2015), la crise « 2016 » aura un impact sur les revenus des exploitants et la trésorerie des entreprises déjà mise à mal par les retards de traitement et de paiement des aides de la PAC.

PLUS D'INFOS sur

Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/languedoc-roussillon-midi-pyrenees/>
Chambre Régionale d'Agriculture : <http://www.lrmp.chambagri.fr>

L'AGRICULTURE DE LA RÉGION



RÉPARTITION ET CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ORIENTATIONS DE PRODUCTION (Source : RA 2010/INOSYS)

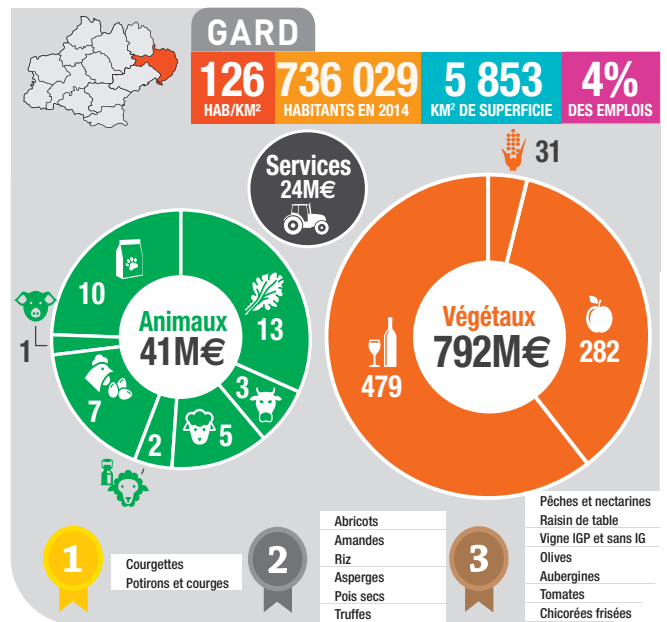
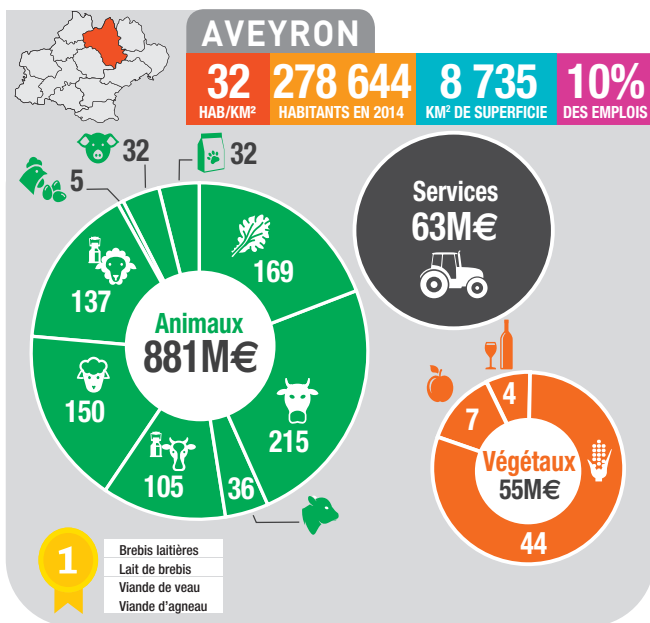
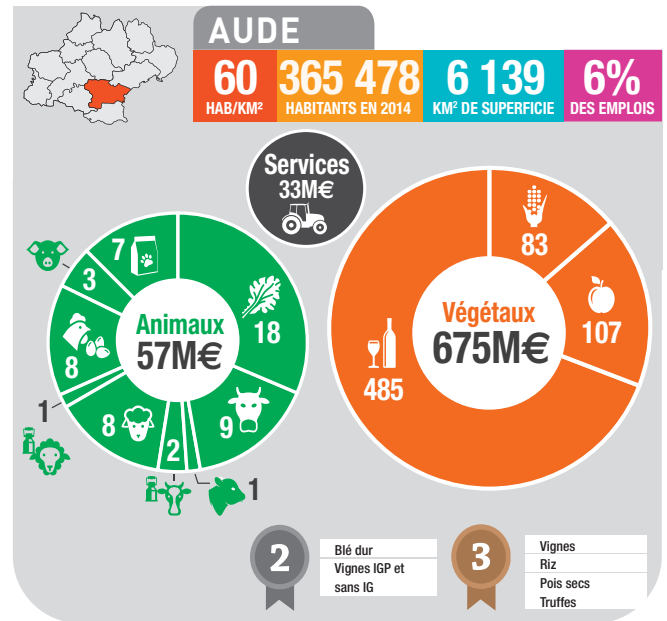
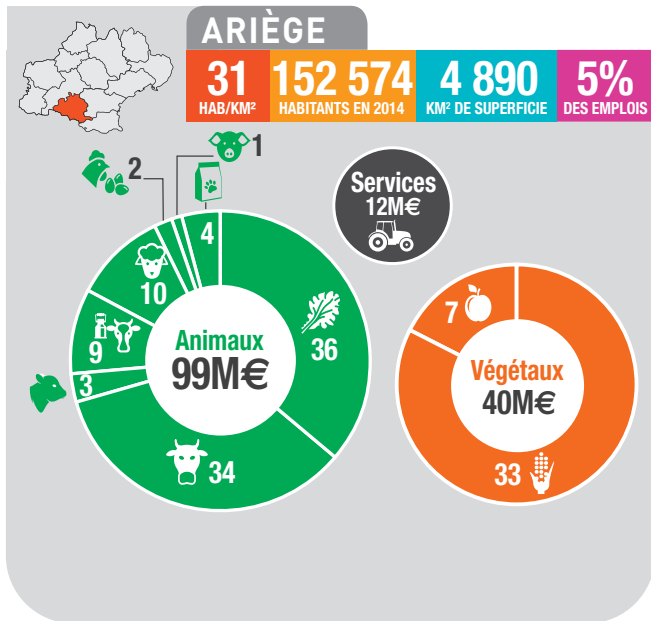
Grandes orientations de production	Caractéristiques des exploitations Occitanie en 2010				Part des anciennes régions (en nb d'EA)	
	Nombre d'exploitations	SAU en hectares	Dont terres labourables	UTA totales	Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon
Grandes cultures	9 894	670 514	571 699	12 001	85%	15%
Cultures permanentes et spécialisées	16 582	363 544	40 787	36 199	17%	83%
Arboriculture	2 220	46 999	13 825	8 126	45%	55%
dont Maraichage-horticulture	1 778	11 930	4 293	5 378	39%	61%
Viticulture	12 584	304 615	22 669	22 695	9%	91%
Polyculture	3 575	121 264	60 007	6 104	43%	57%
Élevage herbivore	16 557	1 256 671	452 706	26 029	82%	18%
Bovin lait	1 622	98 050	55 195	2 749	83%	17%
Bovin viande	8 209	590 469	176 768	11 436	83%	17%
Élevage caprin	403	15 880	4 625	774	55%	45%
dont Élevage herbivore mixte	2 926	257 021	106 233	5 613	82%	18%
Ovins lait	1 554	146 391	77 351	3 023	87%	13%
Ovins viande	1 843	148 860	32 534	2 433	76%	24%
Élevage granivore (porcs, volailles, palmipèdes, lapins)	624	4 535	1 278	1 053	82%	18%
Polyculture-élevage	6 151	501 320	377 968	11 240	92%	8%
Polyculture-polyélevage	358	33 658	25 940	821	97%	3%
dont Polyculture-élevage herbivore	4 218	377 751	274 378	7 366	93%	7%
Polyculture-élevage granivore	1 575	89 911	77 650	3 053	89%	11%
Autres élevages	5 050	114 732	37 616	6 406	76%	24%
Élevage équin, apiculture et autres élevages divers	1 923	41 552	6 832	2 640	61%	39%
dont Microélevage très diversifié	2 554	31 546	9 246	2 570	83%	17%
Polyélevage	573	41 635	21 538	1 195	95%	5%
Total des exploitations du champ INOSYS*	58 433	3 032 581	1 542 059	99 032	62%	38%
Exploitations non professionnelles (hors champ INOSYS)*	19 896	144 710	332 951	4 312	57%	43%
TOTAL DES EXPLOITATIONS DU RA 2010	78 329	3 177 291	1 875 010	103 344	61%	39%

* Cf définitions p 49

La région Occitanie présente une très grande diversité de productions agricoles (voir carte ci-contre). La variabilité des paysages et du climat ont permis le développement d'agricultures très variées, couvrant pratiquement la totalité des productions agricoles existantes en France. Le relief et l'hydrographie expliquent en grande partie la répartition des productions sur le territoire. En effet, si les

montagnes et les causses sont propices à l'élevage d'herbivores, les plaines et coteaux du centre-ouest de la région sont plutôt orientés vers les grandes cultures, avec quelques zones adaptées au développement des cultures pérennes, essentiellement le long des cours d'eau. Le littoral quant à lui se prête plutôt à la viticulture qui est très largement dominante dans cette zone.

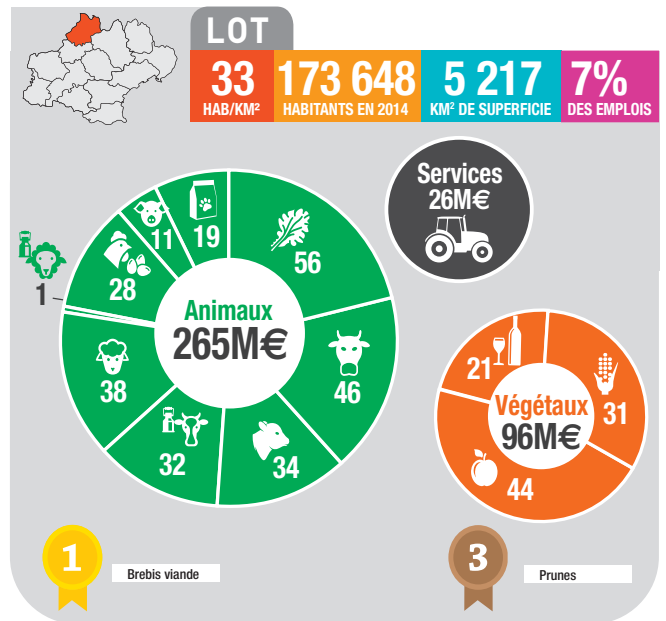
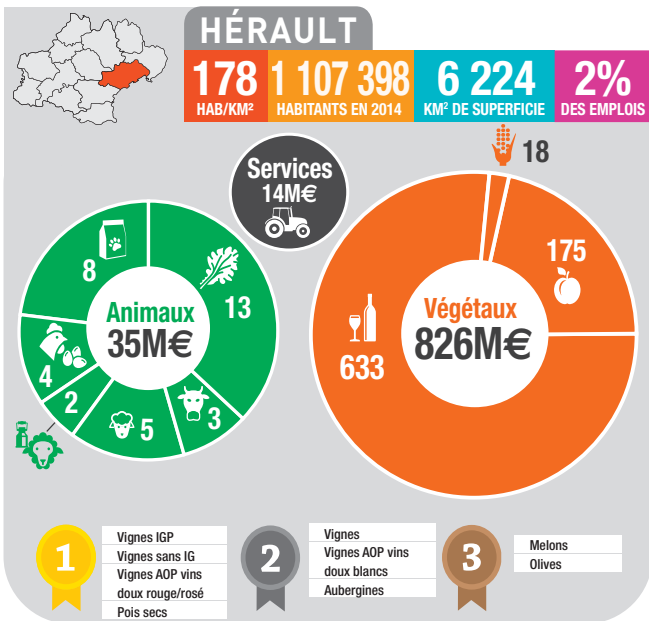
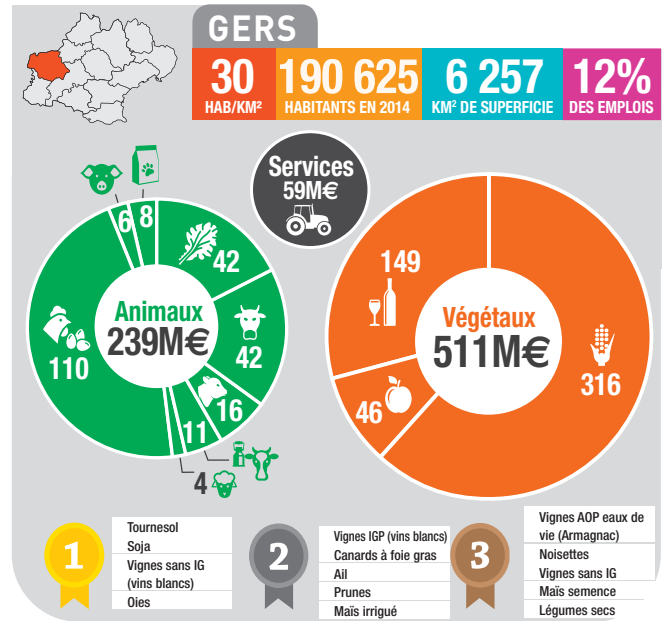
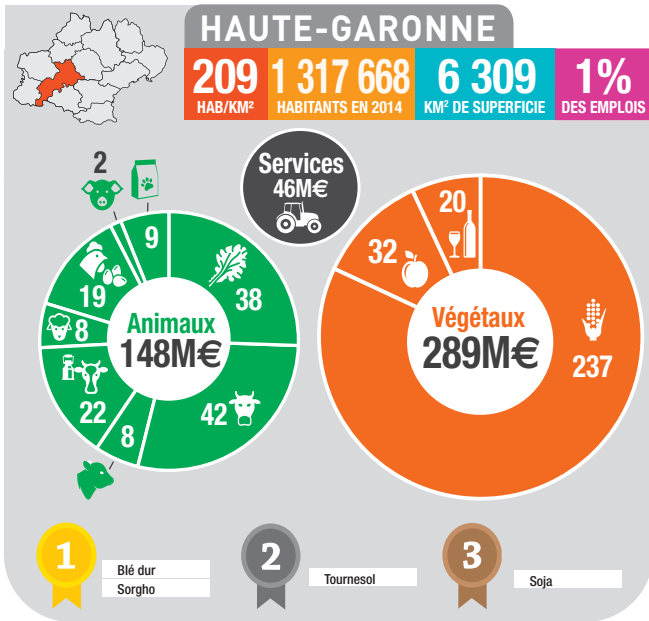
LES TERRITOIRES DE LA RÉGION



LÉGENDE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS [Source : Comptes de l'agriculture 2015]



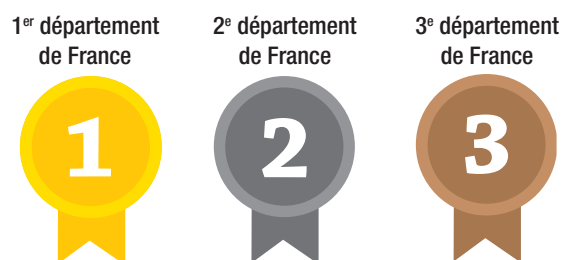


DONNÉES PAR DÉPARTEMENTS (Sources : INSEE, RA 2010, SAA 2015)



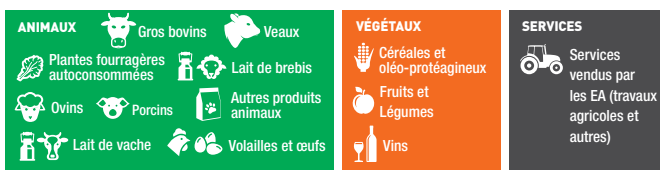
PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL (Source: SAA 2015)

Position calculée en fonction des surfaces cultivées ou du cheptel en 2015



LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

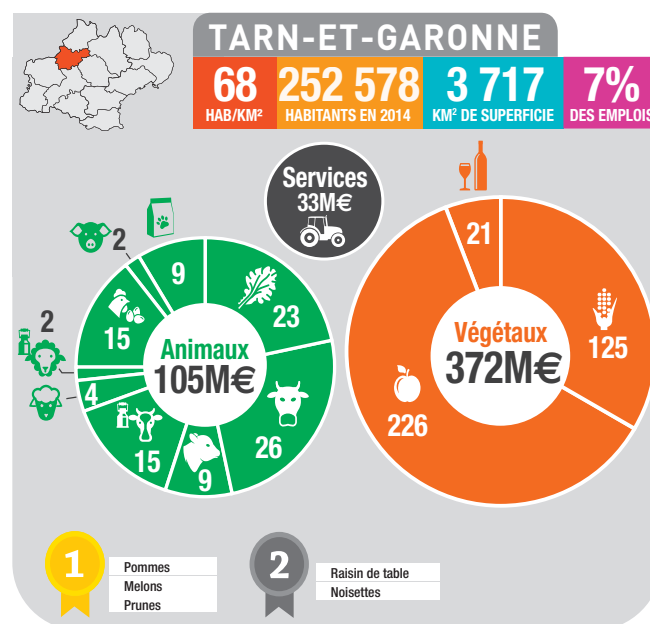
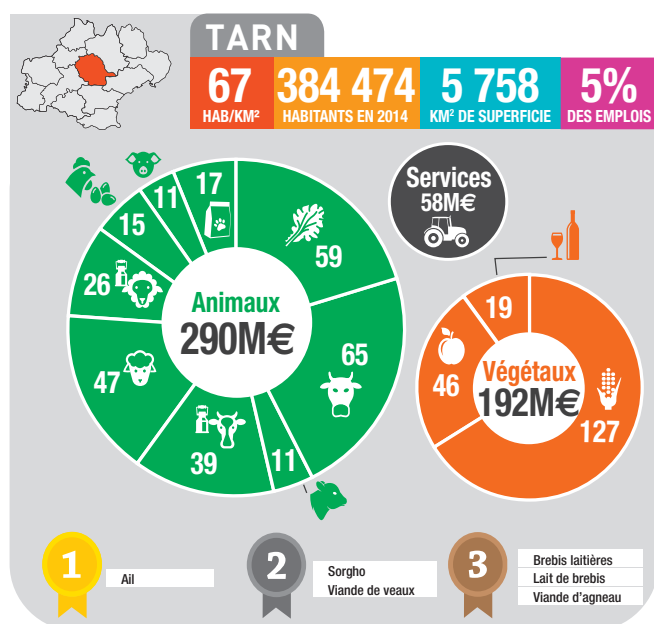
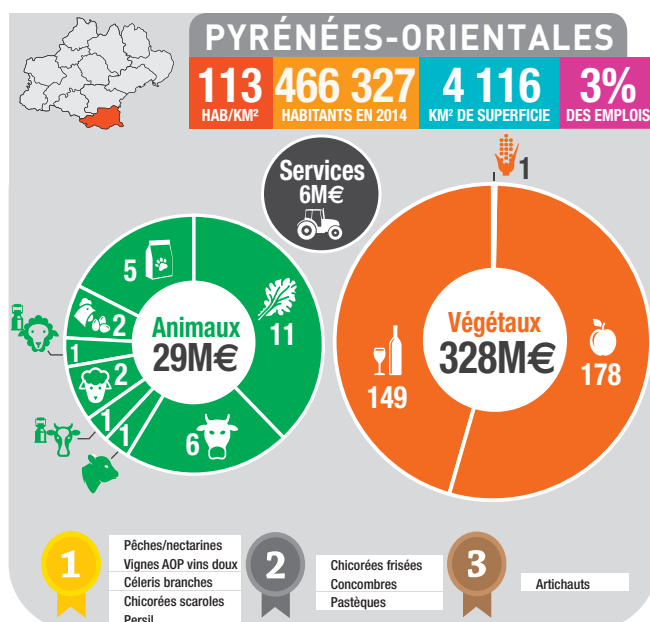
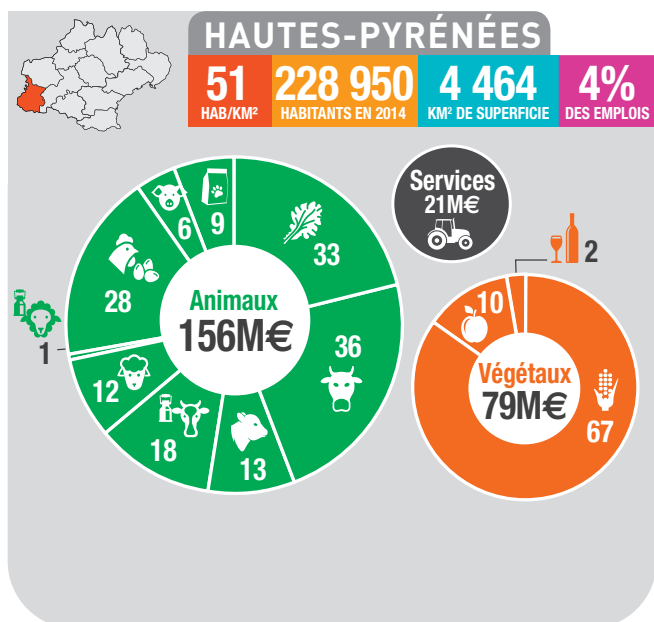
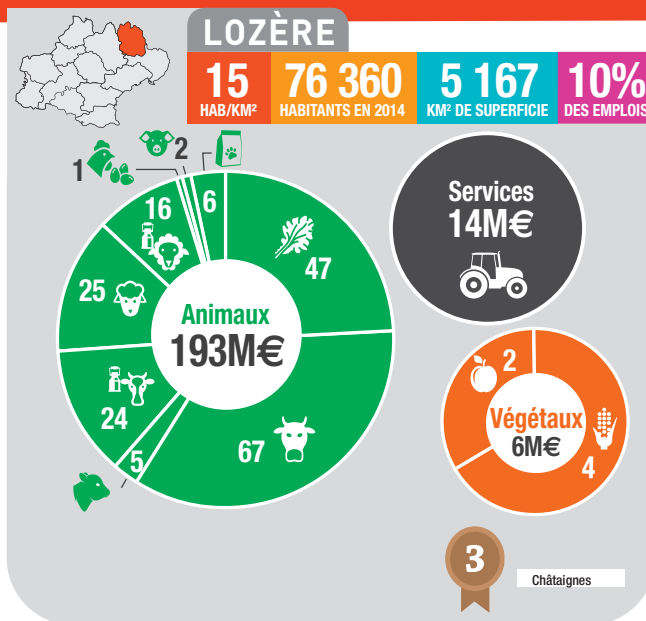
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS [Source : Comptes de l'agriculture 2015]



DONNÉES PAR DÉPARTEMENTS [Sources : INSEE, RA 2010, SAA 2015]



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL [Source : SAA 2015]
Position calculée en fonction des surfaces cultivées ou du cheptel en 2015



LES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et les semences occupent un peu **plus d'1 million d'hectares** de la SAU régionale. Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de coteaux, voire de piémont. Sur la zone méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le reste de la région.

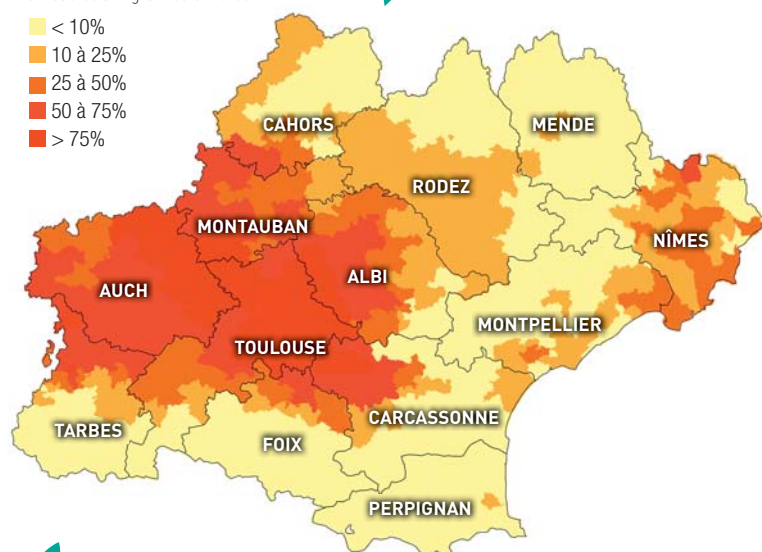
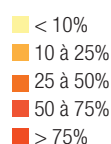
L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle (2^e exportateur français de blé dur avec 33% des exportations nationales). Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnols (maïs, blé tendre et blé dur) et maghrébin, italien, grec (blé dur), ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale (maïs) ou la transformation (farine, huile...). La région est leader national pour la production de blé dur, tournesol, sorgho et soja. Elle connaît un fort développement de l'agriculture biologique avec +85% des surfaces entre 2013 et 2015. La sole en bio atteint désormais 7% des surfaces en grandes cultures.

En 2010, **14 000 exploitations ont un atelier de « grandes cultures » significatif*** et travaillent 84% de la sole régionale de grandes cultures. Parmi ces exploitations, 63% ont exclusivement des productions végétales, 28% sont en polyculture élevage et 9% sont spécialisées en élevage (grandes cultures essentiellement destinées à l'alimentation animale).

Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la qualité et la productivité.

En 2010, 16% des surfaces de grandes cultures sont irriguées, et en particulier 79% des surfaces de maïs (grain/semence), 74% des surfaces de soja et 18% des surfaces de sorgho.

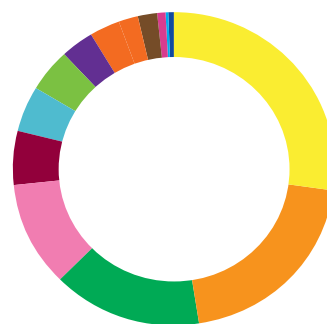
Part de la SAU cantonale consacrée aux grandes cultures :



RÉPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

[Source : RA 2010]

Surfaces en grandes cultures y compris semences



- Blé tendre **276 000 ha**
- Tournesol **205 000 ha**
- Blé dur **149 000 ha**
- Maïs grain **129 000 ha**
- Orge **110 000 ha**
- Soja **55 000 ha**
- Colza **48 000 ha**
- Triticale **46 000 ha**
- Protéagineux **34 000 ha**
- Autres céréales **30 000 ha**
- Sorgho **20 000 ha**
- Maïs semence **18 000 ha**
- Avoine **10 000 ha**
- Riz **3 000 ha**
- Autres oléagineux **3 000 ha**

SURFACES CULTIVÉES EN GRANDES CULTURES EN 2016

[Source : SAA 2016]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AYANT DES GRANDES CULTURES*

[Source : RA 2010/INOSYS]

	Ayant un atelier grandes cultures significatif*	Dont spécialisées COP en sec	Dont spécialisées COP avec irrigation	Dont spécialisées COP et autres cultures
Nombre d'exploitations	14 033	2 750	2 100	2 121
SAU moyenne	99	82	103	86
Surface moyenne en grandes cultures	66	75	94	70
SAU moyenne irriguée en 2010	13	0	32	13
Nombre moyen d'UTA	1,8	1,1	1,3	1,4
UTA salariées moyennes	0,2	0	0,1	0,1
% surface grandes cultures du RA 2010	84%	20%	19%	13%

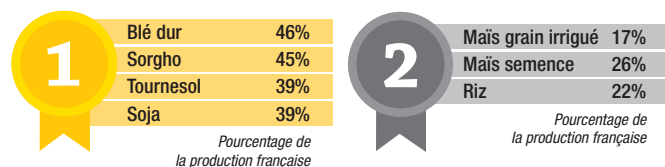
* Plus de 20 ha de « grandes cultures », incluant les grandes cultures classiques céréales oléo-protéagineux (COP) et semences, mais aussi les cultures industrielles et cultures (betterave, tabac, ail, PPAM, semences grainières)

LES CHIFFRES

- **1,136 million ha de grandes cultures en 2016, soit 9% des Surfaces Françaises (SF)**
dont 56 700 ha de semences en 2016
dont 76 000 ha en AB (ou en conversion) en 2015
- **5,4 millions de tonnes de COP produites en 2016**
dont 85% de céréales et 14% d'oléagineux
- **14 000 exploitations ont un atelier grandes cultures, soit 24% des exploitations**
- **7 000 exploitations spécialisées COP travaillant 53% des surfaces en grandes cultures avec 8 700 UTA dont 600 UTA salariées**
- **1,096 milliard d'€, soit 15% du produit agricole de la région en 2015**
dont céréales : 854 millions d'€
dont oléagineux : 232 millions d'€
dont protéagineux : 10 millions d'€

[Sources : SAA 2016, GNIS 2016, Agence BIO 2015, Comptes de l'agriculture 2015, RA2010/INOSYS]

PALMARÈS DE LA RÉGION [Source : SAA 2016]



FAITS MARQUANTS 2016 :

BLÉ TENDRE

Globalement, le volume de production « 2016 » est comparable à la moyenne quinquennale bien que la sécheresse ait fortement impacté les rendements sur la zone Est Audois et Ouest-Centre Hérault (cette région représente moins de 2% de la production totale d'Occitanie). Côté conjoncture, après 3 années en dessous de 200€/T, la campagne 2016-2017 se déroule avec des cours proches de 160-170€/T (Rendu Rouen).

BLÉ DUR

La récolte « 2016 » est inférieure à la moyenne quinquennale compte tenu de la sécheresse qui a fortement impacté les rendements sur la zone du pourtour méditerranéen (cette région représente près de 15% de la production totale d'Occitanie). Côté conjoncture, la campagne 2016-2017 est très en deçà de la campagne précédente qui était déjà inférieure à la moyenne quinquennale.

TOURNESOL

En hausse par rapport à la moyenne quinquennale, le rendement en tournesol devrait atteindre ~2,5 T/ha. Ce serait donc une bonne année en volume. Le cours du Tournesol est en baisse de 7% par rapport à la moyenne des dernières années. Le début de campagne est proche des 350€/T. La baisse des prix devrait être compensée par la hausse de la production.

MAÏS GRAIN

Le printemps pluvieux et la sécheresse estivale ont des répercussions sur les cultures d'été ; les parcelles non irriguées ont été les plus pénalisées (rendement en baisse de 10% à 15%). Le maïs irrigué représente ~80% de la production de maïs et le rendement moyen devrait être proche de la moyenne quinquennale, soit 9,7 T/ha. Les surfaces en maïs atteignent leur plus bas niveau depuis 2000 ; les producteurs n'étant pas incités avec des cours inférieurs à 160€/T pour la 3^{ème} année consécutive.

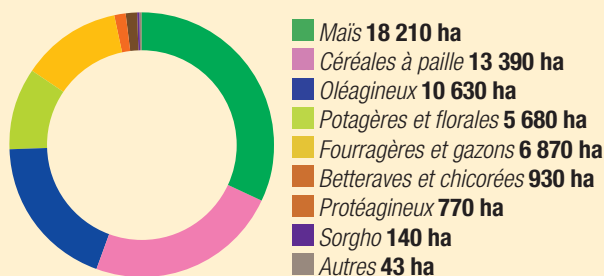
SOJA

2016 est marquée par le retour du soja. Grâce à un marché mondial du secteur des oléagineux favorable et un soutien au titre de la PAC réformée en 2015, la culture retrouve un niveau proche du début des années 2000.

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

LES CHIFFRES (Source : GNIS)

- 1^{re} région productrice, avec 15% des surfaces françaises
- 56 670 ha en 2016, en baisse de 3% par rapport à 2015, 10% par rapport à 2014 ou de 4% par rapport à 2013
- Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 29% des surfaces régionales
- Balance commerciale positive



SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE :

56 670 HA (Sources : GNIS, récolte 2016)

Baisse sévère des contrats de multiplication

La filière semence se caractérise par des contrats de production évitant la volatilité des prix. Le maïs semence est la 1^{re} production régionale de semences avec 27% des surfaces françaises. Cette culture poursuit son recul en 2016 : - 7000 ha ou - 27% par rapport à 2013. Les semences de céréales à paille avec 13400 ha sont également très présentes sur la région. On observe également une progression continue des surfaces de semences fourragères (luzerne, fétuque) et potagères (coriandre, carotte, pois chiche). Elles ont doublé depuis 2013. Pour l'ensemble de ces cultures à haute valeur ajoutée l'irrigation est indispensable.

FOCUS : LA POLY CULTURE

LES CHIFFRES (Source : RA2010/INOSYS)

- 3600 exploitations, 6 100 UTA dont 1 900 UTA salariées
- 36% ont un atelier viticole significatif
- 32% ont un atelier arboricole significatif
- 28% ont un atelier GC significatif
- 19% ont un atelier maraîchage significatif
- 19% de la SAU est irriguée (moyenne Occitanie : 9%)

Plus de la moitié des exploitations a recours à l'irrigation

Les exploitations de polyculture occupent 4% de la SAU et emploient 8% des salariés agricoles de la région. Elles sont caractérisées par la présence de plusieurs ateliers de différentes cultures. On trouve surtout les systèmes « arboriculture / viticulture » dans le Gard et l'Hérault, « grandes cultures / arboriculture » dans le Tarn-et-Garonne et « grandes cultures / viticulture » dans le Gers. Elles sont situées majoritairement en zone irriguée et sur les terroirs viticoles et de production d'ail ou melon.

NB : EA en polyculture : exploitation ayant au moins deux ateliers végétaux significatifs (définition INOSYS).

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Polyculteurs cultures pérennes et spécialisées	Polyculteurs grandes cultures et autre atelier végétal	dont Grandes cultures et arboriculture	dont Grandes cultures et viticulture
Nombre d'exploitations	1 840	1 735	504	597
SAU moyenne	14	55	50	81
SAU moyenne irriguée en 2010	6	17	16	29
% EA irrigantes	45%	62%	76%	47%
SAU moyenne arboriculture *	4	3	5	2
SAU moyenne viticulture *	7	9	4	11
SAU moyenne maraîchage et légumes de plein champs *	2	5	5	10
SAU moyenne en grandes cultures (COP + cultures industrielles) *	13	47	42	63
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,9	1,9	1,9
% UTA salariées	32%	29%	34%	29%

* La moyenne est calculée pour les seules exploitations concernées

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Les cultures présentent un très bon potentiel au printemps, mais fin avril de fortes chaleurs, conjuguées à du vent, occasionnent des pertes de rendement estimées entre -5 et -10 quintaux sur les céréales d'hiver. Les fortes chaleurs survenues fin juin et début juillet ont peu d'incidence sur des grains déjà mûrs. La récolte est considérée comme normale en rendement et en qualité.

Du fait de la canicule qui s'amplifie jusqu'à début août, les baisses de rendement touchent surtout les cultures d'été en sec. L'incidence est moindre sur les cultures irriguées.

Le marché des céréales subit le contrecoup d'une récolte mondiale record en blé. Semaine après semaine, les cours ne cessent de reculer sur le marché français. Les stocks s'accumulent chez les organismes stockeurs et chez les producteurs jusqu'en avril 2016, date à laquelle des opportunités d'export s'ouvrent enfin. Les producteurs qui ont stocké doivent brader leurs derniers lots.

→ Le revenu ne se maintient que grâce à la baisse des charges

Le résultat courant moyen de la ferme céréalière s'établit à un niveau voisin de zéro comme en 2014. C'est la conséquence d'une baisse simultanée des prix, des rendements, ainsi que de la révision sévère des aides Pac. Seul point positif : la baisse des charges de 1% pour les charges opérationnelles et de 4% pour les charges de structure.

En janvier 2015, le prix du gasoil décroche, allégeant la facture de carburants (-16%). Les difficultés financières conduisent aussi à réduire les apports d'engrais de fond ou d'amendements voire le nombre de passages de phytosanitaires. Enfin, des économies sont également réalisées sur le montant des cotisations sociales des exploitants (-28%).

→ Un EBE insuffisant pour la 3^e année consécutive

Avec un EBE moyen de 27 800 € pour 107 ha, les producteurs céréalières remboursent leurs engagements financiers (19 600 €) mais il manque 5 000 € pour couvrir les prélèvements privés et autofinancer l'entreprise. Les investissements ont pourtant augmenté, financés presque exclusivement par emprunt, ce qui génère des annuités supplémentaires pour la campagne suivante.

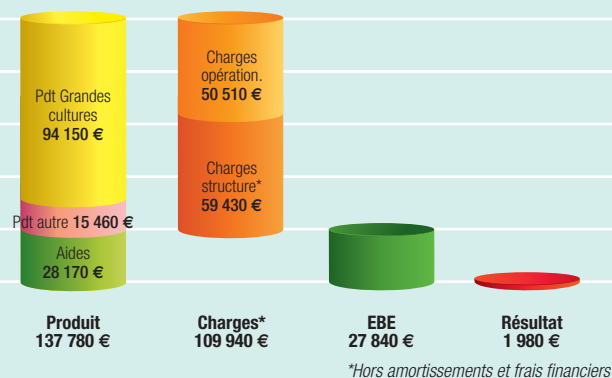
→ Une santé financière fragile

Le fonds de roulement moyen diminue de 2%, mais couvre toujours 8 mois de charges car le besoin en fonds de roulement a également diminué. Le taux d'endettement atteint 44% après avoir fortement progressé. Le montant des dettes à court terme, en augmentation de 20 000 €, traduit les profondes difficultés de trésorerie que rencontrent désormais les producteurs, particulièrement au moment des approvisionnements.

Trois années de crise ont marqué la situation financière des entreprises, dont seules 55% peuvent encore être considérées comme sereines ou en équilibre.

L'échantillon CERFRANCE

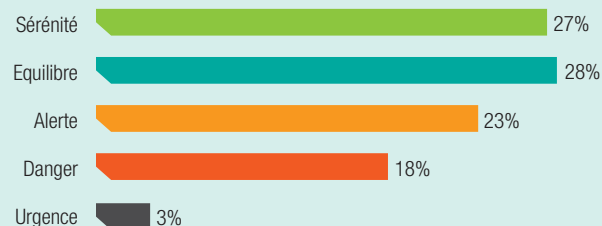
- 2 146 exploitations spécialisées dont 50% individuelles et 29% EARL
- SAU : 107 ha dont 15 ha irrigués. Céréales : 59 ha, oléagineux et protéagineux : 33 ha, jachère : 6 ha
- 1,2 UTH familiale / 0,1 UTH salariée



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MAÏS SEMENCE

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

En 2015, les producteurs doivent faire face à une baisse du quart des surfaces sous contrat. La demande en semences est moindre dans un contexte marqué par le recul continu des cultures de maïs et une concurrence plus vive en provenance des pays de l'est (Hongrie, Roumanie, Russie) où le rouble se dévalue.

Dans la région Occitanie, la culture couvre 21 180 ha contre 28 900 ha en 2014, qui était, il est vrai, une année record. Un certain nombre de producteurs présents dans l'étude l'an passé, n'ont pas cultivé de maïs semences en 2015, soit par non renouvellement des contrats, soit parce qu'ils étaient dans l'impossibilité de réaliser les isolements réglementaires. Au maïs semence se sont substitués le soja, le maïs pop-corn ou d'autres semences.

À ces difficultés, se sont ajoutés des problèmes de fécondation dus à l'excès de chaleur. En moyenne, les rendements se sont situés autour de 90% des objectifs, avec des disparités entre départements. Même si une partie des pertes a été prise en charge par les caisses de péréquation, il y a un manque à gagner pour les producteurs.

→ Produit et résultat en baisse de 20 000 €

Des surfaces moindres et un produit/ha inférieur à celui de l'an passé (3670€ contre 3972€) entraînent une baisse du produit courant de 10%. La baisse est accentuée par un recul significatif des aides Pac. Même si les charges opérationnelles sont stables et les charges de structure en légère diminution, le résultat courant est négatif dans la moitié des exploitations.

→ EBE très insuffisant

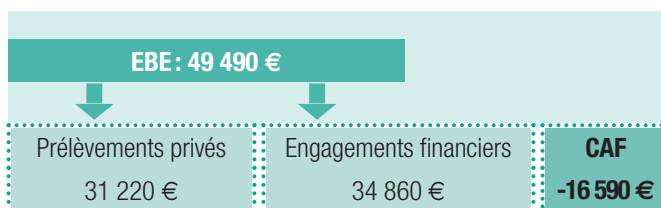
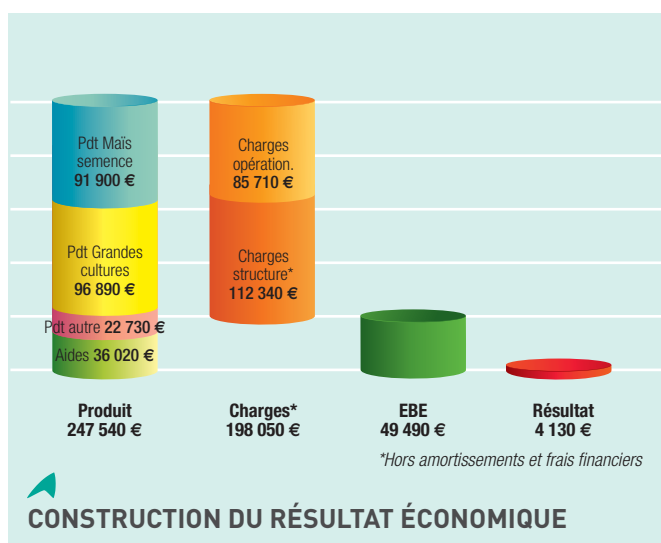
Une part importante de l'EBE (70%) a servi au remboursement des annuités. Ces dernières ont continué à progresser, du fait notamment d'un recours accru à des financements court terme. Les investissements ont légèrement fléchi, mais le niveau élevé de la dette demeure un handicap pour les campagnes à venir alors que de nouvelles baisses des surfaces de maïs semences sont annoncées.

→ La santé financière se dégrade

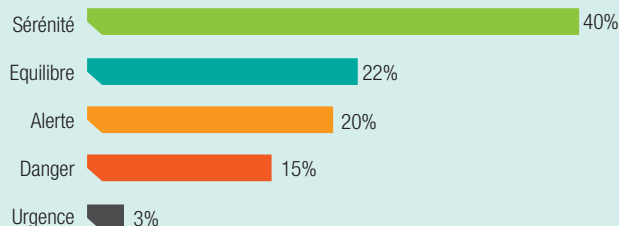
Les exploitations dont la santé financière est qualifiée de « sereine » ou « équilibrée » représentent 62% des producteurs contre 76% en 2014. Les principaux indicateurs financiers se sont rapidement dégradés au cours des 2 dernières campagnes, notamment le fonds de roulement (-8%) et la trésorerie nette globale. Ces exploitations, souvent citées en exemple pour leur technicité et l'organisation de la filière, ne doivent plus aujourd'hui uniquement miser leur développement sur le maïs semences, mais rentabiliser leurs équipements grâce à de nouvelles cultures de diversification à haute valeur ajoutée.

L'échantillon CERFRANCE

- **196 exploitations spécialisées**
dont 47% en EARL, 27% individuelles, 15% en GAEC
- **SAU : 123 ha** dont 25 ha de maïs semence et 5 ha d'autres semences
- **1,4 UTH familiale / 0,9 UTH salariée**



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN POLYCLTURE

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Ces exploitations cultivent plusieurs productions végétales mais les grandes cultures représentent la surface majoritaire. D'autres productions sont présentes comme les semences, l'arboriculture, la viticulture ou le maraîchage et assurent une plus forte valeur ajoutée. La campagne 2015/2016 est marquée par des rendements hétérogènes en grandes cultures et des prix orientés à la baisse. Au niveau du maïs semence, la perte en surface pénalise le chiffre d'affaires total. Grâce à la bonne tenue des cours au niveau des fruits et des légumes, le produit de ces productions s'est amélioré.

→ Une légère amélioration de l'EBE

Ces exploitations ont développé des cultures spéciales à plus forte valeur ajoutée, souvent pour compenser une surface cultivée plus restreinte (68 ha pour les polyculteurs contre 93 ha pour l'ensemble des exploitations de l'échantillon Cerfrance).

L'arboriculture, la viticulture et le maraîchage occupent au total 15% de la surface et assurent 51% du produit. La réussite de ces productions est primordiale. La diminution du chiffre d'affaires en grandes cultures et en maïs semence a pénalisé la progression du produit. Il n'a augmenté que de 2% entre les deux exercices et atteint 2 380 € par hectare. Avec 18 600 €, les aides ont légèrement diminué et assurent 11% du produit. Les charges demeurent stables. Ceci a permis une amélioration de l'EBE. Toutefois, il n'atteint que 33 860 € soit 498€ par ha. Au sein du groupe, l'amplitude des EBE est conséquente. 58% des exploitations ont dégagé un EBE inférieur à la moyenne.

→ Un EBE toujours insuffisant

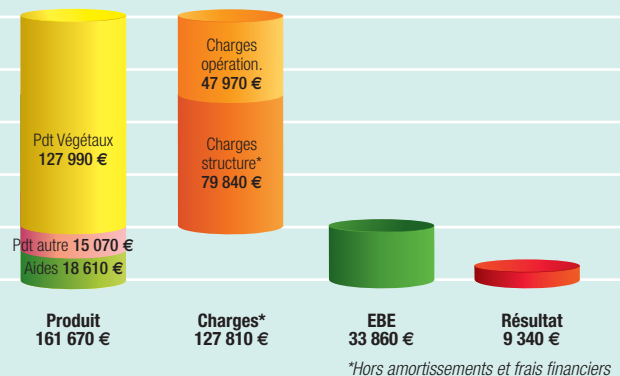
Malgré des prélèvements privés faibles (9 880 € par UTH exploitant) et un montant des annuités raisonnable, l'EBE n'a pas permis de couvrir l'ensemble des besoins. Il a manqué 1 780 € à la capacité d'autofinancement pour autofinancer une partie des investissements (3 150 €). Le fonds de roulement s'en trouve réduit d'autant. Cette moyenne cache de fortes disparités entre exploitations : pour la moitié du groupe, la situation financière s'est dégradée et pour l'autre moitié, elle, s'est nettement confortée.

→ Autant de dettes court terme que long terme

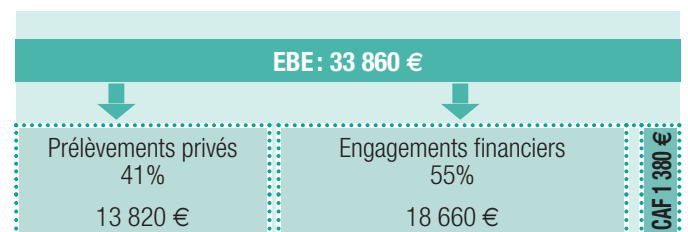
Par rapport à l'année précédente, la situation financière moyenne n'a pas évolué. Par contre, la part de l'endettement court terme a tendance à croître. Les deux tiers des exploitations bénéficient d'une situation financière saine mais pour 18% du groupe, elle est très préoccupante. Ces entreprises dégagent un EBE très faible et ont des annuités nettement supérieures à l'EBE.

L'échantillon CERFRANCE

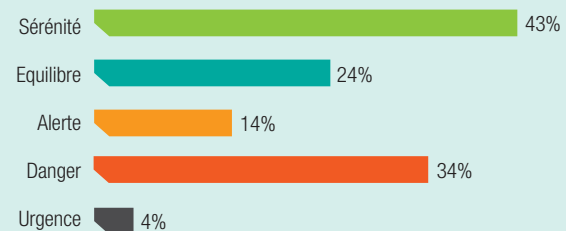
- **487 exploitations spécialisées** dont 47% individuelles, 33% EARL et 10% GAEC
- **SAU : 68 ha** dont SCOP 45 ha - Viticulture, arboriculture et maraîchage : 10 ha
- **1,4 UTH familiale / 1,1 UTH salariée**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

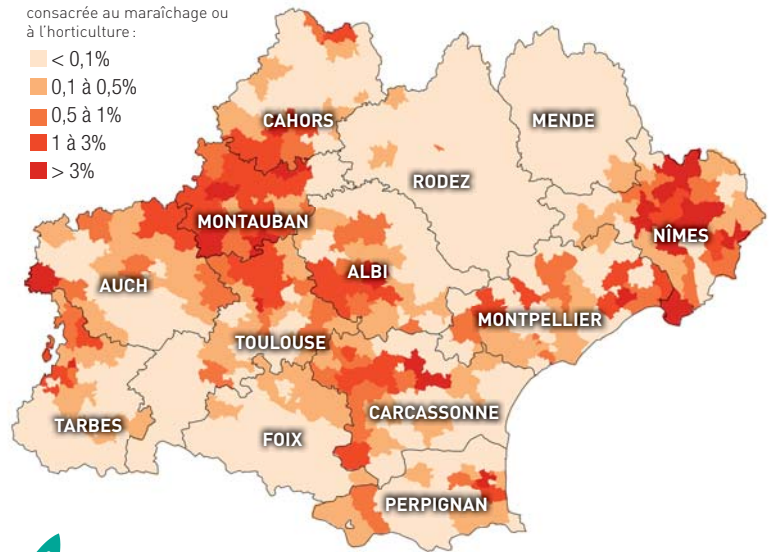
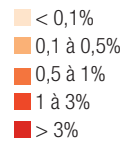
La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 6^e région horticole de France. Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne.

Très **consommatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

Les productions légumières occupent plus de 26 400 ha en 2016. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 5 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail.

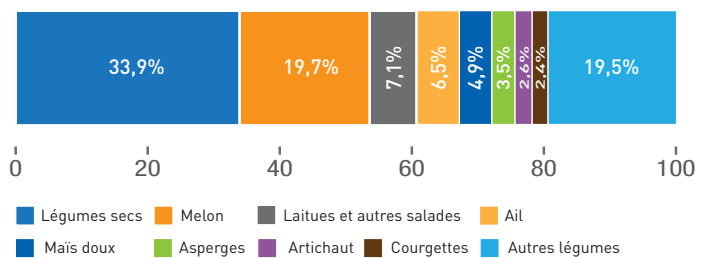
Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

Part de la SAU cantonale consacrée au maraîchage ou à l'horticulture :



RÉPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE

(Source : RA 2010)



LES CHIFFRES

MARAÎCHAGE :

- **3 545** exploitations ont un atelier légumier significatif* dont 1 041 sont spécialisées.
- **26 400** ha de légumes en 2016, soit **10%** des SF dont 5 000 ha en AB représentant 12% des SF bio en légumes frais et 39% en légumes secs
- **470 000** tonnes de légumes produites en 2016
- **215** millions d'€ pour la production de légumes, soit **3%** du produit agricole d'Occitanie en 2015
- **600** millions d'€ de légumes exportés en 2016

HORTICULTURE :

- **981** exploitations ont un atelier horticulture-pépinière significatif** dont 734 sont spécialisées
- **1 300** ha développés en horticulture et pépinière en 2010, soit environ **6%** des SF
- **147** millions d'€ pour la production horticole et les pépinières soit **2%** du produit agricole d'Occitanie en 2015
- **1,6** million d'€ de fleurs exportées en 2016

(Sources : SAA 2016, Agence BIO 2015, Comptes de l'agriculture 2015, RA2010/INOSYS, OBSéco-Douanes 2016)

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 26 359 HA

(Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant maraîchage et/ou légumes plein champ*	Dont spécialisés maraîchages (1)	Ayant de l'horticulture ou pépinières**	Dont spécialisées horticulture pépinières (2)
Nombre d'exploitations	3 545	1 041	981	734
SAU moyenne	35,5	7	13,1	6,3
SAU moyenne irriguée en 2010	8,6	3	3,1	2,3
Nb Moyen d'UTA	2,6	2,8	3,2	3,4
UTA salariées moyennes	1,1	1,4	1,8	2
SAU moyenne cultures spécialisées	Légumes frais et secs		Fleurs et plantes ornementales	
	4,5	2,7	87%	87%
Dont surface irriguée en 2010	81%	96%	87%	87%
% Surface du RA 2010	78%	14%	100%	96%

* présence de cultures légumières sous serre ou plus de 5 espèces légumières cultivées en plein champ ou plus d'1,5 ha de légumes de plein champ si moins de 5 espèces légumières.

** présence de cultures horticoles ou de pépinière

(1) Exploitations avec cultures légumières sous serre ou plus de 5 espèces légumières et avec plus de 2/3 de la PBS liée au maraîchage.
(2) 2/3 de la PBS liée à l'horticulture pépinières.

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : <http://www.areflh.org/>

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2016)

1	Courgette	22%
	Melon	37%
	Ail	66%
	Légumes secs	33%
	Cornichon	20%

Pourcentage des surfaces françaises (SF)

2	Artichaut	9%
	Asperge	21%
	Fraise	11%
	Concombre	6%
	Pastèque	4%
	Maïs doux	8%

Pourcentage des surfaces françaises (SF)

3	Salades	10%
	Bette et cardé	9%
	Céleri	12%
	Aubergine	9%
	Poivron et piment	13%
	Courges	11%
	Tomates	10%

Pourcentage des surfaces françaises (SF)

FAITS MARQUANTS 2016 :

MARAÎCHAGE

La production est ralentie par des conditions printanières difficiles, froides et humides. On enregistre de mauvaises implantations et les débuts de récolte sont plus tardifs. L'été et l'automne permettent un rattrapage de la campagne grâce à l'amélioration de la production, de la qualité des récoltes et des cours du marché.

AIL

La pression sanitaire en culture est globalement faible. La récolte est de qualité et les cours sont relativement élevés pour l'ail blanc et violet et stables pour le rose.

MELON

La pression phytosanitaire est faible malgré les conditions climatiques et la présence d'oïdium fréquente. Le printemps froid et humide décale le calendrier de production avec un pic de production après le 15 août. France Agrimer déclare le marché du melon 3 fois en crise conjoncturelle : juin, août et septembre.

SALADE

La précocité de la production liée à une météorologie anormalement douce entre octobre 2015 et janvier 2016 est la cause d'une crise historique : le surplus de production (induit par le prolongement de la récolte de plein champ et l'arrivée précoce des salades sous tunnels) survient trop tôt par rapport au traditionnel pic de consommation de Noël. Les tendances 2017 pour le Roussillon font état d'une baisse de 17% de pieds plantés par rapport à la saison précédente (enquête CA 66 et DRAAF). La production de plein champ paie le plus lourd tribut en perdant 30% de ces pieds. Cette crise profite principalement à d'autres cultures telles l'artichaut, la patate douce, le chou ou le céleri branche.

ARTICHAUT

La précocité de la campagne et son étalement jusqu'à la fin mai permettent d'obtenir des rendements moyens à très élevés sur les variétés à gros capitules. Côté marchés, l'origine « France » est favorisée par une majorité d'acheteurs dès l'entrée de campagne début mars, le Roussillon étant le seul bassin hexagonal en production à cette période. Grâce à une concurrence espagnole qui tend à peser plus régulièrement mais moins massivement sur la saison et à l'arrivée tardive des artichauts bretons sur le marché, les prix moyens sont corrects. En réaction aux difficultés récurrentes sur la salade et avec la recherche de diversification, on se dirige vers une augmentation conséquente des surfaces plantées en artichaut pour la prochaine saison. À court terme, cela permettra d'augmenter l'offre locale et de répondre à une demande a priori prête à absorber ces nouveaux volumes.



FOCUS : CIRCUITS COURTS

La filière arboriculture-maraîchage-horticulture, dont 40% des exploitations commercialisent en circuits courts, se dresse sur la deuxième marche du podium régional, derrière les élevages de granivores. Un quart seulement des 2500 exploitations commercialisant des légumes en circuits courts sont spécialisées dans le maraîchage et la majorité d'entre elles exerce cette activité pour se diversifier. Ce sont surtout des exploitations mixtes ayant des grandes cultures.

La vente directe est le mode de commercialisation le plus utilisé, à hauteur de 87% des exploitations en circuits courts. Le second circuit de vente le plus mobilisé est la vente sur les marchés et foires. Le Gard arrive en tête avec 435 exploitations commercialisant des légumes en circuits courts, suivi du Tarn-et-Garonne, de l'Hérault et de la Haute-Garonne. Ces 4 départements représentent à eux seuls 50% des exploitations en circuits courts.

Cet engouement pour les circuits courts explique le regain d'intérêt de la filière pour le bio. Les caractéristiques sont toutefois différentes en Midi-Pyrénées, avec une orientation très marquée vers le marché de proximité, et en Languedoc-Roussillon, qui présente une offre régionale très organisée avec un plus grand nombre de metteurs en marché. On retrouve toutefois des maraîchers diversifiés orientés vers les circuits courts sur tout le territoire régional.

Depuis quelques années, un grand nombre d'initiatives collectives fleurissent, visant à accompagner les producteurs dans leurs démarches. On citera par exemple « un fruit pour la récré », les « Drives fermiers », « Bienvenue à la ferme » ou les « Paniers fraîcheur SNCF ».

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

CAMPAGNE 2015-2016 (Source : CERFRANCE Occitanie)



EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

La campagne 2015 est mieux orientée que les précédentes. La chaleur précoce favorise la consommation des légumes d'été tels que tomates ou courgettes. Si la récolte d'ail est modeste, la qualité est belle et la commercialisation facilitée par une offre espagnole réduite. Les ménages français ont consommé autant de légumes qu'en 2014, mais ils ont dépensé 5,2% de plus (source : FranceAgrimer-Kantar). Les grandes surfaces représentent 54% des volumes vendus, les marchés 12% et la vente directe 3%. Sur l'année, les exportations de légumes ont augmenté de 7,2% ; elles totalisent 1,06 Mt, tout en restant inférieures aux importations.

→ Une situation qui s'améliore

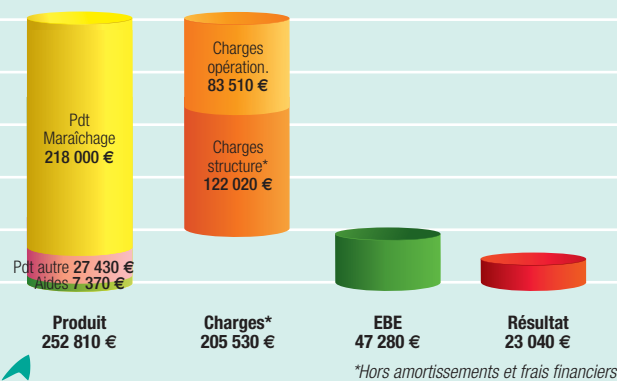
L'EBE se rétablit grâce à la progression des ventes (+7%) et à la réduction du fermage, des charges sociales exploitant et des carburants. La main d'œuvre salariée demeure le premier poste de charges et augmente de 2%. Il faut aussi faire face à une hausse de 5% des consommations, en particulier les emballages et l'irrigation. Le ratio EBE/produit se situe à 18%, un peu au-dessus de la moyenne quinquennale.

→ Les trésoreries se redressent

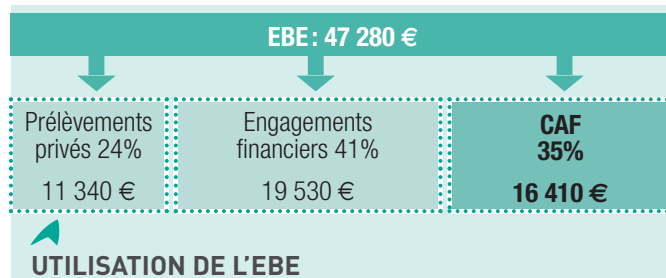
Des prélèvements privés très modestes, ainsi qu'une réduction de moitié des investissements permettent à l'entreprise de couvrir ses besoins financiers. Le fonds de roulement se reconstitue, la trésorerie nette globale redevient positive, le taux d'endettement redescend sous le seuil de 60%. Mais fin 2015, 14% des entreprises conservent encore une santé financière précaire.

L'échantillon CERFRANCE Maraîchage

- 82 exploitations spécialisées, dont 49% individuelles, 22% EARL, 18% GAEC
- SAU : 34 ha dont 8 ha de cultures maraîchères
- 1,5 UTH familiale / 2,7 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

La campagne 2015 s'améliore par rapport à 2014, mais demeure contrastée. Le secteur des pépinières est touché par les réductions de commandes des collectivités locales. Toutefois, le marché des plantes pour haie reste dynamique. En horticulture et fleurs coupées, un printemps clément a favorisé les ventes aux particuliers.

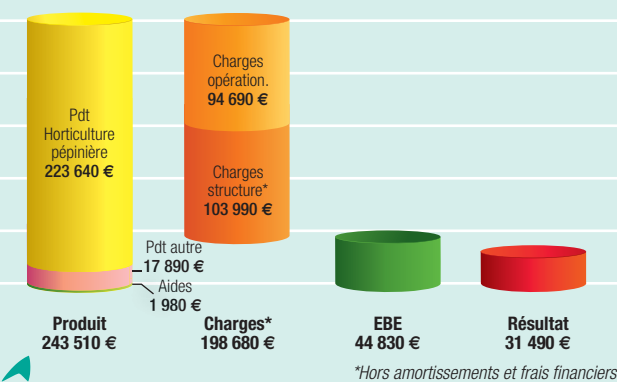
Le produit moyen augmente de près de 15% et la productivité par UTH de 8%. Ce constat est à nuancer car le chiffre d'affaires des petites entreprises augmente proportionnellement moins que la moyenne. Les charges d'exploitation sont stables à baissières. Les effectifs salariés et donc les frais de personnel reculent après une année difficile. Les principaux intrants, sauf les semences et plants, diminuent. Le résultat courant et l'EBE se redressent.

→ Les trésoreries vont mieux

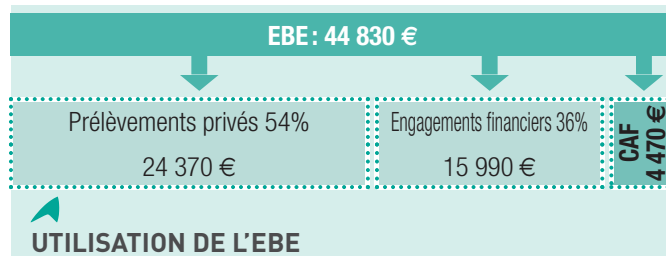
Les résultats s'améliorant, l'EBE moyen couvre les besoins financiers. Les entreprises n'ont pas plus investi qu'en 2014, mais elles ont eu davantage recours à l'emprunt, ce qui leur a permis de reconstituer leur fonds de roulement. Attention cependant, l'endettement à court terme demeure élevé. Plus des 2/3 des entreprises ont retrouvé une situation financière saine. La conjoncture devrait encore s'améliorer en 2016. La filière a par ailleurs mis en place un programme stratégique articulé autour de trois axes : reconquête et développement des marchés par une plus grande compétitivité, développement du potentiel économique du secteur, enjeux écologiques et sanitaires de la filière.

L'échantillon CERFRANCE Horticulture et pépinières

- 53 exploitations dont 45% individuelles, 23% en EARL, 17% en Gaec
- SAU : 9 ha dont 2 ha consacrés aux pépinières et/ou à l'horticulture
- 1,7 UTH familiale / 2 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



LA VITICULTURE

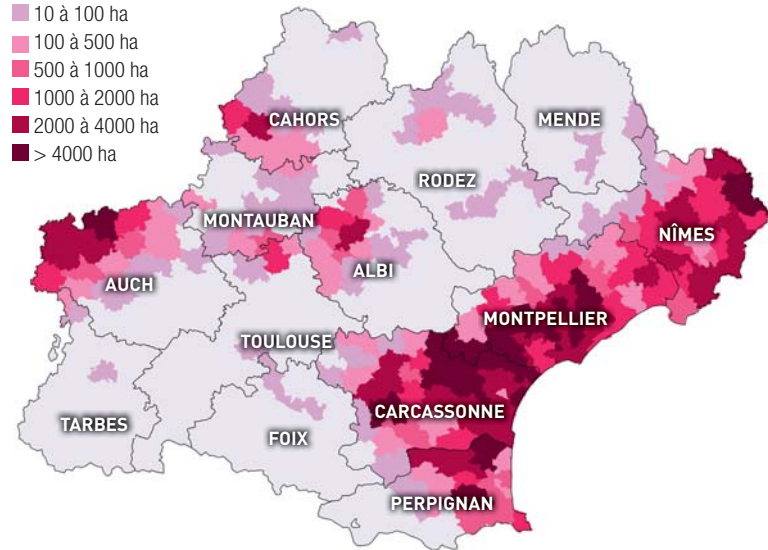
L'Occitanie possède le 1^{er} vignoble national avec des surfaces en vignes réparties sur 2 bassins de production à hauteur de 37 000 ha sur la partie Sud-Ouest et 226 000 ha en Languedoc-Roussillon. Elles se localisent principalement dans l'Hérault (32% de la surface régionale en vigne), l'Aude (25%), le Gard (21%), les Pyrénées-Orientales (9%) et le Gers (7%). La région occupe une place majeure en France sur le segment de marché des IGP, avec plus de 80% des volumes, majoritairement rouges ou rosés.

Ces vins sont issus principalement de l'Est (Hérault, Aude, Gard) mais aussi du Gers, département où les cépages blancs sont fortement représentés.

L'Occitanie se distingue aussi par sa grande diversité de terroirs valorisés par 87 appellations dont 51 AOP. La viticulture d'appellation est même majoritaire dans certains départements tels le Lot, la Haute Garonne et les Pyrénées-Orientales. Pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la répartition est équilibrée entre production AOP et IGP.

Surface en vignes à raisin de cuve par canton :

- < 10 ha
- 10 à 100 ha
- 100 à 500 ha
- 500 à 1000 ha
- 1000 à 2000 ha
- 2000 à 4000 ha
- > 4000 ha



LES CHIFFRES

- **263 000 ha de vignes en 2016**
dont 23 303 ha en AB ou en conversion soit environ 9% des surfaces
81 500 ha revendiqués en AOP en 2016
154 000 ha revendiqués en IGP en 2016
- **14,8 millions d'hl produits en 2016**
- L'Occitanie représente **33%** du vin français (43% de la production nationale de vins rouges et rosés) en 2016
- **380** coopératives, unions et SICA
- **274** entreprises de vinification employant **2 400** salariés en 2014
- **23 925** exploitations ont de la vigne
dont 14 600 avec plus de 1,5 ha de vigne soit 19% des exploitations agricoles d'Occitanie et 96% des surfaces en vigne.
- **2 milliards d'€** soit **28%** du produit agricole d'Occitanie en 2015
dont 35% issus des vins d'appellation
- **900 millions d'€** de vins exportés en 2016
dont 680 millions d'euros en IGP
- **51 AOP, 36 IGP** dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

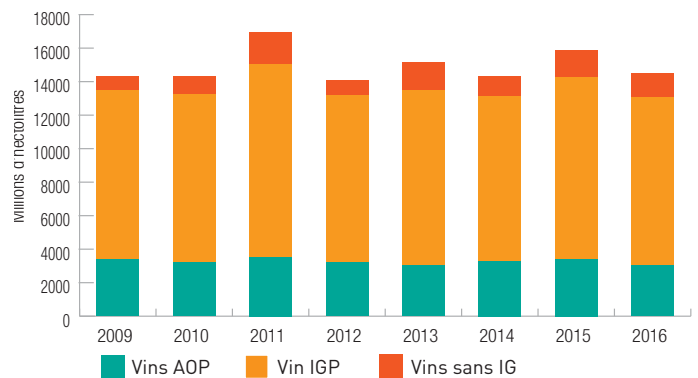
[Sources : SAA 2016, Agence BIO 2015, Comptes de l'agriculture 2015, RA2010/INOSYS, INAO, OBSéco-Douanes 2016]

PLUS D'INFOS sur

- Institut Français de la Vigne et du Vin : <http://www.vignevin.com/>
- Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc : <http://www.languedoc-wines.com>
- Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon : <http://www.vinsduroussillon.com/>
- Vins de cépages Pays d'Oc : <http://www.paysdoc-wines.com/>
- Interprofession des Vins du Sud-Ouest : <http://www.france-sudouest.com/fr>

RÉPARTITION DU VIGNOBLE

[Source : RA 2010]



ÉVOLUTION DES VOLUMES DE VINS EN OCCITANIE

[Source : déclaration de récolte - SAA]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES

[Source : RA 2010/INOSYS]

	Exploitations ayant un atelier viticole significatif *	Dont spécialisées**	Parmi les spécialisées celles productrices de vins en caves particulières***	Parmi les spécialisées celles productrices de raisins****
Nb d'exploitations	14 609	12 572	2 577	9 048
SAU moyenne	29,7	24,2	37,9	19,4
Nb Moyen d'UTA	1,9	1,8	3,3	1,3
UTA Salariées moyennes	0,4	0,4	1,3	0,1
% exploitations avec salariés permanents	19%	19%	50%	10%
Surface moyenne vignes à vins	17,7	18,6	29,3	15,2

* Exploitations ayant plus d'1.5 ha de vigne à raisin de cuve - ** plus de 2/3 de la PBS liée à la viticulture - *** volume vinifié en cave particulière / volume vinifié > 60%
**** volume vinifié en coopératives ou négoce ≥80%

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Sur la région Sud-ouest la récolte 2015 est globalement en hausse par rapport à 2014 et elle dépasse de 4% la moyenne des cinq dernières années. Les aléas météorologiques ont été très localisés, et bien moindre qu'en 2014 où l'Aude avait subi la grêle sur 15 000 ha. À noter qu'une forte pression du Black Rot a impacté certains vignobles gardois conduits en agriculture biologique.

Les cours progressent légèrement par rapport à 2014.

CAVES PARTICULIÈRES OCCITANIE

Ces exploitations commercialisent tout ou partie de la production en bouteilles et/ou bibe. Le niveau de valorisation des bouteilles est varié en fonction des circuits commerciaux choisis par les exploitants mais aussi en fonction des appellations.

L'équilibre financier des caves particulières, constituant l'échantillon, apparaît globalement satisfaisant. L'excédent brut couvre prélèvements privés et charges bancaires, il reste 23% de capacité d'autofinancement. Les investissements sont soutenus.

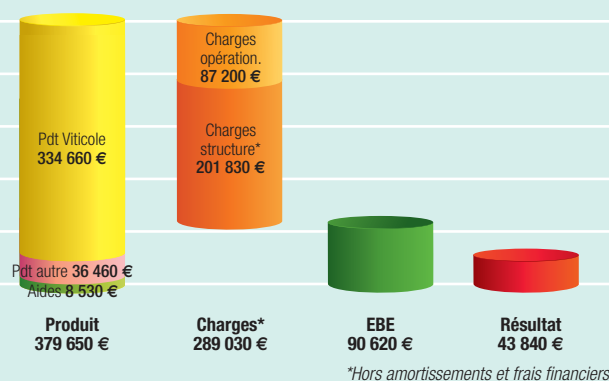
On note néanmoins 24% d'exploitations en situation financière d'« alerte », de « danger » ou d'« urgence ».

Les moyennes de résultats masquent une hétérogénéité importante entre des caves et des appellations ayant solidement ancré leurs performances commerciales avec des coûts unitaires cohérents, et d'autres caves chroniquement déficitaires, soit par la faiblesse des volumes conditionnés commercialisés, soit par la faiblesse des marges réalisées sur l'activité conditionnée. Cela se mesure par le ratio EBE/produit courant qui correspond à l'adéquation entre le produit généré et les charges engagées. Il est de 24% en moyenne avec des variabilités de 10% à 29% entre les exploitations du quartile inférieur et celles du quartile supérieurs (classement sur le résultat courant/ UTHF).

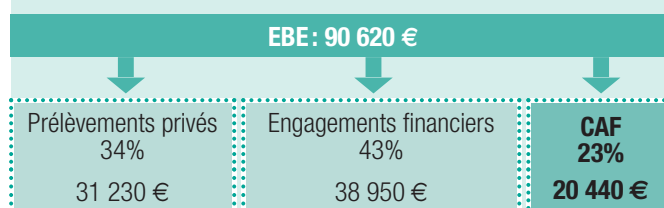


L'échantillon CERFRANCE

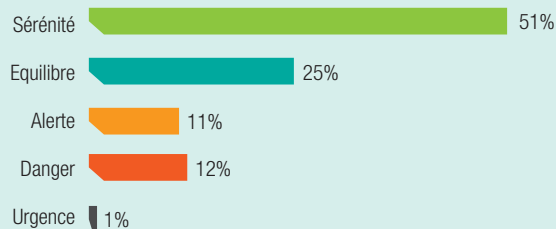
- **228 exploitations spécialisées** dont 84% EARL, 23% individuelles, 17% SCEA
- **SAU : 44 ha** dont 31 ha en vigne soit 6,3 ha vigne/ UTH
- **1,6 UTH familiale / 3,3 UTH salariées**
- **Produit viticole : 10 900 € / ha de vigne**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

CAMPAGNE 2015-2016
(Source : CERFRANCE Occitanie)



VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE MIDI-PYRÉNÉES

→ Progression du produit viticole

On retrouve dans cet échantillon les exploitations livrant le raisin à la coopérative et les viticulteurs dont la majeure partie de la commercialisation se fait en vrac. Cela explique un produit viticole de 5 700 €/ ha, plus faible que pour les chais particuliers.

Compte tenu de la récolte 2015 globalement satisfaisante sur les vignobles de Midi-Pyrénées, le produit viticole progresse pour se situer à 133 800 €, soit 83% du produit net.

Les charges de structure progressent également, ce qui donne au final un EBE de 57 270 € sensiblement équivalent à 2014. Celui-ci reste à un niveau suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins.

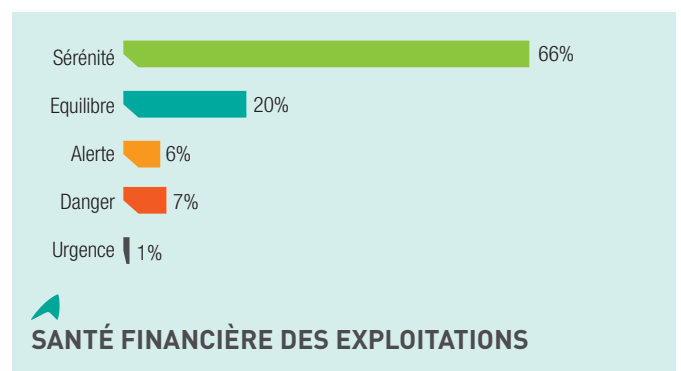
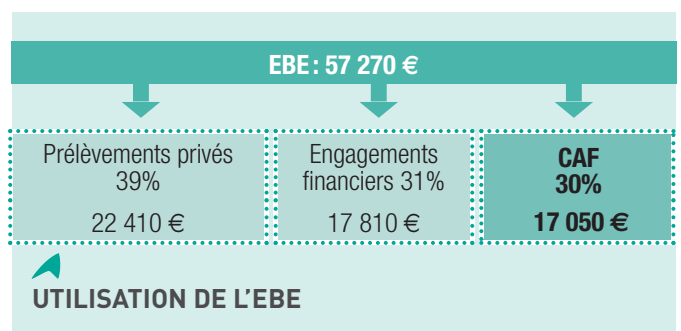
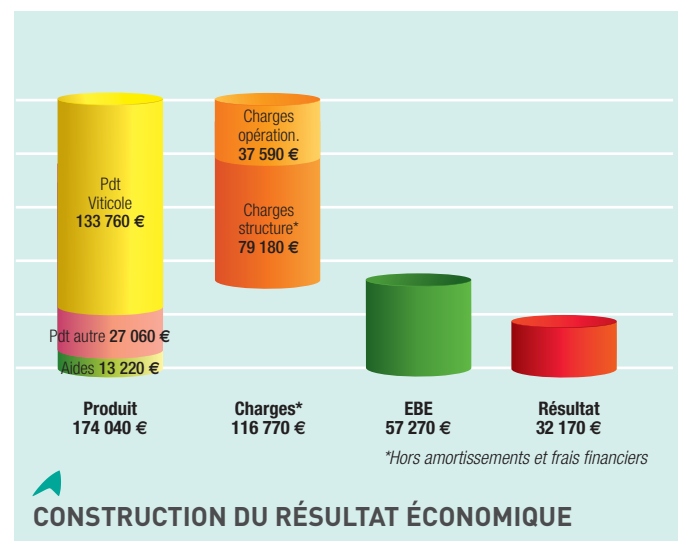
L'EBE couvre l'ensemble des besoins en laissant une capacité d'autofinancement supérieure à 17 000 €. Les équilibres sont respectés avec 31% de l'EBE réservé aux engagements bancaires et un niveau de prélèvements privés légèrement supérieur à 17 000 €/ UTH familiale.

Les investissements restent soutenus et sont en partie financés par emprunts et subventions (liées aux plantations). La situation de trésorerie s'améliore donc globalement.

La situation reste délicate pour 20% des exploitations qui n'ont pas de résultat économique suffisant pour inverser la tendance. Les difficultés sont souvent d'ordre structurels.

L'échantillon CERFRANCE (MP)

- 153 exploitations spécialisées dont 41% individuelles, 34% EARL
- SAU : 55 ha dont 23 ha en vigne
- 1,3 UTH familiale / 1,1 UTH salariée
- Produit viticole : 5 700 € / ha de vigne



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les indicateurs économiques restent favorables. Après avoir couvert les prélèvements privés et les charges bancaires, il reste 27% de l'excédent brut en capacité d'autofinancement.

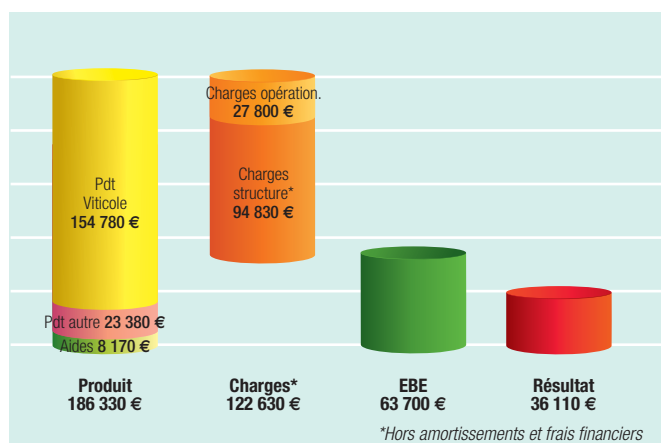
Les investissements se poursuivent, notamment en plantations. Avec la bonne tenue des cours, la disparité économique s'accroît entre les zones à potentiel quantitatif et les zones à faibles rendements (coteaux).

Sur l'échantillon étudié, seules 13% des exploitations apparaissent en situation dites « d'alerte » ou de « danger ». Ce sont en général des exploitations rencontrant des insuffisances de production en vignoble. Les causes sont souvent structurelles.

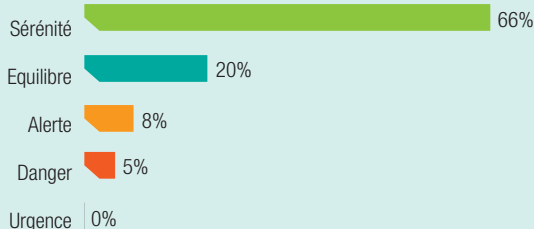
Parfois cela est aggravé par les coûts de vinification des coopératives dont le diviseur de charges s'affaiblit sans qu'une solution de regroupement ne soit envisagée. La clé de la réussite reste toujours l'obtention d'un rendement cohérent avec le type de vin produit.

L'échantillon CERFRANCE (LR)

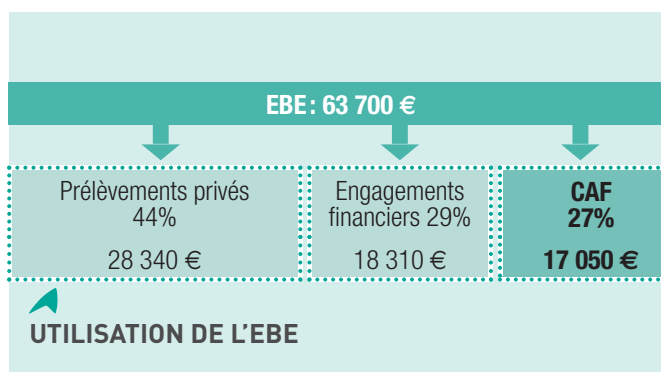
- 431 exploitations spécialisées 51% individuelles, 36% EARL
- SAU : 35 ha dont 28 ha en vigne
- 1,2 UTH familiale / 1,2 UTH salariée
- Produit viticole : 4 400 € / ha de SAU



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



UTILISATION DE L'EBE

FAITS MARQUANTS 2016 :

L'année 2016 sera marquée par une évolution négative du chiffre d'affaire viticole régional, liée à la faiblesse des volumes (-10% par rapport à la moyenne quinquennale). Sur la partie Languedoc-Roussillon, où la production représente 85% de la région, les rendements sont en baisse.

Les conditions climatiques (stress hydrique, vent, etc.) ont limité le développement des baies. Sur certains secteurs (Ouest Hérault, littoral, Est audois, Pyrénées-Orientales), les pertes de rendement atteignent 30% sur des parcelles irriguées et 50% voire plus sur les non-irriguées. Avec une récolte à 12,9 Mhl, le bassin Languedoc-Roussillon accuse une baisse de sa production de 0,6 Mhl soit 4,5% par rapport à la moyenne quinquennale.

À l'opposé, les vignobles du Sud-Ouest (Gaillac, Fronton, Gers) qui ont bénéficié de conditions climatiques plus favorables à la production, ont vu leurs volumes augmenter. Du côté des marchés, si le bassin viticole du Sud-Ouest garde une activité commerciale stable, le démarrage tardif de l'activité en Languedoc-Roussillon pour les vins IGP (cœur du marché régional) et les vins sans IG induit une rétractation des cours (en retrait de 8,6% pour les vins SIG et de 4,7% pour les IGP).

Sur certains vignobles du Sud-Ouest, des signes de retard apparaissent dans les retrais sur le marché AOP. La chute simultanée des volumes et des prix régionaux induit une baisse du chiffre d'affaires régional estimée à 40 M€ selon les prévisions de récolte (soit -13%). La diminution du produit agricole par exploitation aura des répercussions sur le revenu des exploitants et la récolte 2016 impactera probablement le mouvement de recapitalisation et d'investissements en viticulture relancé depuis la grave crise de 2005 à 2010.

L'ARBORICULTURE

Avec 20% du verger français (y compris raisin de table), **l'Occitanie est la 2^e région productrice de fruits**. Elle produit l'ensemble de la gamme dans quatre zones principales de production : le Tarn-et-Garonne pour la pomme, le kiwi, la prune, le raisin de table, la noisette, le Gard et les Pyrénées-Orientales pour les fruits à noyau, ainsi que le Lot pour la noix. La région est notamment 1^{re} productrice de pêches, nectarines et brugnons, et de prunes de table. Par ailleurs, elle se caractérise par une filière pommes performante et très dynamique à l'export, concentrée essentiellement sur le Tarn-et-Garonne.

LES CHIFFRES

- **34 000 ha** d'arbres fruitiers et vignes à raisin de table dont 6 200 ha en AB ou en conversion, soit 20% des SF
- **535 000 tonnes** de fruits produites en 2016 dont 59% de pommes.
- **45 organisations de producteurs et 32 coopératives et SICA** pour le secteur fruits et légumes
- **500 millions d'€**, soit 7% du produit agricole d'Occitanie en 2015
- **280 millions d'€** de fruits à noyaux, fruits à pépins et raisins exportés en 2016
- **7 signes officiels de qualités.**

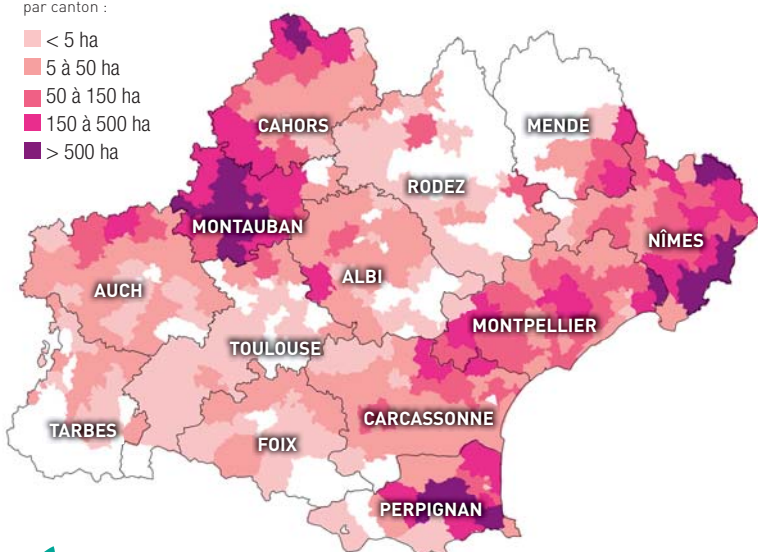
[Sources : SAA 2016, Agence Bio 2015, Comptes de l'agriculture 2015, INAO]

FAITS MARQUANTS 2016 :

La campagne 2016 se caractérise par des récoltes tardives, avec des niveaux de production légèrement plus bas qu'en 2015 en pomme et prunes domestiques, et légèrement plus élevés en raisin de table et cerise dans le Tarn-et-Garonne. La fin de campagne, estivale, permet d'accélérer la maturité et de prolonger les récoltes. Les cours moyens sont globalement satisfaisants à l'exception du raisin de table qui voit un effondrement des cours à partir du mois de septembre. Dans la zone méditerranéenne, la campagne s'avère compliquée pour les producteurs de cerises, confrontés à des déficits de rendements importants accompagnés de problèmes qualitatifs liés à une conjoncture météorologique difficile et aux ravages de *Drosophila Suzukii*, parasite dont la lutte est rendue difficile suite à l'interdiction du seul insecticide réellement efficace. Les producteurs d'abricots connaissent une campagne correcte en termes de volumes mais s'attendaient à mieux concernant la valorisation. La concurrence espagnole se fait de plus en plus ressentir sur le créneau précoce. La campagne est correcte pour la pêche : le regain d'intérêt pour la production nationale et l'acceptation d'une valorisation supérieure du produit français permettent de maintenir une fluidité des échanges et une fermeté des prix.

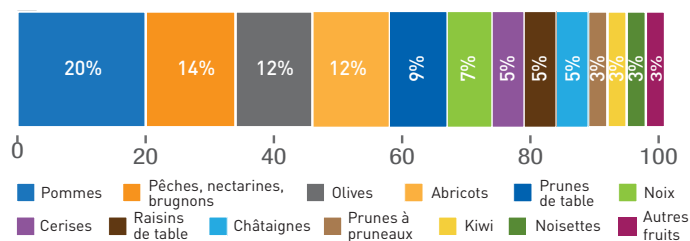
Surface en arboriculture par canton :

- < 5 ha
- 5 à 50 ha
- 50 à 150 ha
- 150 à 500 ha
- > 500 ha



RÉPARTITION DES SURFACES FRUITIÈRES

[Source : RA 2010]



RÉPARTITION DES SURFACES FRUITIÈRES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES : 34 000 HA

[Source : SAA 2016]

PALMARÈS DE LA RÉGION [Source : SAA 2015]

1	Pêches, nectarines et brugnons	48%	2	Noisettes	16%
	Prunes de table	60%		Abricots	37%
	% de la production nationale (PN)			Prunes d'Ente	7%
			Olives	26%	
			Pommes	22%	
			Raisin de table	30%	
			% de la production nationale (PN)		

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS FRUITIÈRES [Source : RA 2010/INOSYS]

	Exploitations ayant un atelier arboricole significatif*	Dont spécialisées**	Parmi les spécialisés celles orientées fruits à pépins***	Parmi les spécialisés celles mixtes****	Parmi les spécialisés celles orientées fruits à noyau et raisin***	Parmi les spécialisés celles orientées fruits à coque***
Nombre d'exploitations	4 747	2 213	364	280	1 356	213
SAU moyenne	33	21,2	31	25,4	18,2	18
SAU moyenne irriguée en 2010	9	11,1	20,8	11,3	9,4	5,3
UTA salariées moyennes	1,6	2,3	5,9	1,7	1,8	0,2
Surface moyenne « fruitiers »	8	12,4	19,1	12,1	11	10

* Plus d'1ha de « fruitiers » : vergers, petits fruits et vigne à raisin de table

** Exploitations avec plus de 2/3 de la PBS liée aux « fruitiers »

*** Plus de 70% des surfaces orientées soit fruits à pépins (pomme, poire, kiwi), soit fruits à noyau et raisin de table soit fruits à coque (noix, noisette, châtaigne)

**** Mixtes fruits à pépins et fruits à noyaux/raisin de table ou fruits à coque.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'ÉTÉ

LE POINT CAMPAGNE

Après avoir subi des résultats déficitaires en 2014, les producteurs de fruits d'été connaissent une saison globalement favorable en 2015. La qualité est au rendez-vous. Des températures très chaudes sur les lieux de consommation favorisent un écoulement fluide, tout au moins jusqu'à mi-août. Par ailleurs, une accentuation du « consommer français » raffermi le marché intérieur dominé par la grande distribution (plus des deux tiers).

Néanmoins, ce secteur demeure fragile pour les producteurs de pêches et de prunes, confrontés à des problèmes sanitaires (Sharka)*, et pour les producteurs d'abricots ayant un déficit de variétés régulièrement productives. Pour certains producteurs de raisins du Tarn-et-Garonne, les intempéries du 31 août 2015 ont pénalisé les rendements.

→ Le poids de la main-d'œuvre

Après une année 2014 particulièrement difficile, le produit arboricole progresse fortement (+ 20% par rapport à 2014). Cela se traduit par une hausse notable de l'EBE. Le ratio EBE/produit courant atteint 24% et s'améliore de 11 points.

Cette embellie dans les résultats ne doit pas faire oublier l'importance des charges de main-d'œuvre. Le coût de la main-d'œuvre familiale et salariale représente plus de la moitié des charges. Que ce soit pour la pêche comme maintenant pour l'abricot, près de 60% de ces coûts de main-d'œuvre au verger concernent les travaux hors récolte. Cette mise de fonds avant récolte exige l'obtention d'un rendement optimum, et laisse peu de marge de manœuvre en cas d'aléas climatique ou de défaillance du marché.

→ L'équilibre financier

En 2015, les prix de vente repassent au-dessus des coûts de production, ce qui permet à l'excédent brut de couvrir les prélèvements privés et les charges de remboursement bancaires. Il ne reste que 8% de l'EBE en capacité d'autofinancement ; les producteurs restent donc tributaires de nouveaux financements bancaires pour les investissements.

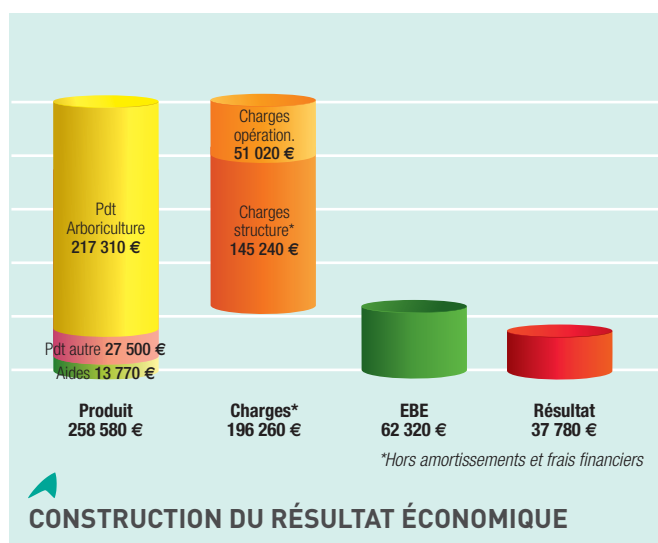
→ Amélioration de la santé financière

Dans l'échantillon étudié, le nombre d'exploitations classées en situation de « sérénité » progresse de 20 points par rapport à 2014. Après des périodes de crises graves, qui ont conduit à la perte de près de la moitié des superficies de fruits d'été en Languedoc Roussillon, ce secteur semble retrouver de meilleures bases qui doivent être mises à profit pour accélérer les nécessaires adaptations du verger et des stations de conditionnement face à une concurrence espagnole toujours très menaçante.

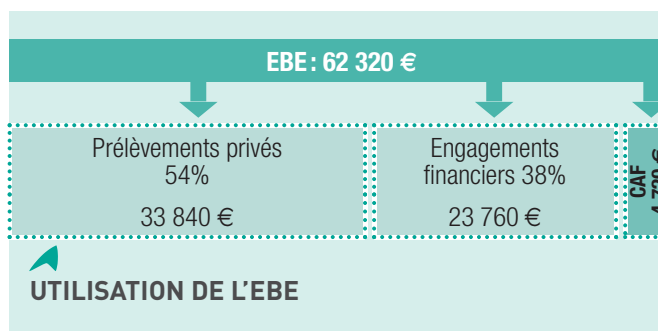
* Enroulement chlorotique

L'échantillon CERFRANCE

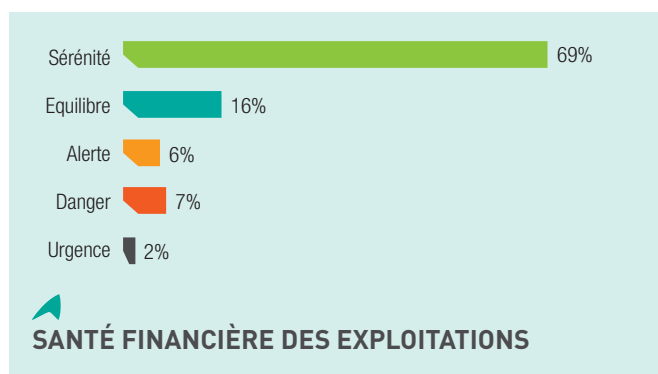
- 129 exploitations spécialisées dont 44% EARL, 33% individuelles et 16% GAEC
- SAU : 30 ha dont 16 ha arboricoles
- 1,4 UTH familiale / 4 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'HIVER

LE POINT CAMPAGNE

Pomme :

La production européenne 2015 est en baisse de 5% par rapport en 2014. En France, elle progresse de 10%. Pour notre région, malgré la tempête du 31 août sur le Tarn-et-Garonne, elle est légèrement supérieure à celle de 2014 en MP (+1%) mais elle marque le pas en LR (-2%). Les prix sont plus élevés et le chiffre d'affaires augmente de 15% par rapport à 2014, mais il demeure inférieur à la moyenne des 5 dernières années. L'embargo Russe pèse sur le marché, toutefois la demande du « grand export » reste active, surtout pour certaines variétés (Gala et variétés Club).

Noix :

Après plusieurs années en demi-teinte, les rendements et la qualité sont au rendez-vous pour cette campagne. En revanche, la douceur hivernale a freiné la consommation aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation, ce qui entraîne une baisse sensible des cours.

Kiwi :

La production française revient à un volume proche de la moyenne des 5 dernières années. Les fruits sont majoritairement de petit calibre. La concurrence italienne et néo-zélandaise est très présente entraînant une baisse conséquente des cours.

→ L'EBE se redresse

Dans l'échantillon, les arboriculteurs spécialisés en pommes sont prépondérants (55% de l'effectif). Viennent ensuite les producteurs à dominante fruits à coques (noix et noisettes). Au sein du groupe, on trouve aussi bien des exploitations de type familial que des entreprises employant de nombreux salariés. Une grande hétérogénéité est observée au niveau des résultats économiques en lien avec la surface arboricole exploitée, mais aussi en fonction du mode de conditionnement et des circuits commerciaux. Le produit arboricole par hectare progresse et atteint 14 126 €. La main d'œuvre salariée est le premier poste des charges hors amortissement (37%), soit un coût par hectare arboricole de 4 617 €. L'ensemble des charges a peu évolué (+1,8%). L'EBE moyen s'est donc nettement amélioré entre les deux années. Il revient à un niveau comparable à ceux de 2012 et 2013. Le rapport EBE/produit atteint 25% soit 7 points de plus qu'en 2014.

→ Poursuite de l'amélioration du fonds de roulement

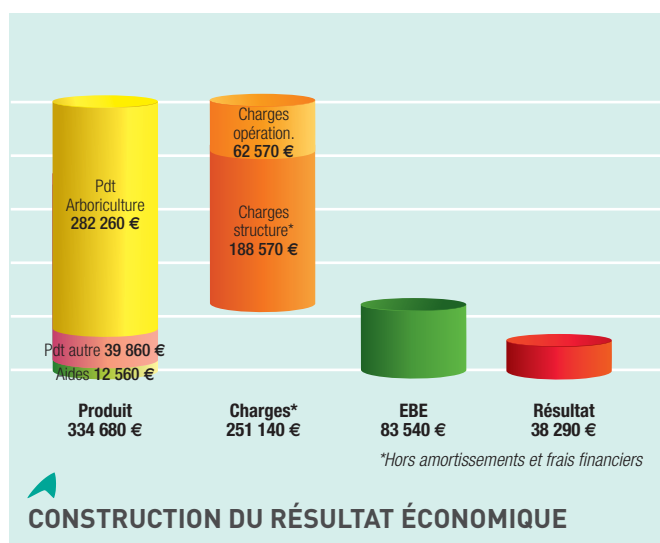
Grâce à la progression de l'EBE, le remboursement des annuités n'absorbe plus que 39% de l'EBE et revient à un niveau raisonnable. L'EBE permet d'assurer l'ensemble des besoins et de consolider le fonds de roulement. Cela était nécessaire au vu de la détérioration qu'il avait subi l'année précédente. Toutefois pour la moitié du groupe, le fonds de roulement demeure insuffisant.

→ Une situation financière saine pour les 3/4 du groupe

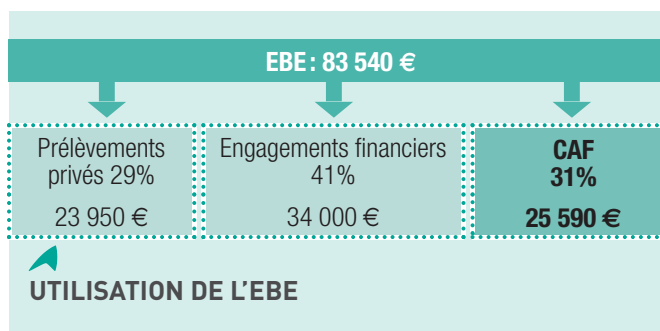
Le taux d'endettement demeure identique d'une campagne à l'autre. Toutefois, l'endettement court terme (19%) diminue de 2 points mais reste conséquent. Les entreprises ont conforté leur situation financière. 75% d'entre-elles se situent en « sérénité » ou « équilibre », signe d'une situation financière saine. Ces structures réalisent un EBE et ont une rentabilité plus élevés que ceux du groupe moyen.

L'échantillon CERFRANCE

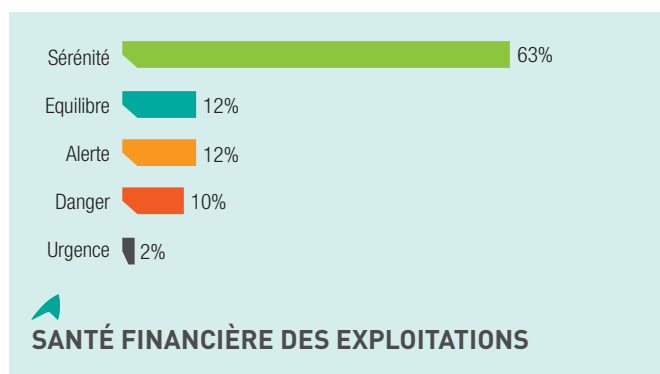
- **97 exploitations spécialisées**
dont 44% EARL, 33% individuelles et 6% GAEC
- **SAU : 39 ha** dont 20 ha arboricoles (9,6 ha pommes, 6,8 ha fruits à coques)
- **1,3 UTH familiale / 4,4 UTH salariées**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

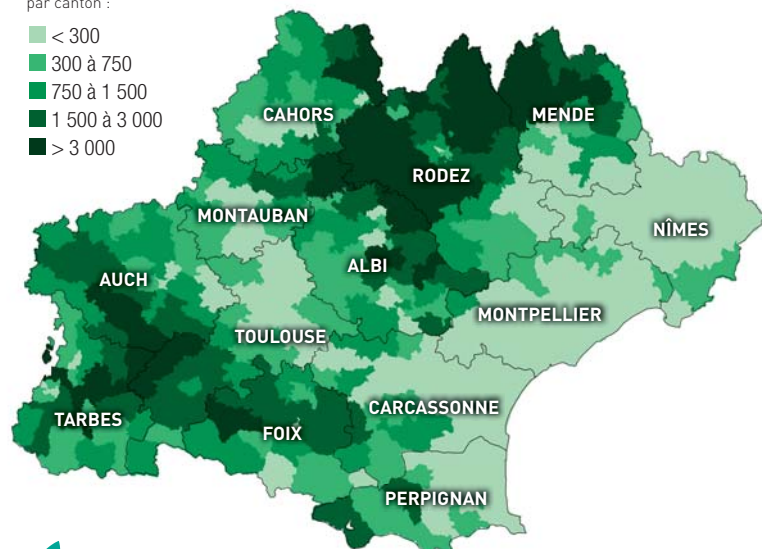
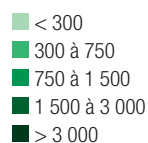
Avec 523 000 vaches nourrices en 2016, l'Occitanie dispose de 12% du cheptel national. **L'élevage bovin viande représente une des principales activités agricoles de la région** : une exploitation sur 7 est spécialisée dans cette activité. La production est principalement concentrée dans le Nord de la région (Aveyron, Lozère, Tarn) et sur le piémont pyrénéen. La race limousine domine (26% des effectifs), suivie de la Blonde d'Aquitaine (20% des effectifs) et de l'Aubrac (16% des mères). Dans les départements littoraux (Gard et Hérault), on note la présence de races « camarguaises » dont l'élevage se développe depuis une petite dizaine d'années, porté par la dynamique de l'AOC Taureau de Camargue. Le cheptel de mères a diminué depuis 2000 de 12%. Les exploitations se sont spécialisées et agrandies. La production est, elle, restée relativement stable et s'établit à plus de 88 000 tonnes équivalent carcasse en 2016, soit 6% de la production de viande bovine nationale.

Les exploitations produisent en grande majorité des broutards destinés à l'exportation, vers l'Italie et l'Espagne. Ils représentent 44% des ventes d'animaux. Les broutards sont plutôt jeunes et légers au sud de la région, « repoussés » et alourdis au nord.

40% des animaux sont engraisés sur les exploitations dont plus de la moitié en veaux gras.

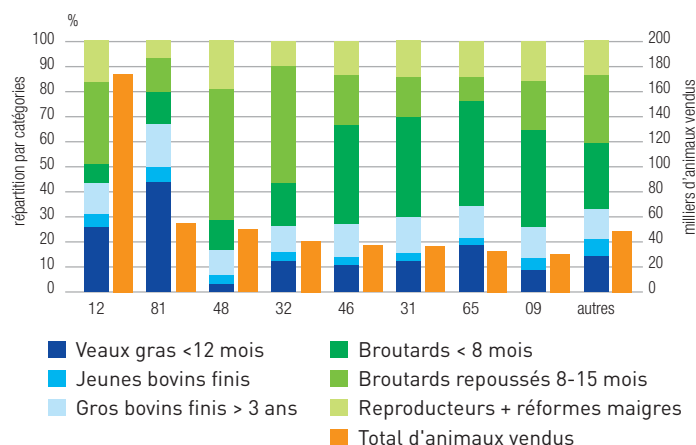
La filière bovin viande régionale se caractérise également par une production sous signe officiel de qualité importante. Ainsi, près d'une exploitation spécialisée sur cinq produit sous un signe officiel de qualité : Veaux d'Aveyron et du Ségala, Génisses Fleur d'Aubrac, Bœuf de Bazas (IGP), Bœuf fermier Aubrac, Bœuf Gascon, Veaux fermiers élevés sous la mère, Veaux fermiers du Lauragais, Bœuf limousin Blason prestige, Bœuf Blond d'Aquitaine (Label Rouge), Taureaux de Camargue (AOC), etc.

Nombre de vaches nourrices par canton :



RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN ALLAITANT

(Source : RA 2010)



LES CHIFFRES

- **522 728** vaches allaitantes (soit 12% du cheptel national)
- **16 197** exploitations ont des bovins
dont 11 554 ont des vaches allaitantes
- **706** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **26 169** UTA concernées
- **8 209** exploitations spécialisées
dont 2 371 exploitations produisant sous signe de qualité (hors AB)
- **88 317** TEC produites (soit 6% de la production nationale y compris élevage laitier)
dont 25 231 t de veaux (14%)
- **734** millions d'€ de valeur produite soit 10% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2015 et 2016, Comptes de l'agriculture 2015, Agence Bio 2015)

FAITS MARQUANTS 2016 : poursuite de la crise

La filière bovin viande a connu une conjoncture difficile en 2016. Les prix sont orientés à la baisse pour l'ensemble des catégories d'animaux. La filière connaît aussi une baisse généralisée des cours des gros bovins finis notamment en raison de l'afflux massif de réformes laitières sur le marché lié à la crise laitière. Pour les bovins maigres, le marché à l'export est perturbé par certains éléments comme la FCO et la fermeture du marché turc ; à noter que le marché italien s'est bien tenu. Le rééquilibrage des aides PAC devrait aider les exploitations à passer ce cap difficile.

PRODUCTION PAR CATÉGORIE D'ANIMAUX (VENTES)

(Source : IPG 2015)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant des bovins viande*	Dont spécialisées	Dont exploitations en polyculture élevage	Dont exploitations polyélevage mixte lait-viande
Nombre d'exploitations	16 197	8 209	2 592	1 673
SAU moyenne	78,4	71,9	83,6	95,8
STH + surface fourragère moyenne	63,1	67,2	39,1	85,2
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,4	1,6	2,1
Nombre moyen de vaches allaitantes	31,6	41,5	30,7	24,1
UGB bovines moyennes	58,2	59,9	43,3	72

* > 10 vaches allaitantes ou > 10 bovins à l'engraissement

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/bovin-viande.html>

Chambre régionale d'agriculture :

<http://www.lrmp.chambagri.fr/menu-horizontal/nos-publications/productions-agricoles.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

L'année 2015 est une année de crise pour la filière bovine. Conséquence de la crise laitière, les abattages de gros bovins sont en hausse (réformes essentiellement). Cette augmentation de l'offre n'est pas absorbée par la demande, ce qui engendre une baisse des cours. Les exploitations « naisseurs » et « naisseurs-engraisseurs » sont les plus affectées, le prix ne couvrant pas les coûts de production. Les éleveurs de broutards ont bénéficié de leur côté, d'un marché dynamique à l'export soutenu en grande partie par la demande turque. Ces nouveaux marchés entraînent de nouvelles exigences notamment sur le poids des animaux.

Les cours se sont bien tenus sur l'ensemble de l'année même si on note un ralentissement des exports en fin d'année en raison de la détection de foyer de FCO.

→ La hausse du produit animal atténuée la baisse de l'EBE

Le produit animal progresse légèrement, porté par un effectif vendu à la hausse (+3 veaux en moyenne). Cela vient compenser la baisse des cours de 4% sur les vaches grasses (pour atteindre 1 708 €) et de 2% sur les broutards (pour atteindre 912 €). On note toutefois, pour les broutards, une disparité selon les zones : 725 € de moyenne en bassin sud et 963 € de moyenne en bassin nord.

Les aides restent stables, mais le produit d'exploitation diminue, entraîné par la baisse du produit végétal.

Pour tous les systèmes, les charges restent stables avec une hétérogénéité dans l'évolution. Au niveau opérationnel, la baisse des charges d'aliments et des charges végétales est annihilée par la hausse des frais vétérinaires (+16%). A noter, une baisse du poste carburant (-13%) et des cotisations exploitant (-6%) pour les charges de structures.

→ Un EBE suffisant mais une marge de manœuvre affaiblie

Quel que soit le système, l'EBE baisse de 6%. Pour un système bovins finis, il s'élève à 40 850 € et pour un système bovin maigre à 34 940 €. La diminution des annuités de 3%, permet de stabiliser le ratio annuités/EBE à 50%. La progression des prélèvements privés vient réduire la marge de manœuvre qui atteint seulement 1 975 €.

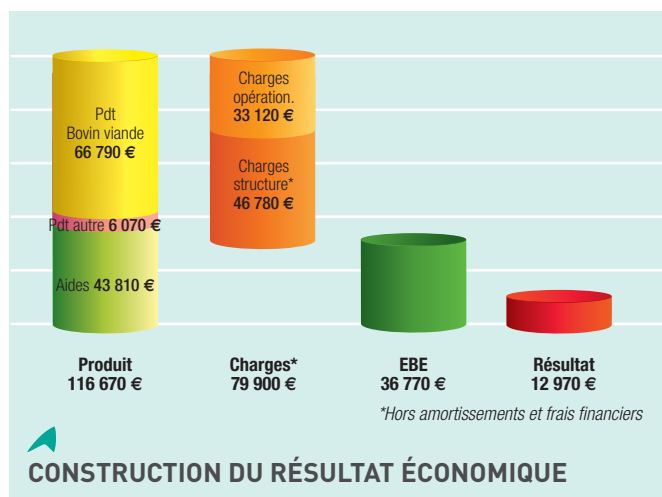
→ Une situation financière à court terme qui se détériore

Le taux d'endettement global est de 35%. Il progresse principalement à court terme mais de façon plus marquée en système maigre.

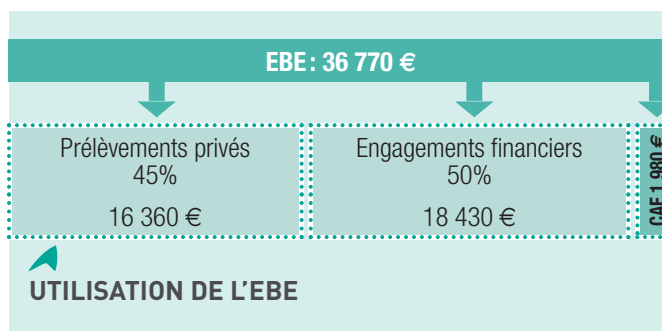
Le fond de roulement se stabilise et permet de faire face à près de 12 mois de charges. La situation financière des exploitations reste saine ou équilibrée pour une majorité, mais on note un glissement vers les zones « alerte » et « danger » qui représentent près de 25% de notre échantillon.

L'échantillon CERFRANCE

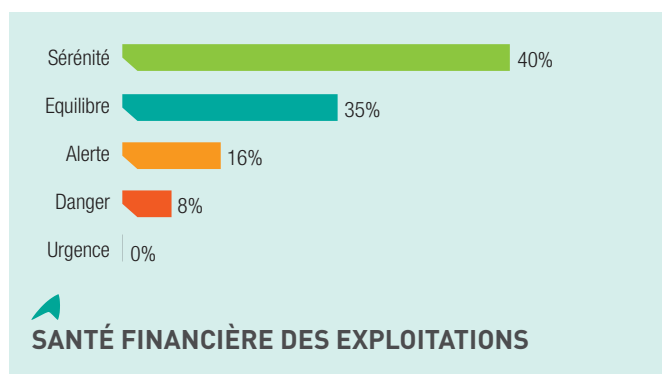
- **1 326 exploitations spécialisées**
dont 56% individuelles, 25% GAEC et 17% EARL
 - › 413 exploitations bovins finis
 - › 913 exploitations bovins maigres
- **SAU : 110 ha** dont 101 ha de SFP
- **1,4 UTH familiale / 0,1 UTH salariée**
- **Troupeau moyen : 67 vaches allaitantes**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

En 2016, la région Occitanie comptabilisait près de 140 000 vaches laitières pour une production de 825 millions de litres de lait soit 3% des volumes nationaux.

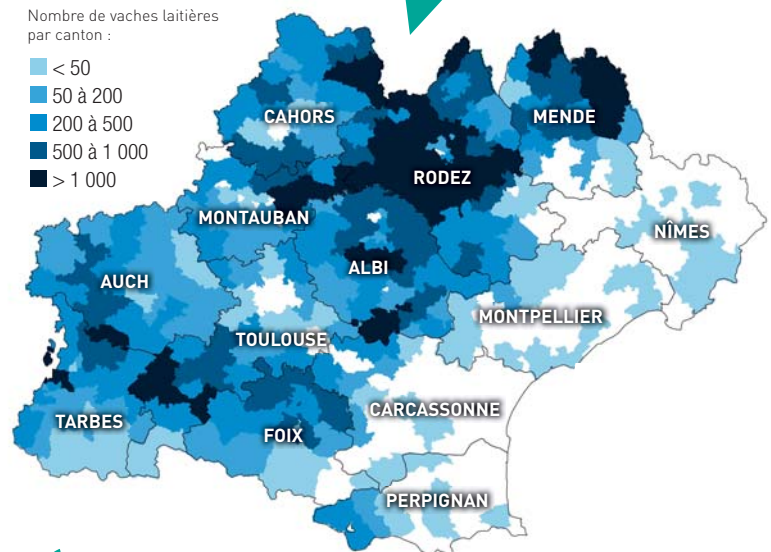
La production est concentrée dans les piémonts du Massif Central (Aveyron, Lot, Lozère et Tarn) et des Pyrénées pour une plus faible part.

Le nombre d'exploitations spécialisées, 1 622 en 2010, est en diminution forte depuis 2000. La région a également perdu le quart (27%) de son cheptel de vaches laitières depuis 2000.

L'activité laitière est en perte de vitesse dans l'ensemble des départements à l'exception notable de l'Aveyron et de la Lozère dont la production se maintient voire augmente ces dernières années. La production sur l'ensemble de la région a chuté de 16% depuis les années 2000. Elle a diminué de moitié dans certains départements : Aude, Pyrénées-Orientales, Hérault et Gers, voire plus comme dans le Gard (-79%).

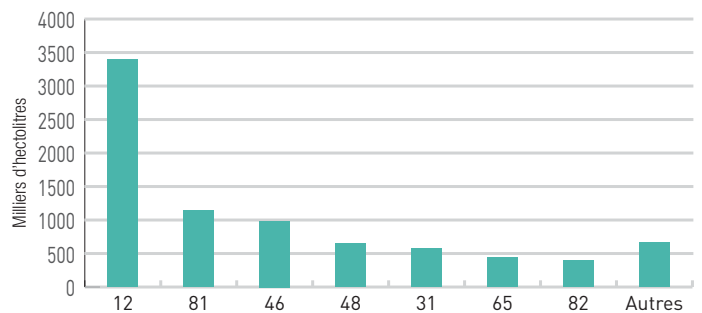
Le lait livré à l'industrie est en majeure partie transformé en lait de consommation. Viennent ensuite les produits frais et les fromages. Les produits industriels constituent une très faible part des transformations. Concernant la transformation laitière, il existe quelques SIQO mais les volumes concernés sont relativement modestes : Laguiole, Bleu des Causses, Bleu d'Auvergne, tomme des Pyrénées. Les producteurs doivent faire face à une volatilité de plus en plus importante des cours du lait depuis ces dernières années. Elle entraîne un manque de lisibilité à court et moyen terme pour les éleveurs. La suppression des quotas laitiers intervenue en 2015 a encore accentué ce phénomène.

Nombre de vaches laitières par canton :



RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN LAITIER

(Source : RA 2010)



PRODUCTION DE LAIT DE VACHE EN 2016 PAR DÉPARTEMENT

(Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant des bovins lait*	Dont spécialisées	Dont bovin mixte**	Dont polyculteur-éleveur
Nombre d'exploitations	4 019	1 622	1 220	636
SAU moyenne	78,1	60,4	88,5	86,7
STH + surface fourragère moyenne	59,3	51,9	78,9	41,1
Nb Moyen d'UTA	1,9	1,7	1,9	2
Nombre moyen de vaches laitières	38,7	39,8	34,7	43,3

* >= 5 vaches laitières - **Ayant un troupeau mixte lait et viande

LES CHIFFRES

- **139 165 vaches laitières** (soit **4%** du cheptel national)
- **4 019 exploitations** ont des bovins lait
- **164 exploitations** certifiées AB ou en cours de conversion
- **7 584 UTA** concernées
- **1 352 exploitations** spécialisées
dont 695 exploitations produisant sous signe de qualité
- **825 millions de litres de lait produit** (soit **3%** de la production nationale)
dont 97% est livré à l'industrie
- **278 millions d'€** de valeur produite
soit 3,9% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2015 et 2016, Comptes de l'agriculture 2015, Agence Bio 2015)

FAITS MARQUANTS 2016 : une filière en crise

L'année 2016 a été particulièrement difficile pour les producteurs dans le prolongement de 2015. Le prix du lait payé est le plus bas depuis 6 ans. Plus de 680 producteurs ont demandé l'aide à la réduction de la production laitière en fin d'année (dispositif européen de gestion de crise). La conjoncture devrait s'améliorer en 2017 avec un redressement des cours lié à une situation plus favorable sur les marchés mondiaux.

On note en parallèle, dans ce contexte incertain, une augmentation importante des conversions des exploitations bovin lait en Agriculture Biologique. La région comptabilise ainsi en 2015, 164 exploitations en bio ou en cours de conversion (+6% par rapport à 2014). Le marché des produits laitiers AB bénéficie d'une forte croissance et est extrêmement dynamique. De nombreux opérateurs sont en recherche de volumes (demande pour l'export, développement des produits transformés, etc.). Les demandes de conversion se sont accélérées en 2016.

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'Élevage : <http://idele.fr/filieres/bovin-lait.html>

Chambre régionale d'agriculture : <http://www.lrmp.chambagri.fr/menu-horizontale/nos-publications/productions-agricoles.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

En 2015, du fait de la fin des quotas, la collecte mondiale, et en particulier européenne, a poursuivi sa progression. Dans le même temps, la dynamique du marché mondial s'est ralentie en raison du fléchissement de la demande chinoise et de l'embargo russe.

Ces volumes supplémentaires ont déséquilibré le marché entraînant une baisse conséquente du prix de 15%. En région Occitanie la collecte a poursuivi son érosion avec -2%. La diminution des coûts de production n'a pas permis de compenser la baisse en volume et en prix.

De nombreux éleveurs se sont retrouvés en difficulté financièrement avec une chute importante de leur revenu.

→ Le prix du lait chute, le produit et l'EBE aussi

La diminution du produit (-9%) provient essentiellement de la chute du prix du lait entre les deux campagnes (-48 € aux 1 000 litres), soit une baisse du chiffre d'affaires lait de 15 650 €. La production laitière moyenne par exploitation a très peu varié (+1%). Cette moyenne cache des stratégies très différentes. 40% du groupe a réduit fortement le volume de lait. Ce dernier groupe accuse la plus forte perte en EBE.

Les charges diminuent également (-6 100 €) mais moins nettement que le produit. La baisse la plus marquée porte sur le poste aliment (-10%). La bonne qualité de la ration de base et la diminution du prix de l'aliment explique cette évolution. Les charges fixes fléchissent également légèrement (-2%). Toutefois cela ne suffit pas pour compenser la chute du produit. L'EBE se contracte fortement. L'efficacité économique (EBE/ Produit) perd 4 points et n'est plus que de 23%. Cette moyenne cache des différences d'une structure à l'autre. Trois entreprises sur dix parviennent encore à dégager un EBE/ produit supérieur à 30%.

→ Un EBE insuffisant pour couvrir les besoins

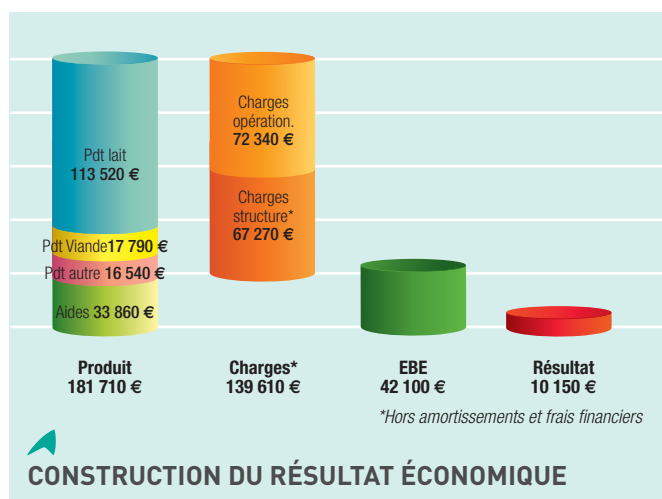
Pour assurer le remboursement des annuités et des prélèvements privés, il a manqué 5 900 €. Une grande partie a été financée par des emprunts de consolidation. Ceci va générer une hausse des annuités, surtout en 2017 car certaines entreprises ont choisi de reporter les annuités de 2016, faute de trésorerie. Seulement un tiers du groupe a la capacité financière pour prélever plus de 15 000 € par UTH exploitant. Au vu des temps de travaux que nécessite cette production, la rémunération des exploitants est insuffisante.

→ L'endettement progresse

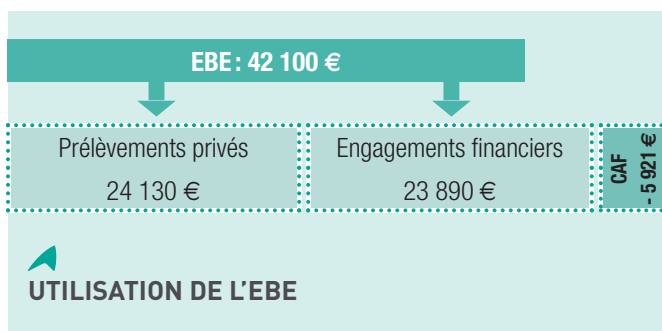
Entre les deux exercices, le taux d'endettement a augmenté de 5 points et atteint 45%. L'endettement CT a le plus progressé. La part des entreprises se trouvant en sérénité a nettement régressé (-20 points). La situation devient préoccupante pour près de 12% du groupe. Malheureusement, la crise laitière s'est encore amplifiée durant la campagne 2016/2017. La remontée du prix du lait ne sera active qu'à partir de la période 2017/2018.

L'échantillon CERFRANCE

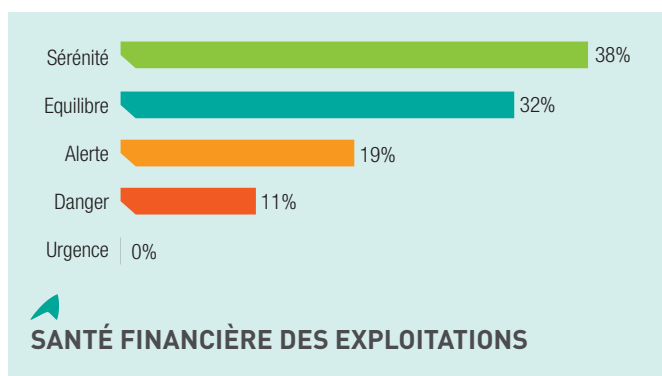
- **810 exploitations spécialisées** dont 39% individuelles, 37% GAEC et 23% EARL
- **SAU : 87 ha** dont 68 ha de SFP
- **53 vaches laitières**
- **349 000 litres de lait** vendus par exploitation, soit 6 630 l. par vache à un prix moyen de 325€ / 1000 l.
- **1,7 UTH familiale / 0,2 UTH salariée**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

Avec près de 21% du cheptel national soit plus de 700 000 brebis nourrices, l'Occitanie est la 1^{ère} région de production ovine allaitante de France. Il s'agit d'une zone traditionnelle de production. Elle produit presque 30% de la viande ovine française (troupeaux viande et lait confondus). La production est principalement localisée dans le nord de la région (Lot, Aveyron, Lozère et Tarn). Ces quatre départements détiennent plus de 63% des brebis mère, le département du Lot comptant à lui seul pour le quart des effectifs régionaux. On retrouve également la présence d'élevages ovins viande dans les Pyrénées et les zones de piémont. 1 842 élevages sont spécialisés et possèdent près de 55% des effectifs. Plus de 1 000 autres élevages combinent un atelier bovin viande ou bovin lait avec un atelier ovins viande. Le nombre d'éleveurs a fortement diminué en l'espace de 10 ans, tout comme le nombre de brebis nourrices (-32% entre 2000 et 2015). La production a chuté de près de 22% sur la même période. Un nombre encore important d'exploitations conserve des troupeaux modestes (moins de 50 brebis nourrices) bien que la taille moyenne des troupeaux s'accroisse régulièrement. Le Lot dispose du troupeau moyen le plus important (237 brebis). Ce dernier est plus petit dans les Pyrénées (99 brebis). Alors que dans les Pyrénées, la moyenne est à 99 brebis. La filière régionale est bien structurée. Elle comptait en 2013, 3 associations d'éleveurs et 8 organisations commerciales (coopérative et SICA). Elle se caractérise par la place importante accordée aux signes officiels de qualité et la production d'agneaux labellisés. Un grand nombre de labels a en effet été mis en place : Label Rouge avec l'Agneau fermier des pays d'Oc, l'Agneau Lou Pailhol, l'Agneau fermier « Sélection des bergers », l'Agneau laiton, « El Xai » l'Agneau fermier du Quercy, l'Agneau de l'Aveyron, AOC avec le Mouton Barèges-Gavarnie, et enfin, IGP avec l'agneau de Lozère Eloveil. On note également un dynamisme des conversions en Agriculture Biologique. Plus de 14% d'élevages en AB ou en cours de conversion sont recensés en 2015 par rapport à 2014.

LES CHIFFRES

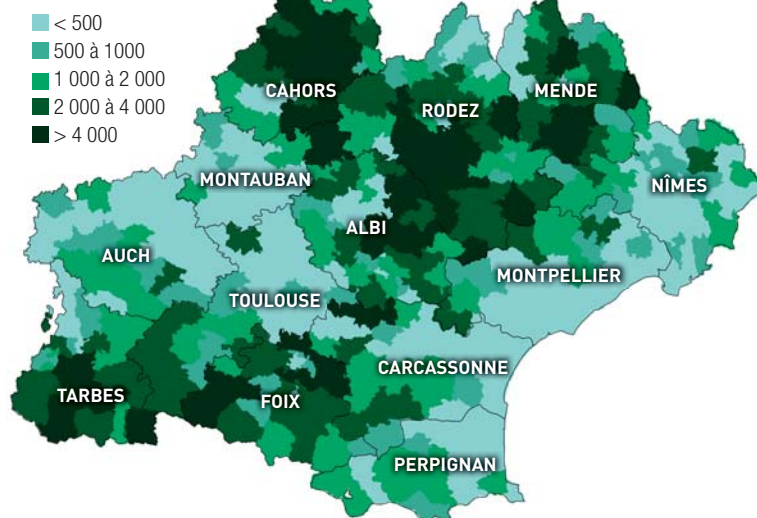
- **701 686** brebis nourrices (soit **21%** du cheptel national)
- **3 716** exploitations ont des brebis nourrices
dont 1 154 exploitations produisant sous signe de qualité
- **355** exploitations en AB ou en cours de conversion
- **8 818** UTA concernées
- **1 842** exploitations spécialisées
- **32 181** tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit **29%** de la production nationale)
- **319** millions d'€ de valeur produite soit **4,5%** du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2015 et 2016, Comptes de l'agriculture 2015, Agence Bio 2015)

FAITS MARQUANTS 2016 :

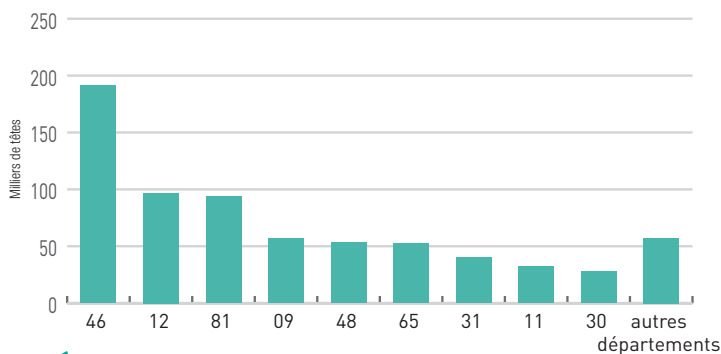
Outre la revalorisation des aides ovines et de l'ICHN dans le cadre de la PAC 2015-2020, la convergence des aides découplées va bénéficier à des élevages de type extensif bénéficiant de surface de landes et parcours importantes. 6 départements de la région sont touchés par le développement d'attaques de loups essentiellement sur le territoire des Causses et Cévennes et les Pyrénées (Aveyron, Lozère, Hérault, Aude, Gard et Pyrénées-Orientales). Les troupeaux sont vulnérables du fait des conditions d'élevage agropastorales. En 2016, 98 attaques ont été recensées et 369 brebis tuées.

Nombre de brebis nourrices par canton



RÉPARTITION DU CHEPTEL OVIN ALLAITANT

(Source : RA 2010)



NOMBRE DE BREBIS ALLAITANTES PAR DÉPARTEMENT

(Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN VIANDE*

	Ayant des ovins viandes*	Dont spécialisées	Dont exploitations mixtes bovin viande - ovins viande	Dont exploitations mixtes bovin lait - ovins viande	Dont polyculteur-éleveur
Nombre d'exploitations	3 716	1 842	757	296	515
SAU moyenne	87,2	80,7	77,6	121,8	84,7
STH + surface fourragère moyenne	76,7	76	72,4	108,3	54,5
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,3	1,5	2,4	1,6
Nombre moyen de brebis nourrices	211	232,4	172,4	179,2	218,2
UGB Ovin moyen	39	39,2	29,4	57	36,9

* >= 50 brebis nourrices

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filières/ovins-viande.html>
Chambre régionale d'agriculture : <http://www.lrmp.chambagri.fr/menu-horizontal/nos-publications/productions-agricoles.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINES VIANDE

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Les éleveurs ovin viande ont bénéficié d'une bonne conjoncture en 2015 même si les cours des agneaux ont légèrement fléchi par rapport à ceux, records, de 2014. Ils se sont situés dans la moyenne des 4 dernières années. La production d'agneau est stable mais le cheptel diminue, tout comme les importations. La consommation de viande ovine continue également de diminuer. Bien que l'effet de la mise en place de la nouvelle PAC soit globalement positif, les retards de paiement ne permettent pas d'évaluer tout leur impact sur les résultats économiques.

→ Grande stabilité du résultat

Le décalage entre l'offre et la demande en agneaux, du fait notamment des fêtes de Pâques positionnées tôt dans le calendrier, a engendré des prix d'agneaux plus bas qu'en 2014 en début d'année. La tendance s'est inversée à partir de septembre.

Le produit ovin progresse (+2,8%) du fait de la croissance des troupeaux et donc d'un nombre d'agneaux produits plus important. La comptabilité fait ressortir également une augmentation des aides de 3,6% malgré les retards de paiement. Dans le même temps les charges opérationnelles sont très stables, bien que le nombre de brebis augmente et que les frais de structure progressent très légèrement. Au final l'EBE est proche de 40 000 €. Ce niveau, assez stable depuis 2010, permet de maintenir un équilibre financier des exploitations.

→ Equilibre entre l'EBE et son utilisation

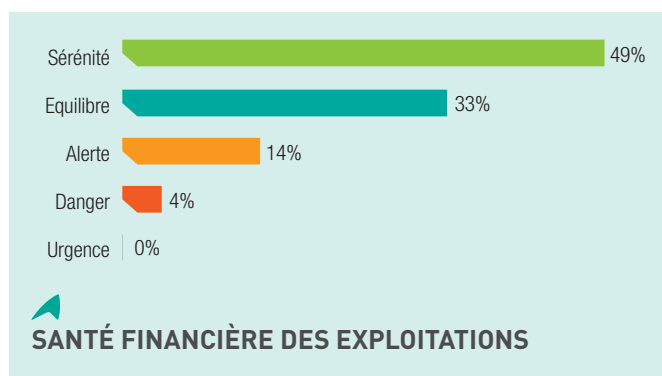
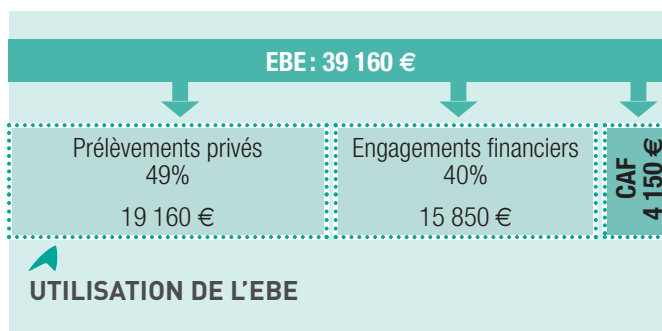
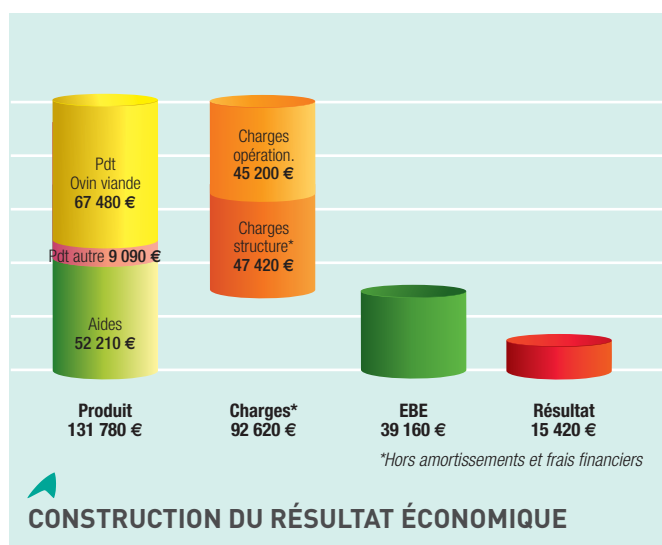
On note une stabilité de l'EBE, une stabilité des engagements financiers (proche de 40% de l'EBE) et des prélèvements privés à hauteur de 12 800 €/ UTH familiale. La capacité d'autofinancement reste positive et permet de faire face aux besoins en investissement tout en laissant une variation de trésorerie positive de 4 900 €. La situation de trésorerie s'améliore ainsi pour les deux tiers des exploitations.

→ Une situation financière saine

Comme l'an dernier, 82% des exploitations ovines ont une santé financière que l'on peut qualifier d'équilibrée ou sereine. C'est une proportion qui évolue peu depuis quelques années et c'est globalement mieux que la plupart des exploitations d'élevage. Moins de 5% des exploitations se retrouve en situation de danger dans ce classement. Une taille de troupeau mal adaptée aux moyens de production (faible nombre de brebis/ UTH, chargement élevé,...), et/ ou un manque de productivité en agneaux, expliquent en partie les difficultés de certains éleveurs.

L'échantillon CERFRANCE

- 235 exploitations spécialisées dont 42% ind., 31% GAEC, 26% EARL
- SAU : 175 ha dont 160 ha de SFP dont 88 ha de landes
- 1,5 UTH familiale / 0,1 UTH salariée
- Troupeau : 488 brebis soit 305 brebis/ UTH
- Prix moyen de l'agneau de boucherie : 114€





L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

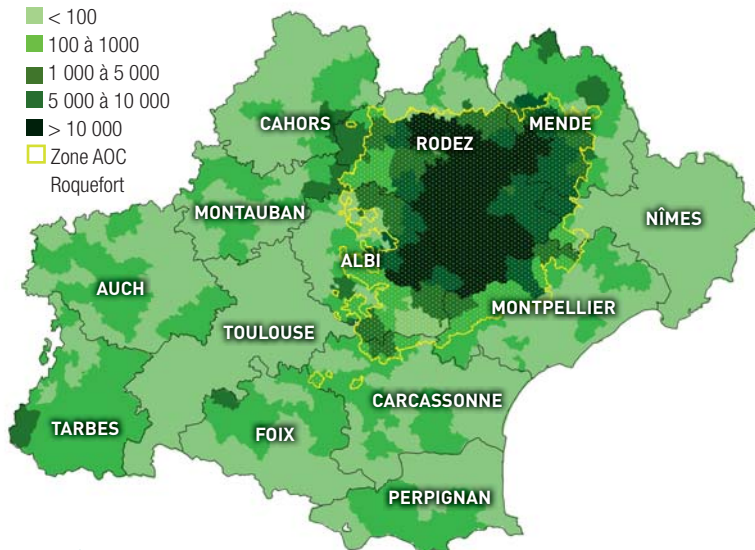
Avec plus de 738 600 brebis laitières, une production en 2016 de 203,4 millions de litres (soit 71% de la production nationale), **l'Occitanie se classe à la tête des régions productrices de lait de brebis.**

La production est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, en Aveyron, dans le Tarn et en Lozère. Ces trois départements détiennent 95% des brebis laitières et produisent 96% de la production totale de la région. La zone reconnue pour l'AOP Roquefort s'étend également sur une partie des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. Les livraisons à l'industrie de Roquefort ont représenté, en 2016, 84% de la production totale en lait de brebis de la région.

1 554 exploitations sont spécialisées dans cette production. Elles détiennent près de 66% du cheptel, le reste étant réparti dans des exploitations ayant un second atelier, bovin viande le plus souvent ou ovin viande. Depuis 2000, le cheptel a légèrement régressé (-4,7%) alors que la production se maintient.

Nombre de brebis laitières par canton

- < 100
- 100 à 1 000
- 1 000 à 5 000
- 5 000 à 10 000
- > 10 000
- Zone AOC Roquefort



LES CHIFFRES

- **738 615** brebis laitières (soit **60%** du cheptel national)
- **2 345** exploitations ont des brebis laitières
- **5 017** UTA concernées
- **1 554** exploitations spécialisées
- **203,4** millions de litres produits (soit **71%** de la production nationale)
dont 99% est livré à l'industrie
- **189** millions d'€ de valeur produite soit **2,8%** du produit agricole d'Occitanie

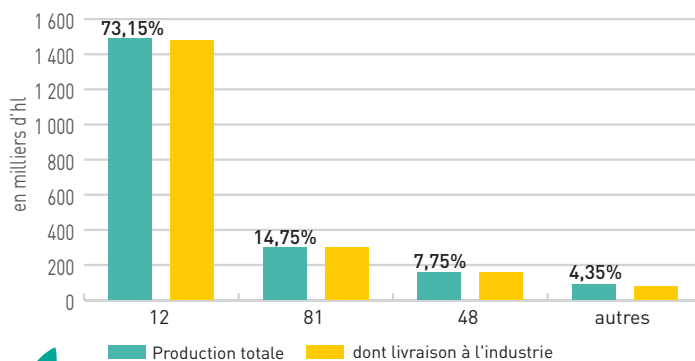
[Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2015, Comptes de l'agriculture 2015]

Dominance de la filière Roquefort et développement du lait de brebis certifié AB

L'interprofession de Roquefort réceptionne 85% des livraisons de lait de la région à l'industrie, soit 171 millions de litres en 2016. Un peu moins de la moitié de ces volumes (47%) a été transformée en Roquefort AOP. En 2016, les exportations de Roquefort ont été dynamiques, avec peu plus de 25% des transformations en Roquefort exportées (+6,58% par rapport à 2015). Ces dernières années, on assiste à un développement de la production de lait de brebis certifié AB, porté par une forte demande des industriels de la filière Roquefort et en dehors. En 2015, l'Occitanie compte 171 exploitations produisant du lait de brebis en AB, alors qu'elles n'étaient que 137 en 2010 (+24,8%). Hors bassin de Roquefort, les producteurs sont plutôt orientés sur la fabrication de produits fermiers et la vente directe. C'est principalement le cas dans le Massif des Pyrénées.

[Source : Confédération générale de Roquefort, Agence Bio 2015]

RÉPARTITION DU CHEPTEL OVIN LAITIÈRE (Source : RA 2010)



PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS PAR DÉPARTEMENT (Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN LAIT* (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des ovins lait *	Dont spécialisées	Dont exploitations mixtes avec atelier bovin ou ovin viande
Nombre d'exploitations	2 345	1 554	569
SAU moyenne	107	94,2	113,8
STH + surface fourragère moyenne	91,6	81,3	99,8
NB Moyen d'UTA	2,1	1,9	2,4
Nombre moyen de brebis laitières	338	336	310

* >= 25 brebis laitières

FAITS MARQUANTS 2016 : la filière Roquefort se réorganise

C'est dans l'incertitude que les producteurs de la filière Roquefort ont démarré la campagne 2016, première campagne effective de la mise en place d'un nouveau système de gestion des volumes et des prix, suite à la réforme du « paquet lait ». Ce n'est que courant décembre que les producteurs ont eu connaissance de leur volume contractualisé et qu'en avril que les règles de paiement du lait ont été définitivement arrêtées. Cette ambiance incertaine, n'a pas été préjudiciable aux volumes produits. La collecte du Rayon de Roquefort a en effet, progressé de 7,1% pour atteindre 171 millions de litres en 2016. Avec une perte de 80 producteurs, l'augmentation de volume a été de 12,1% par point collecté.

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/ovin-lait.html>

Chambre régionale d'agriculture :

<http://www.lrmp.chambagri.fr/menu-horizontal/nos-publications/productions-agricoles.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS LAIT

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

2015 est une année marquée par une progression des volumes de lait produit par exploitation (+2,6% en moyenne par point de collecte dans le Rayon de Roquefort) et une conjoncture favorable tant sur le prix du lait (+2,4%) que sur le prix des agneaux (+12%). Conjointement à cela, les charges continuent leur baisse sur 2015 (-2% pour l'indice IPAMPA brebis laitières).

→ Un produit animal en hausse

L'augmentation des volumes livrés (+2%), associée à l'augmentation du prix du lait de 3%, expliquent l'augmentation du produit d'exploitation. La production par brebis progresse pour atteindre 269 litres. La valorisation des agneaux progresse en moyenne de 7 €/agneau.

Les charges opérationnelles restent stables avec une baisse du poste engrais. On note cependant une progression des frais vétérinaires de 23%.

La charge d'aliments aux 1000 l. a baissé de 7 € par rapport à 2014, liée principalement à une baisse du prix de l'aliment. Ce poste reste la principale charge.

Les charges de structures se stabilisent. La baisse du carburant est atténuée par la hausse des frais généraux.

La combinaison de ces différents facteurs se solde par une augmentation de l'EBE de 10% pour atteindre plus de 64 000 €. On note tout de même que 14% de l'échantillon a un EBE inférieur à 30 000 € et 21% supérieur à 90 000 €.



→ Une progression de l'EBE

Les engagements financiers progressent de 3% et consomment 39% de l'EBE. Les prélèvements privés progressent pour atteindre 17 800 €/UTHF, laissant une marge de sécurité confortable à hauteur de 10% de l'EBE.

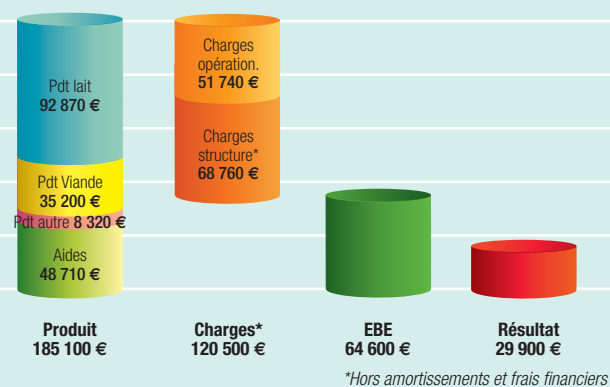
→ La situation financière reste saine

L'endettement global reste stable à 41% avec une situation à court terme qui se dégrade.

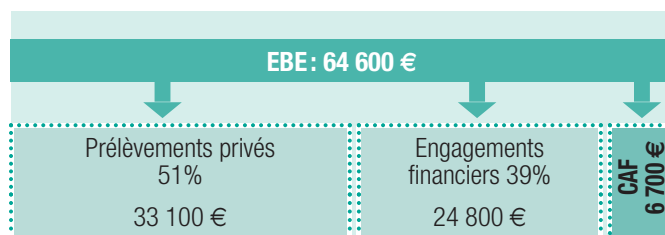
Le fonds de roulement progresse de 7% et permet de financer plus de 8 mois de charges.

L'échantillon CERFRANCE

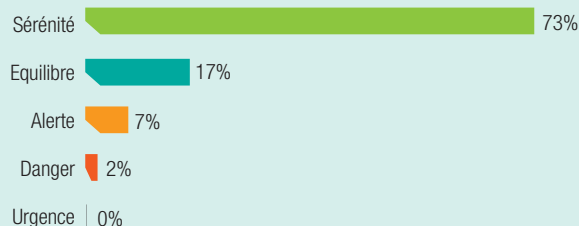
- **729 exploitations spécialisées** dont 47% en GAEC, 29% individuelles et 23% en EARL
- **SAU : 121 ha** avec 101 ha de SFP dont 32 ha de landes
- **1,8 UTH familiale / 0,2 UTH salariée**
- **Troupeau : 363 brebis**
- **98 000 l. de lait** vendus soit 269 l. / brebis
- **Prix moyen du lait : 950 € / 1000 l.**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE CAPRIN

En détenant 13% du cheptel de chèvres françaises, l'**Occitanie produit 12% de la production de lait nationale et 14% des fabrications de produits fermiers.** En 2010, la filière comptait 800 exploitations dont 50% sont spécialisées.

Deux logiques de production différentes se retrouvent dans les exploitations : les spécialisées livreurs et les spécialisées fromagers qui transforment le lait en fromage.

Dans le nord de la région et plus spécifiquement dans l'Aveyron et le Tarn, se concentre la production destinée aux IAA. 75% du lait produit est à destination de l'industrie. L'Aveyron à lui seul produit 60% des volumes livrés. Cette production a triplé en l'espace de 20 ans, bien qu'un ralentissement voire une diminution soit observée depuis 2012, en raison d'une conjoncture plus défavorable.

Dans le sud de la région et dans le Lot, la production est plus orientée vers la fabrication de produits fermiers. 70% des volumes sont en effet à destination d'entreprises de transformation fermière ou transformés à la ferme contre 16% dans le nord de la région. C'est le cas notamment dans les Pyrénées ou dans les zones d'appellation Pélardon et Rocamadour. Dans les Pyrénées, la race Pyrénéenne se développe et avec elle la production de fromages et de cabris lourds.

Dans la région, on trouve deux SIQO en fromages de chèvre à forte notoriété : l'AOC Rocamadour dans le Lot qui regroupe 80% des éleveurs de ce département et l'AOC Pélardon dont la zone d'appellation couvre une partie de l'Hérault (Montagne Noire et Garrigues), du Gard (Cévennes et Garrigues), de la Lozère (Cévennes) et de l'Aude (Corbières audoises). Au final 343 exploitations produisent sous SIQO. En 2015, 225 tonnes de Pélardon ont été produites dont 155 tonnes en production fermière. 1 182 tonnes de Rocamadour ont été fabriquées sur la même période dont 364 tonnes en production fermière.

LES CHIFFRES

- **110 351** chèvres
- **800** exploitations ont des chèvres
dont 343 exploitations produisant sous signe de qualité (hors AB)
- **171** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **1 739** UTA concernées
- **403** exploitations spécialisées
dont 183 livreurs et 220 fromagers
- **71,2** millions de litres produits (**12%** de la production nationale)
- **64** millions d'€ de valeur produite soit **0,9%** du produit brut total agricole d'Occitanie

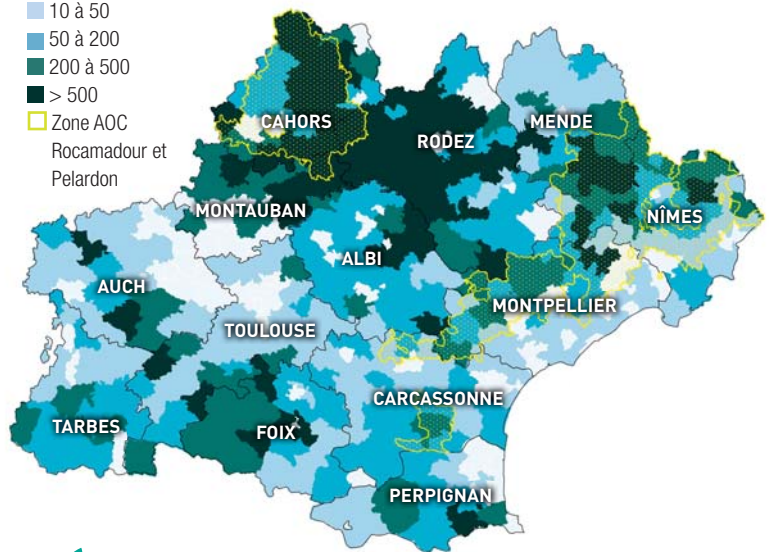
(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2015, Comptes de l'agriculture 2015, Agence Bio 2015)

FAITS MARQUANTS 2016 : une filière à la recherche de volume

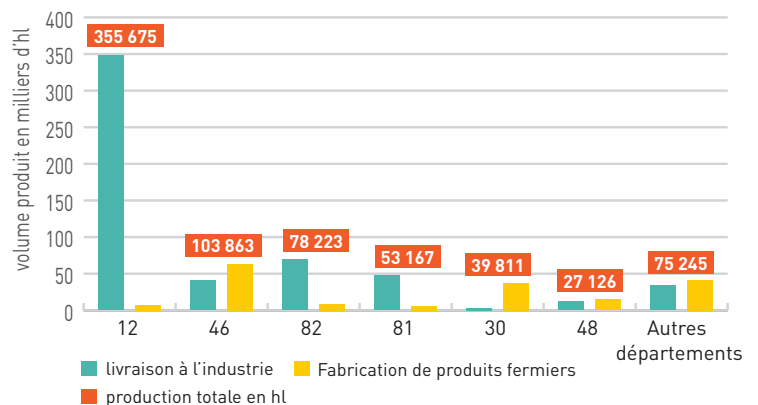
Après avoir traversé plusieurs années de crises en raison d'une production trop importante de lait par rapport à la demande, l'horizon s'est dégagé pour les éleveurs caprins. La filière est dynamique et les industriels manquent aujourd'hui de matière première, entraînant les prix du lait à la hausse. Les fromages de chèvre sont de plus en plus plébiscités par les consommateurs. Les fromages AOP en particulier tirent leur épingle du jeu avec des chiffres de commercialisation en progression depuis quelques années (+7,1% pour le Pélardon en 2015 par rapport à 2013).

Nombre de chèvres par canton

- < 10
- 10 à 50
- 50 à 200
- 200 à 500
- > 500
- Zone AOC Rocamadour et Pélardon



RÉPARTITION DU CHEPTEL CAPRIN (Source : RA 2010)



PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE PAR DÉPARTEMENT (Source : SAA 2016)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS CAPRIN LAIT* (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des caprins *	Dont spécialisées livreurs	Dont spécialisées fromagers	Dont exploitations avec atelier herbivore viande	Dont polyculture-élevage
Nombre d'exploitations	800	183	220	238	73
SAU moyenne	58,7	49,4	31,1	82	62
Nb Moyen d'UTA	2,2	1,8	2	2,2	2,5
Nombre moyen de chèvres	151	209	72	159	182

* >=50 chèvres en livraison ou >=10 chèvres en transformation

PLUS D'INFOS sur

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/caprin.html>

Chambre régionale d'agriculture : <http://www.lrm.chambagri.fr/menu-horizontale/nos-publications/productions-agricoles.html>



LE POINT CAMPAGNE

En 2015, le cheptel laitier national continue de reculer. En revanche, la région Sud-Ouest profite d'une meilleure dynamique. Les volumes produits en France (+1%) et en Occitanie (-1%) se stabilisent par rapport à 2014. Cette collecte a été insuffisante pour satisfaire la demande des industriels, portée par une consommation dynamique (+6%). En conséquence, le prix du lait a poursuivi sa progression, entamée en 2013. Dans le même temps, les coûts de production ont diminué de 3,6% en 2015.

CAPRINS LIVREURS DE LAIT

➔ Plus d'EBE grâce à la hausse du produit lait

La croissance de la production de lait par chèvre et par exploitation, et un prix du lait supérieur (+13 € aux 1 000 litres), ont amélioré le produit animal de 7%. Les aides (33 700 €) augmentent faiblement et assurent 16% du produit total. Les charges (+2,8% par rapport à N-1) progressent moins vite que le produit. La hausse la plus notable porte sur les charges de mécanisation et ce malgré un coût en carburant plus faible. Le poste aliment demeure la première dépense pour ces élevages (40% des charges totales hors amortissement). Au final, l'EBE se trouve conforté. Il existe une grande disparité entre exploitations : pour un cinquième du groupe le ratio EBE/produit est inférieur à 20% et pour 16% des fermes il dépasse les 35%.

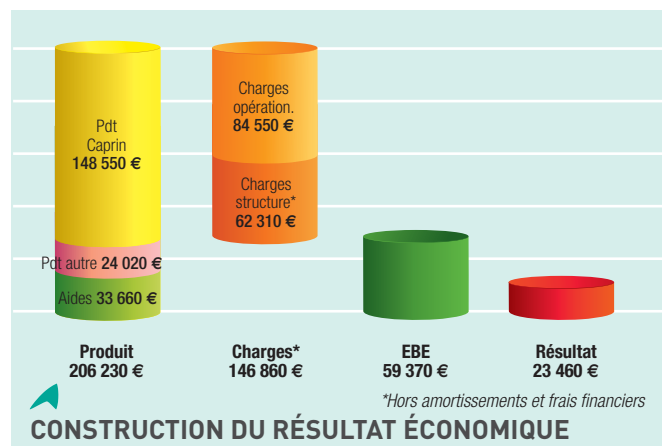
➔ Améliorer encore le fonds de roulement

Les annuités absorbent encore près de la moitié de l'EBE. La hausse de l'EBE a permis d'améliorer les prélèvements privés et le fonds de roulement.

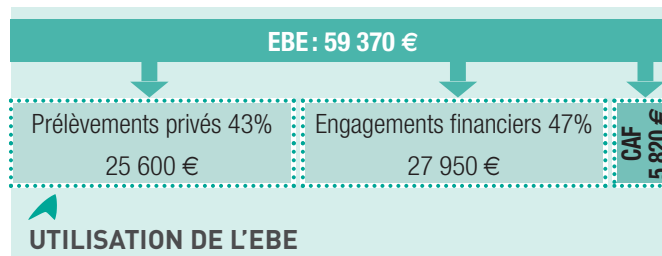
L'échantillon CERFRANCE Livreurs

- 61 exploitations spécialisées, dont 48% GAEC, 30% individuelles et 21% EARL
- SAU : 76 ha dont 62 ha de SFP
- 1,8 UTH familiale / 0,2 UTH salariée
- Troupeau moyen : 284 chèvres
- Production totale : 202 000 l. soit 710 l. de lait/chèvre à un prix moyen de 700€/1 000 l.

Ce dernier ne couvre que 108 jours du cycle de charges. Il faut continuer à le conforter, surtout pour les 23% d'entreprises se situant dans les zones « alerte », « urgence » et « danger ».



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

CAPRINS FROMAGERS

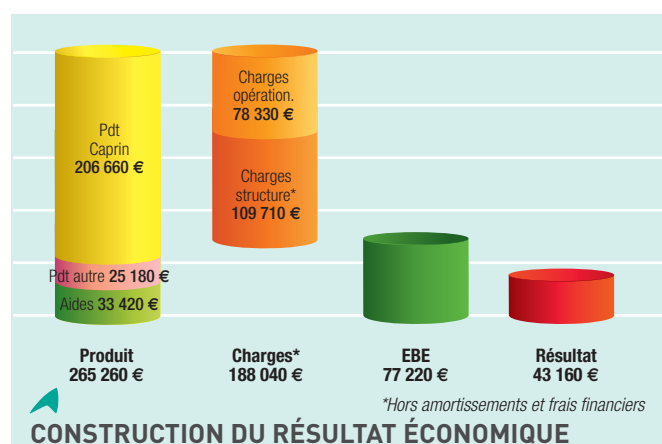
➔ Une production exigeante en main-d'œuvre

Le groupe est composé à 75% d'exploitations lotoises qui produisent sous l'appellation AOP Rocamadour avec des circuits de commercialisation solides. Le fait de transformer rend ces structures moins sensibles à la conjoncture laitière. Le produit caprin progresse en 2015 pour s'établir à 1 050 €/chèvre. L'ensemble des charges évolue peu (+3%). Les postes aliment et main-d'œuvre salariée absorbent chacun plus de 20% des charges hors amortissements. L'EBE s'améliore entre 2014 et 2015. Il existe une grande disparité en matière d'EBE (du simple au triple) en fonction de l'effectif du troupeau.

➔ Poursuivre encore l'amélioration du fonds de roulement

L'augmentation de l'EBE a permis de conforter le fonds de roulement, mais il n'assure encore que 100 jours du cycle de charges. Les engagements financiers demeurent stables et n'absorbent que 34% de l'EBE. Grâce à

une gestion raisonnée des investissements et des prélèvements privés modestes, ces entreprises parviennent à consolider leur trésorerie. Toutefois l'endettement CT représente encore 21%.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

L'échantillon CERFRANCE Fromagers

- 27 exploitations spécialisées dont 56% GAEC, 26% individuelles et 15% EARL
- SAU : 97 ha dont 82 ha de SFP
- 2,1 UTH familiales / 1,4 UTH salariée
- Troupeau moyen : 197 chèvres

L'ÉLEVAGE PORCIN



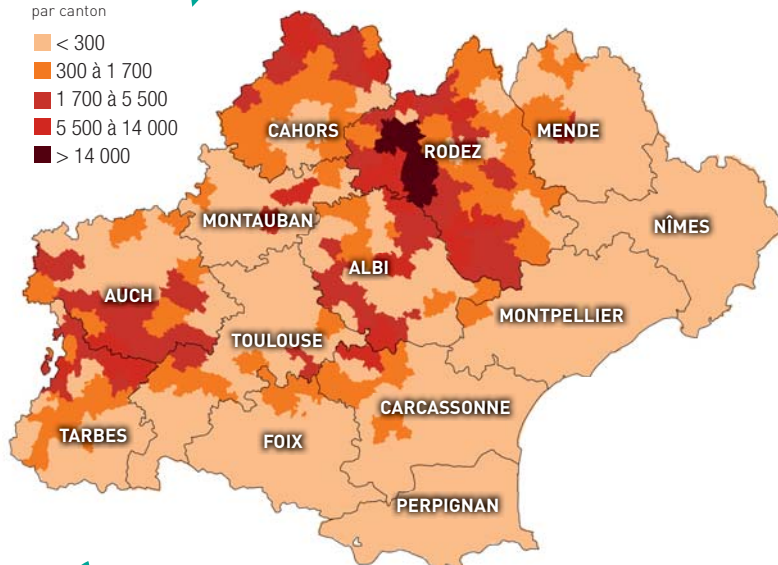
L'Occitanie possède 3,5% du cheptel national de truies alors qu'elle produit 3% de la viande porcine française. Cette filière décline depuis le début des années 2000. En cause, les crises successives qui l'ont secouée et qui ont provoqué l'abandon de beaucoup d'ateliers. **La production a ainsi chuté, entre 2000 et 2015, de près de 21%.** Elle reste insuffisante pour répondre à la demande des transformateurs locaux, nombreux sur le territoire.

Les ateliers se concentrent dans le Nord de la région (Lot-Aveyron-Tarn) qui représente 70% de la production et dans une moindre mesure dans le Gers et les Hautes-Pyrénées. La majeure partie des exploitations possède un, voire deux ateliers complémentaires à l'atelier porcin : atelier végétal (grandes cultures) ou animal (bovin viande ou lait).

Plus de 85% des porcs sont produits dans le cadre d'un cahier des charges SIQO : IGP Bayonne, IGP Jambon de Lacaune, IGP Saucissons et saucisses de Lacaune, IGP Porcs du Sud-Ouest, Label Rouge. Depuis décembre 2015, le porc noir de Bigorre a obtenu une AOC tout comme le jambon noir de Bigorre.

Effectif porcin par canton

- < 300
- 300 à 1 700
- 1 700 à 5 500
- 5 500 à 14 000
- > 14 000



LES CHIFFRES

- 35 722 truies (soit 3,5% du cheptel national)
- 759 exploitations ont des porcs
- 73 exploitations en AB ou en conversion
- 1 640 UTA concernées
- 80 exploitations spécialisées (n'ayant que des porcs) dont 41 exploitations produisant sous signe de qualité
- 63 252 tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit 3% de la production nationale)
- 78 millions d'€ de valeur produite soit 1,1% du produit agricole d'Occitanie

[Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2015 et 2016, Comptes de l'agriculture 2015, AgenceBio 2015]

RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCIN [Source : RA 2010]



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PORCINE EN OCCITANIE

[Source : SAA 2015]

FAITS MARQUANTS 2016 : retour de la Chine sur les marchés mondiaux

Les années se suivent et ne se ressemblent pas en production porcine. La conjoncture porcine subit un spectaculaire revirement avec une augmentation des cours. En cause, la Chine qui suite à une réduction de son cheptel a augmenté très fortement ses importations permettant l'assainissement et le rééquilibrage du marché européen qui souffrait d'une surproduction (augmentation importante des volumes produits en Allemagne et en Espagne à partir de 2015).

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PORCINES [Source : RA 2010/Inosys]

	Ayant un atelier porcin significatif*	Dont spécialisées	Dont polyculture - élevage (atelier porcin)	Dont mixtes herbivores viande - atelier porcin	Dont polyculture - élevage herbivores viande et atelier porcin	Dont polyélevage herbivores viande et lait et atelier porcin
Nombre d'exploitations	759	80	206	184	97	95
SAU Moyenne	64,8	12,2	61,8	66,1	99,5	62,6
Nb Moyen d'UTA	2,2	2,2	2,1	2	2,3	2,3
Nombre d'exploitations ayant des truies	569	55	107	94	52	35
Nombre moyen de truies**	66,5	228,9	93	72,4	81,7	86,8
Nombre d'exploitations ayant des places d'engraissement***	1 327	60	215	168	96	89
Nombre moyen de places d'engraissement***	235	591	469	401	496	456

* >= 10 truies ou 50 places d'engraissement

** pour les exploitations avec activité naisseur

*** y compris exploitation <=10 truies et/ou 50 places d'engraissement

PLUS D'INFOS sur

Midiporc : www.midiporc.fr

IFIP : <http://www.ifip.asso.fr/fr>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS PORCINES

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

2015 marque l'apogée d'une crise sévère pour la filière porcine avec un marché national très perturbé. Les cours subissent une forte baisse sous l'effet de l'augmentation de la production européenne. Le manque de compétitivité des exploitations françaises provoque une diminution des exportations de 6% alors que la production augmente de 1%. En parallèle, la consommation de viande de porc des ménages se replie de 1,5%. Les prix s'effondrent pour finir par atteindre leur plus bas niveau en fin d'année.

NAISSEURS ENGRAISSEURS

→ Un produit qui progresse

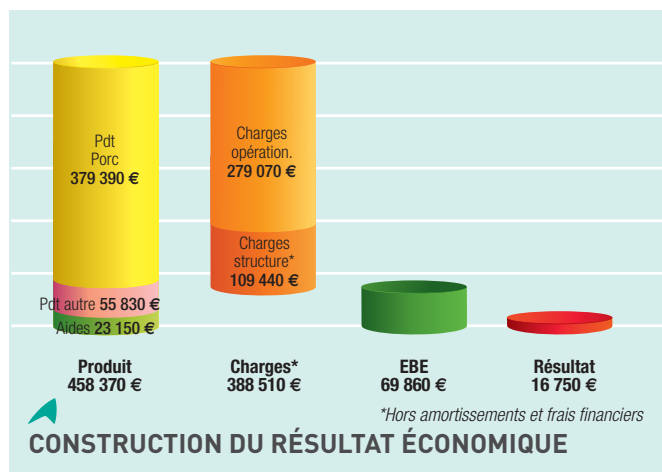
Le cheptel progresse de 5 truies en moyenne permettant une augmentation du nombre de porcs vendus de 6%. Le prix baisse de 8 € par porc atténuant ainsi l'augmentation du produit porcin. Les charges restent constantes. Au niveau opérationnel, le poste aliment occupe toujours la première place. L'augmentation du nombre de porc atténue la baisse de ce poste (- 8% par porc). Pour les charges de structure, la baisse des charges sociales exploitants est compensé par la hausse des frais généraux et des frais financiers.

→ Le poids des emprunts affaibli la capacité d'autofinancement

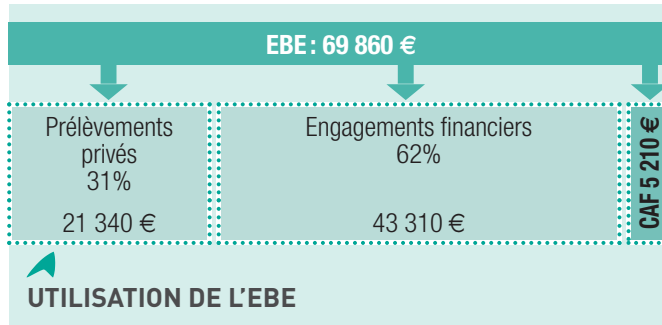
L'EBE progresse de 11% pour atteindre 69 860 €, il est absorbé pour 60% par les annuités. Les prélèvements privés s'élèvent à 14 900 €/UTHF, laissant une marge de sécurité faible à 5 200 €.

L'échantillon CERFRANCE

- 51 exploitations spécialisées dont 35% individuelles, 37% EARL, 18% GAEC
- SAU : 60 ha dont SCOP 32 ha
- 1,4 UTH familiale / 1 UTH salariée
- 128 truies
- Prix moyen du porc charcutier : 137 € (hors transformateurs)



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

ENGRAISSEURS

→ L'EBE s'améliore

L'augmentation du nombre de porcs vendus explique la progression du produit animal. La baisse des charges opérationnelles de 7%, portée principalement par le poste aliments, et la constance des charges de structures, permettent une progression de l'EBE qui atteint 45 780 €. L'EBE est absorbé pour 57% par les annuités d'emprunt.

L'échantillon CERFRANCE

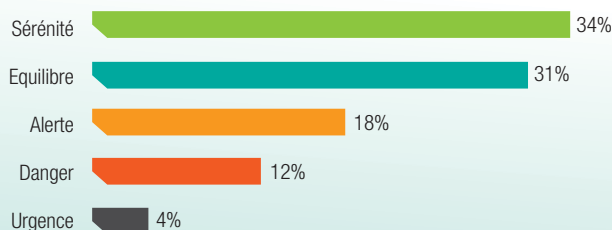
- 11 exploitations spécialisées dont 5 individuelles, 5 EARL, 1 GAEC
- SAU : 45 ha dont SCOP 23 ha
- 1,2 UTH familiale / 1 UTH salariée
- 1 316 porcs vendus

TOUS PORCINS

→ Situation financière : les écarts se creusent

Le fond de roulement s'améliore pour couvrir 126 jours de charge, avec un taux d'endettement global de 53%.

Le nombre d'exploitations jugées en bonne situation progresse mais on compte 4% des exploitations jugées en situation d'urgence, les engraisseurs étant plus impactés avec 9% de l'échantillon.



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

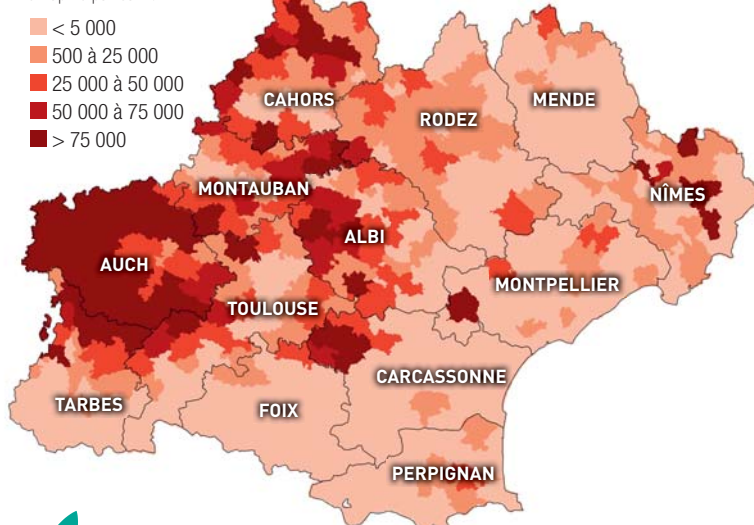


L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

Occitanie a produit en 2015, 3% des volailles de chair, 22% des canards gras, 21% du foie gras (canard et oie) et 4% des lapins du territoire national. La région produit également 7% des volailles festives (dindes, pintades...) et 3% des œufs de consommation.

Plus du tiers des 2278 exploitations détenant des volailles se situe dans le Gers. Ce département regroupe 34% des exploitations ayant des volailles. Le reste de la production se retrouve essentiellement dans le Lot et le Tarn (10% des volailles). Le Gers possède en outre 41% des exploitations ayant des palmipèdes. Cette production se localise également dans le Lot, les Hautes-Pyrénées (11% chacun) et la Haute-Garonne (9%). La production de lapins est, elle, concentrée dans le Nord de la région (Aveyron et Lot), dans les Hautes-Pyrénées et l'Hérault.

Effectif en volailles, palmipèdes et lapins par canton



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS [Source : RA 2010]

LES CHIFFRES

Effectifs présents dans les exploitations en 2015 :

- **2,1 millions de volailles de ponte, 6,3 millions de poulets de chair, 1,8 million de volailles festives, 3,3 millions de palmipèdes et 58 000 lapines**
- **2 278 exploitations ont un atelier volailles significatif*, 1 601 un atelier palmipèdes** et 86 un atelier lapins*** dont 542 ateliers certifiés AB**
- **316 exploitations spécialisées en volailles, 325 en palmipèdes et 28 en lapins**
dont 203 exploitations produisant sous SIQO (LR + IGP) et des élevages bio toutes espèces (hors palmipèdes gras)
- **42 729 tonnes équivalent carcasse produite en volailles**
- **46 393 tonnes équivalent carcasse en palmipèdes**
dont 4 058 tonnes de foie
- **393,5 millions d'œufs produits**
- **2 203 tonnes équivalent carcasse de viande de lapin produite**
- **246 millions d'€ de valeur produite en volaille et œufs soit 3,4% du produit brut total agricole d'Occitanie**

[Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2015, Comptes de l'agriculture 2015, AgenceBio 2015]

Ces filières sont fortement marquées par la production sous signes de qualité. En volailles, 3 SIQO dont un pour la production d'œufs, réalisent 23,5% du chiffre d'affaires de la filière : Volailles fermières du Gers (IGP+LR), Volailles fermière du Ségala et du Quercy (LR), Œuf Cocorette (LR+AB). Concernant les palmipèdes, 3 SIQO couvrent l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière : Canard à foie gras du Sud-Ouest (LR+IGP), Canard à foie gras du Gers (IGP), Oie fermière Label Rouge (élevée dans le Gers). On retrouve également d'autres SIQO comme le Poulet fermier cou-nu jaune des Cévennes et le Poulet fermier du Languedoc (LR + IGP).

FAITS MARQUANTS 2016 : Influenza Aviaire

La filière avicole affronte une épizootie d'influenza aviaire sans précédent. Depuis le 24 novembre 2015 et au 1^{er} septembre 2016, 81 foyers d'influenza aviaire ont été déclarés au niveau national dont 19 dans 5 départements d'Occitanie. Une partie de la région a été placée en zone de restriction jusqu'au 15 septembre 2016. Durant cette période, les mouvements de volailles vivantes ont été limités à l'intérieur de cette zone. Une mesure drastique de vide sanitaire (avec nettoyage et désinfection des installations) a été instaurée pour éradiquer le virus dans les exploitations de palmipèdes du 18 janvier 2016 au 15 mai 2016. En décembre 2016, une nouvelle souche du virus (H5N8) a fait son apparition dans certains élevage du Sud-Ouest. En Occitanie, le département du Gers est particulièrement touché. Pour endiguer la propagation de ce virus hautement pathogène pour les volailles, des mesures d'abattage préventifs massifs de palmipèdes ont été ordonnées dans 4 départements dont le Gers et les Hautes-Pyrénées. Les conséquences économiques de ces épizooties sur la filière palmipède et avicole régionale seront lourdes. Ces épisodes remettent en cause la pérennité de certains ateliers. Les premières estimations font état d'une baisse de 25% du volume de foie gras produit en 2017.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS [Source : RA 2010/Inosys]

	Ayant des volailles*	Dont spécialisées	Ayant des palmipèdes**	Dont spécialisées	Ayant des lapins	Dont spécialisées
Nombre d'exploitations	2 278	316	1 601	325	86	28
SAU moyenne	54,8	6,5	53	666,2	31,5	2,3
Nombre moyen d'UTA	2	1,6	2	1,6	2,5	1,2
Nombre moyen de têtes de volailles moyens ou nombre de têtes d'oies et de canard ou nombre de lapins moyen	2 506	3 850	2 226	2 618	196	255
Surface moyenne de bâtiments (m²)	514,2	748,8	289,5	240,8	-	-

*>= 200 poules pondeuses ou repro ou >= 200 volailles de chair ou >= 30 autruches ou >= 500 pigeons ou cailles ou >= 150 m² de bâtiments volailles de chair ou >=500 volailles totales

**>= 100 oies ou canards ou présence de gavage de volailles

***>= 50 lapines mères

PLUS D'INFOS sur

ITAVI : <http://www.itavi.asso.fr/>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

La baisse des cours des matières premières entrant dans la composition des aliments en aviculture constitue un facteur favorable : le prix du maïs a diminué tout au long de 2015 pour atteindre 149 €/T en février 2016, tandis que le tourteau de soja a baissé de 9,4% entre 2014 et 2015. La situation des marchés est quant à elle différente selon les productions :

Palmipèdes gras : augmentation en 2015 des quantités achetées de foie gras par ménage (+3% en volume en France et +5% en valeur), illustrant peut-être une démocratisation de la consommation de foie gras. La balance commerciale est largement positive avec une progression des volumes exportés. Néanmoins, 2015 a été marquée par l'épizootie aviaire qui s'est déclenchée d'abord dans le Gers. L'effet a été immédiat avec un repli des abattages de 20% en janvier 2016. Malgré les mesures d'indemnisation prévues, les conséquences économiques et l'impact sur la trésorerie se feront certainement ressentir en 2016.

Volailles de chair : la consommation est soutenue et les exportations reprennent. En France, en 2015, le niveau de consommation de volailles est historiquement haut, impliquant une augmentation des abattages de 2% en nombre de têtes.

Poules pondeuses : la France est le 1^{er} producteur d'œufs de consommation en Europe. Néanmoins il y a une légère baisse des mises en place (-4%) en 2015, couplée à une hausse de la production (+0,8%). Il y aurait donc une tendance à l'allongement de la durée d'élevage. Une autre tendance forte est la progression des systèmes « alternatifs » : en 2015, 31% des poules françaises sont élevées en plein air, en bio, sous label rouge ou autre signe officiel de qualité. En termes de prix, nous constatons une légère progression par rapport à 2014 avec un cours de l'œuf moyen à 7,03 €/ 100 pièces en novembre 2015.

VOLAILLES DE CHAIR

→ Des résultats économiques en progression, portés par la consommation

L'EBE est en progression en 2015 grâce à l'augmentation des produits et non pas à la contraction des charges. Le poste aliment est de loin le premier poste de charges avec une part d'autoconsommation très faible. Ceci s'explique par la précision technique demandée pour la formulation. Les amortissements viennent gonfler les charges de structure, ce qui illustre une reprise des investissements qui devrait se poursuivre pour la mise en place des nouvelles normes de biosécurité.

→ Avec une efficacité économique de 16%, un EBE insuffisant

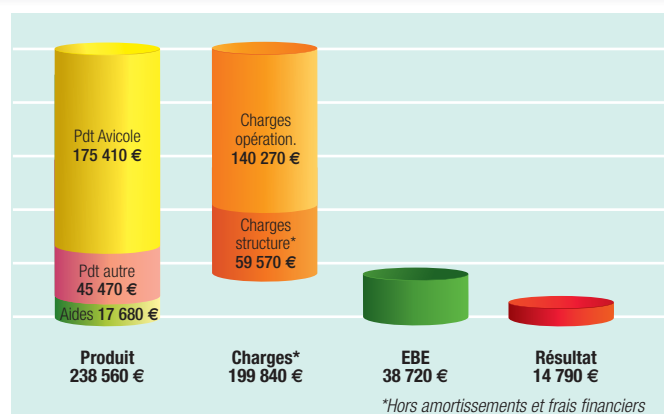
L'EBE/UTH familiale est de 29 100 €, dont près de 55% est consacré au remboursement d'emprunt. Malgré la conjoncture favorable pour les volailles, l'EBE reste faible, ce qui oblige à comprimer les prélèvements privés pour préserver la trésorerie. Le fond de roulement est équivalent à 73 jours de charges ce qui est proche du cycle de production mais ne laisse aucune marge de manœuvre.

→ Stabilité de la situation financière

Comme l'an passé, 68% des élevages de volailles de chair sont dans une situation financière sereine ou équilibrée. Le nombre d'exploitations en danger est plus faible que dans les autres filières avicoles. La production de volaille est un élevage bien maîtrisé techniquement, avec des marges indexées sur le coût alimentaire qui permettent un revenu régulier.

L'échantillon CERFRANCE

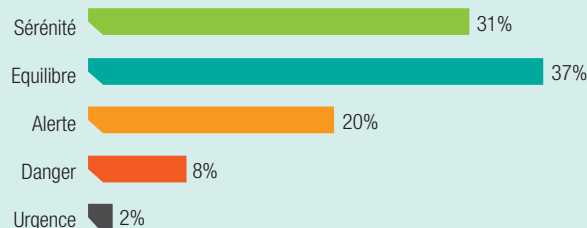
- 83 exploitations spécialisées dont 57% individuelles et 27% en EARL
- SAU : 55 ha dont 24 ha en grandes cultures et 28 ha en SFP
- 1,3 UTH familiale / 0,5 UTH salariée



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PRÊTS À GAVER

→ Des résultats économiques stables avec une efficacité économique de 16%

La marge dégagée est assez faible mais stable car la plupart des éleveurs de PAG travaillent en filière longue. Les charges opérationnelles sont composées à 77% des achats d'aliment. Parmi les charges de structure, ce sont la mécanisation puis les frais généraux (assurance, eau, gaz, électricité) qui ont le plus d'impact.

→ Un EBE plutôt fragile

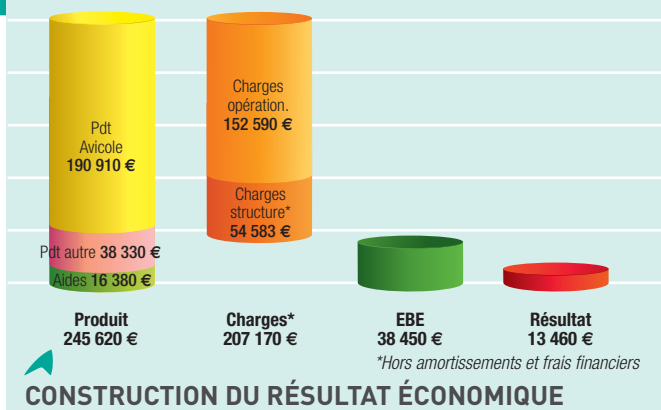
L'EBE est équivalent à celui de l'année passée, mais on assiste à une alternance entre CAF faible et négative d'une campagne à l'autre. Les résultats ne permettent aucun investissement ou prélèvement supplémentaire. Ceci risque de compliquer la mise en place des mesures de biosécurité en 2016 et 2017.

→ La situation financière se tend

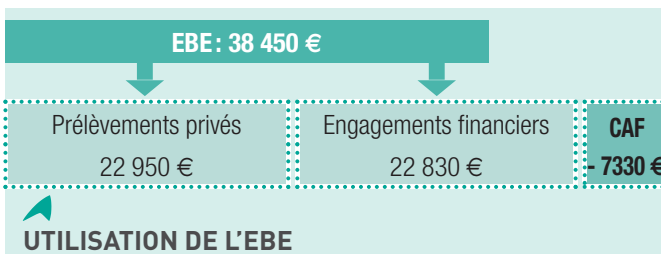
Les marges réduites ne permettront pas de financer les investissements pour la biosécurité qui seront très importants dans certains systèmes d'élevage (en tunnel par exemple). De plus, le fond de roulement disponible ne couvre que 24 jours de charges, ce qui est inférieur à la durée du cycle d'élevage.

L'échantillon CERFRANCE

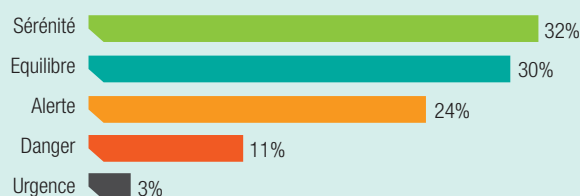
- 66 exploitations spécialisées dont 47% individuelles et 38% en EARL
- SAU : 51 ha dont 24 ha en grandes cultures et 23 ha en SFP
- 1,3 UTH familiale / 0,2 UTH salariée



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

GAVAGE

→ Une production stable et des charges influencées par le coût de l'aliment

Le produit avicole s'élève à 82 500 €/UTH. Il a été très légèrement affecté par le vide sanitaire du printemps 2016. Les conséquences économiques de l'épidémie d'influenza aviaire devraient être plus importantes lors de la campagne suivante. Les charges d'aliment représentent 59% des charges opérationnelles, c'est pourquoi les variations des cours influencent beaucoup les résultats. L'efficacité économique de ce système de production est de 21% en 2015, illustration de la valeur ajoutée du gavage. Dans notre échantillon, 12% des exploitations transforment tout ou partie de leur production. Elles ont un EBE moyen équivalent à l'ensemble des gaveurs mais emploient plus de main d'œuvre (2.47 UTH).

→ Un EBE correct mais insuffisant pour satisfaire les besoins

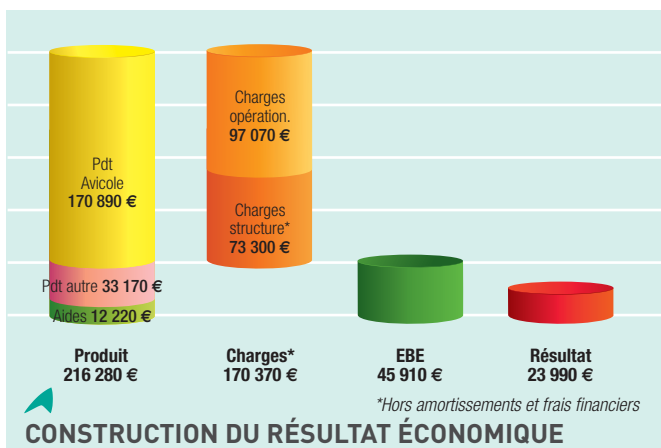
Avec un EBE/UTH familiale de 31 440 € l'activité de gavage permet de couvrir 21 300 € d'engagements financiers et de dégager un SMIC par exploitant, ce qui conduit à une capacité d'autofinancement négative. Ceci peut être problématique au vu des normes de biosécurité et des risques de baisse de la production qui feront suite à l'épizootie, d'autant que 17 % des exploitations sont en mauvaise situation financière.

→ Il faudra rester vigilant sur la santé financière

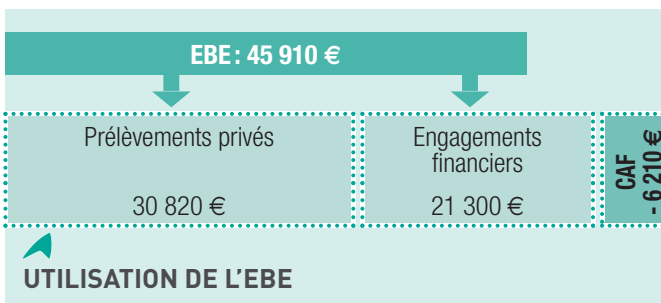
72% des exploitations sont dans une situation financière qualifiée de sereine ou équilibrée, mais 17% sont dans une situation de danger voire d'urgence. Attention à l'évolution de ces indicateurs compte tenu des investissements de biosécurité qui devront être réalisés dans les filières courtes.

L'échantillon CERFRANCE

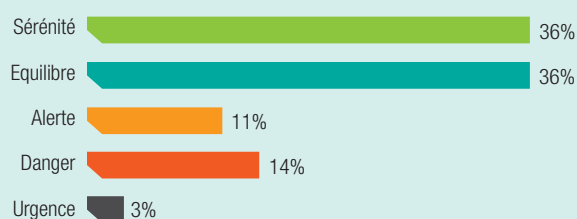
- 132 exploitations spécialisées dont 47% individuelles et 30% en EARL
- SAU : 39 ha dont 19 ha en grandes cultures et 17 ha en SFP
- 1,5 UTH familiale / 0,6 UTH salariée



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'APICULTURE

Avec près de 164 000 ruches et 3 188 tonnes de miel produites par les exploitations agricoles en 2015, Occitanie détient 22% des ruches et réalise 22% de la production de miel nationale. Elle est la 1^{re} région apicole de France.

Alors que la production de miel a fortement chuté à l'échelon national (-15% entre 2000 et 2015), celle de la région Occitanie a connu une diminution moins importante. 2015 a même enregistré une récolte record dépassant de 40% celle de l'année 2014. Cette récolte reste toutefois exceptionnelle et loin d'égaliser celles réalisées en moyenne dans les années 90.

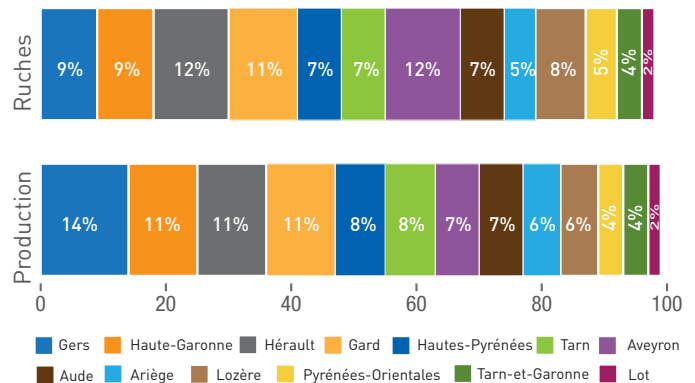
Spécificité de cette filière, un grand nombre de producteurs sont des apiculteurs amateurs tirant leurs revenus d'une activité non agricole. Ils détiennent peu de ruches (moins de 10) et produisent du miel en faible quantité, peu ou pas commercialisé.

D'après une étude menée pour le compte de FranceAgriMer, on estimerait le nombre d'apiculteurs amateurs ou professionnels dans la région à 5 187 pour une production de miel de 2 530 tonnes. Les apiculteurs considérés comme professionnels sont ceux pour lesquels l'apiculture représente une véritable activité économique. Pour autant, ils ne sont pas tous exploitants agricoles.

En 2010, on dénombrait 1 330 exploitations agricoles ayant des ruches dont 473 spécialisées en apiculture. Bien que ces dernières ne représentent que 35% des exploitations agricoles ayant des ruches en Midi-Pyrénées elles détiennent 83% du cheptel et produisent 86% du miel.

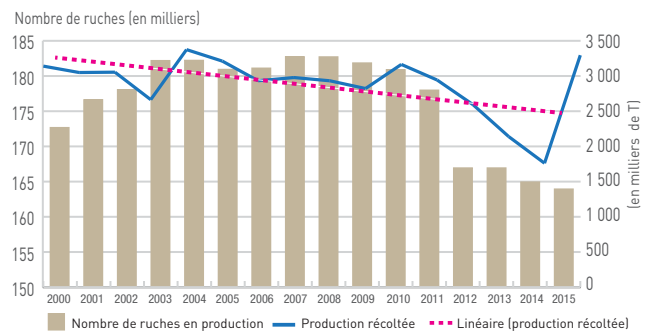
Le Gard, l'Hérault, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées comptent parmi les départements ayant le plus d'exploitations apicoles spécialisées. Ces quatre départements en regroupent plus de 40%.

Les circuits courts sont fortement développés dans cette filière : 78% des apiculteurs spécialisés sont engagés au moins partiellement dans un circuit de commercialisation avec au maximum un intermédiaire. La vente directe est d'ailleurs très communément pratiquée par ces exploitations agricoles puisque 71% d'entre elles sont concernées.



RÉPARTITION DES RUCHES ET DE LA PRODUCTION DE MIEL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

[Source : RA 2010/INOSYS]



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN OCCITANIE

[Source : SAA]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APICOLES

[Source : RA 2010/Inosys]

	Ayant des ruches	Dont spécialisées	Dont exploitations en micro-élevages	Dont spécialisées viticulture	Dont spécialisées bovin viande	Dont spécialisées arboriculture	Dont mixtes cultures pérennes
Nombre d'exploitations	1 330	473	150	85	78	72	57
Nombre moyen de ruches	126	294	51	20	25	16	12
Production de miel moyenne (en kg)	2 237	5 394	929	230	385	185	301

LES CHIFFRES

- **163 950** ruches (soit **22%** du cheptel national détenu par des exploitants agricoles)
- **5 187** détenteurs de ruches
- **1 330** exploitations agricoles ont des ruches
- **473** exploitations spécialisées (n'ayant que des ruches)
 - Dont 126 produisant sous SIQO
 - Dont 43 exploitations produisant en AB
- **572** UTA concernés dans les exploitations apicoles spécialisées
- **3 188** tonnes de miel produites (soit **22%** de la production nationale)

[Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2015, FranceAgriMer]

PLUS D'INFOS sur

Associations pour le développement de l'apiculture : <http://www.adam.itsap.asso.fr/> et <http://adaprolr.adafrance.org/>

L'ÉLEVAGE ÉQUIN

Avec 68 429 équidés recensés en 2015 dont 47 844 dans les exploitations agricoles. **L'Occitanie détient le 4^e cheptel national.** Cette filière est extrêmement diversifiée avec la présence de tous les types d'utilisation et d'activités liées au cheval et aux équidés : courses de trot ou galop, activités sportives, tourisme et loisir et élevage de chevaux de trait.

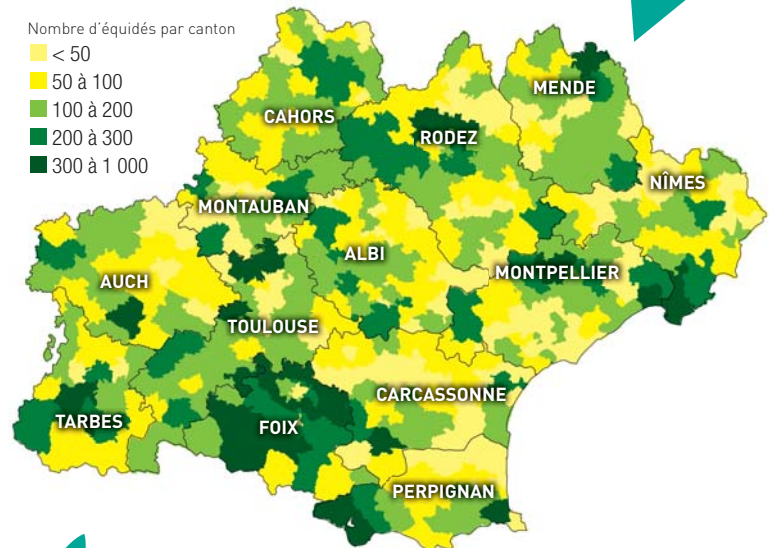
En 2010, on recensait 2 345 exploitations ayant des équins dont 1 342 étaient spécialisées dans cet élevage. À noter que tous les éleveurs de chevaux ne possèdent pas forcément de statut agricole. Ainsi d'après le Conseil des équidés Languedoc-Roussillon et le Conseil du Cheval de Midi-Pyrénées, 4 437 structures équestres sont recensées dans la région.

La région se caractérise par le développement important de l'élevage de chevaux de trait. Elle occupe le 3^e rang, en terme de cheptel d'animaux de races lourdes avec 16% des effectifs nationaux. Cette production est localisée principalement dans les zones de piémont et de montagne, à savoir dans les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron et la Lozère. Elle est associée le plus souvent à un atelier complémentaire dans les exploitations agricoles : bovin viande, bovin lait, ovin... Les chevaux produits sont majoritairement destinés à la production de viande. L'élevage de chevaux de trait pour l'attelage de loisir est secondaire.

L'élevage de chevaux de sport et de loisir produit majoritairement des chevaux de selle français, des Anglo-arabe et des Pur-sang arabe. Ces élevages sont majoritaires dans le Gard, l'Hérault et la Haute-Garonne. Les élevages de chevaux de loisir sont tenus par une majorité de non-agriculteurs qui ont le plus souvent une autre activité professionnelle en parallèle. L'Occitanie est par ailleurs le berceau de plusieurs races équines emblématiques : le cheval Mérens, dont le berceau de la race se situe en Ariège, le cheval de Castillon, l'Anglo-arabe, le cheval de Camargue ou bien encore l'âne et la mule des Pyrénées et l'âne de Provence.

Nombre d'équidés par canton

- < 50
- 50 à 100
- 100 à 200
- 200 à 300
- 300 à 1 000



RÉPARTITION DES EFFECTIFS ÉQUINS (Source : RA 2010)

LES CHIFFRES

- **47 844** équidés dans les exploitations
*dont : 32 435 chevaux de selle, sport et courses
 10 949 chevaux lourds
 4 460 ânes, mulets et bardots*
- **4 437** structures d'élevage
- **2 345** exploitations ont des équidés
dont 1 342 sont spécialisés (centres équestres, etc.)
- **3 846** UTA concernées (dans les exploitations agricoles)

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2015, Conseil des Equidés Languedoc-Roussillon, Conseil du Cheval Midi-Pyrénées)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CENTRES ÉQUESTRES CAMPAGNE 2015-2016 (Source : CERFRANCE Occitanie)

Installés sur un peu plus de 20 ha, les centres équestres étudiés font travailler une quinzaine de chevaux et exercent une activité de pension. L'effectif de main d'œuvre salariée y a reculé de 0.7 à 0.4 UTH. Le produit moyen s'élève en 2015 à 106 000 €, il augmente de 1% par rapport à 2014. La différence de productivité par UTH est importante entre la moyenne du groupe (62 000 €) et les plus performants (94 000 €).

L'activité 'école d'équitation' totalise près de 80% du produit dont l'essentiel provient des leçons (70 500 € en moyenne). Certaines entreprises touchent des aides Pac dont l'ICHN, mais ce n'est pas systématique. Les professionnels craignent la perte de ces aides suite au durcissement de la réglementation (notion d'agriculteur actif).

Les charges hors amortissements et frais financiers absorbent 79% du produit. Les charges progressent en moyenne de 2%. Des augmentations sensibles sont relevées sur les achats d'aliments, les frais d'élevage et le foncier.

L'EBE couvre les besoins de trésorerie des entreprises au prix de prélèvements privés très faibles. Le fonds de roulement s'améliore, néanmoins ces exploitations présentent un taux d'endettement élevé (54%) où la part des dettes CT progresse.

L'échantillon CERFRANCE

- **14 centres équestres** situés dans les départements 31, 81 et 82
- **1,4 UTH familiale / 0,4 UTH salariée**
- **SAU : 24 ha**

EBE: 21 100 €

Prélèvements
privés 21%
4 400 €

Engagements
financiers 38%
8 000 €

CAF
41%
8 700 €

UTILISATION DE L'EBE

PLUS D'INFOS sur

Conseil du Cheval Midi-Pyrénées : <http://www.cheval-midipyrenees.com/>
 Conseil des Equidés Languedoc-Roussillon : <http://www.conseildesequideslr.com/>



LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Cette page a été réalisée en collaboration avec l'IRQUALIM

En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de **valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région**. Occitanie se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO (cf. chiffres clés) que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches : en 2010, 42% des exploitations commercialisent au moins un produit sous SIQO (yc viticulture et hors Bio).

Même si toutes les productions sont représentées, certaines filières sont plus engagées dans les SIQO. C'est le cas notamment de la viticulture, des fruits et légumes et des produits laitiers. La région Occitanie a également la particularité d'avoir fortement développé les SIQO sur les produits carnés (viande porcine et salaisons, volailles, palmipèdes, viandes bovine et ovine).

Dans certaines productions, la part des producteurs engagés dans les démarches SIQO est prédominante. En dehors de la viticulture, il s'agit des élevages laitiers spécialisés, en particulier les ovins lait avec l'AOP Roquefort. On note que les systèmes mixtes (élevages mixtes, polycultures ou polyculture-élevages) sont également très engagés avec en moyenne 1 exploitation sur 2 ayant recours aux SIQO.

NB : les SIQO regroupent : les Labels Rouges, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et l'Agriculture Biologique

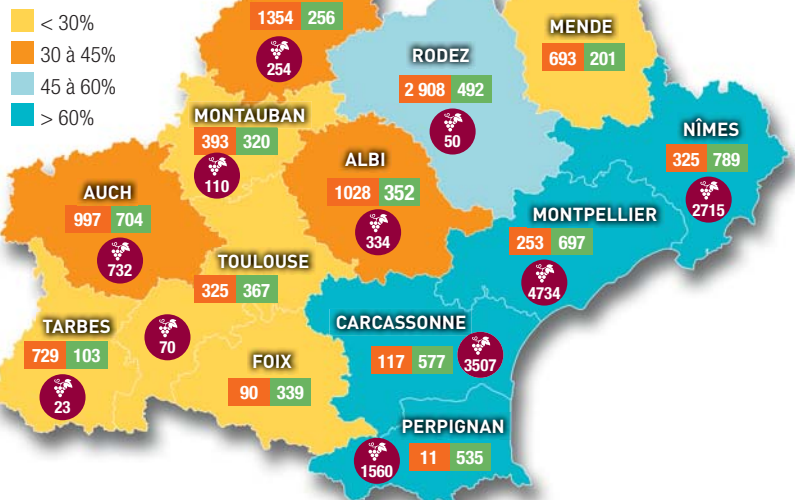
Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, nous sommes parfois contraints de les présenter séparément.

LES CHIFFRES

- **31 200** exploitations commercialisent des produits sous SIQO yc viticulture en 2010 (hors AB)
- **1^{re} région** pour le nombre de SIQO avec **250** produits certifiés
- **1^{re} région Bio** avec **6 495** exploitations et **329 660** ha en 2015

[Sources : RA2010, Agence Bio 2015, IRQUALIM]

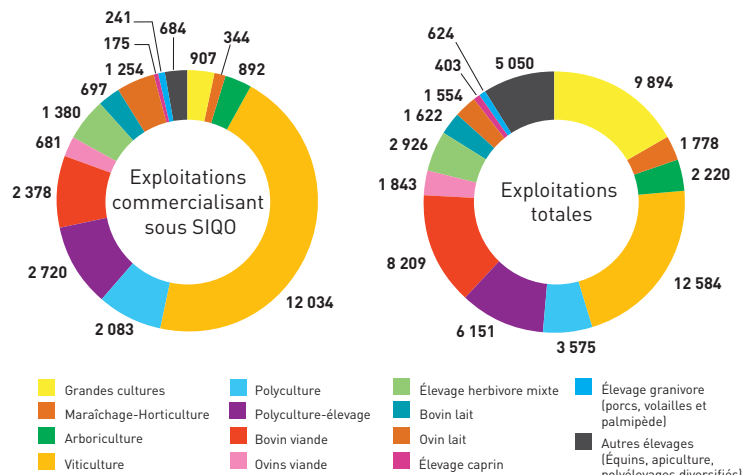
Part des EA du département commercialisant des SIQO yc viticulture en 2010 (hors AB)



- Nb d'EA commercialisant en SIQO en 2014 (hors Bio, hors viticulture)
- Nb d'EA commercialisant en Bio en 2014 (toutes productions)
- Nb d'EA commercialisant uniquement des produits viticoles en SIQO en 2010 (hors Bio)

IMPORTANCE DES SIQO DANS LES DÉPARTEMENTS

(Sources : RA2010/INOSYS, INAO, Agence Bio)



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS EN SIQO SELON LES SYSTÈMES

(Source : RA2010 / INOSYS)

FOCUS : L'AIL, DES SIQO EN PLEIN ESSOR (RA2010/INOSYS, IRQUALIM)

Les fruits et légumes sont très présents parmi les produits sous SIQO avec 20% d'exploitations engagées dans au moins une démarche en 2010. Parmi eux, l'ail est particulièrement emblématique de la région Occitanie avec 3 appellations : l'Ail Blanc de Lomagne (IGP), l'Ail Rose de Lautrec (IGP + Label Rouge) et depuis 2015 l'Ail Violet de Cadours (AOC). Grâce notamment au dynamisme de ces filières SIQO, la région Occitanie est la 1^{re} région productrice d'ail avec 60% des surfaces françaises. En 2010, on dénombrait 1 091 exploitations produisant de l'ail avec 1 534 ha cultivés, essentiellement dans le Tarn et le Gers. Les producteurs d'ail sont très majoritairement en systèmes de grandes cultures diversifiées avec une petite surface en ail, intéressante pour sa haute valeur ajoutée. On retrouve également un nombre important de polyculteurs-éleveurs avec de petites SAU. La production d'ail sous SIQO atteint 1 460 tonnes en 2015, dont 48% en ail violet, 47% en ail rose et 5% en ail blanc. La validation de l'AOC sur l'ail violet en 2015 est donc une opportunité intéressante pour ce secteur qui compte désormais plus de 300 producteurs engagés.

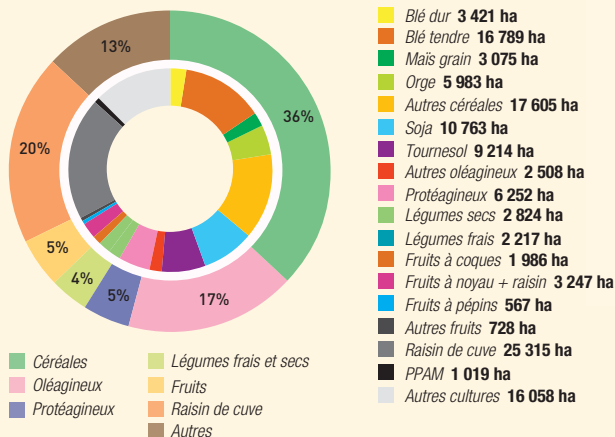
PLUS D'INFOS sur

IRQUALIM : www.irqualim.fr

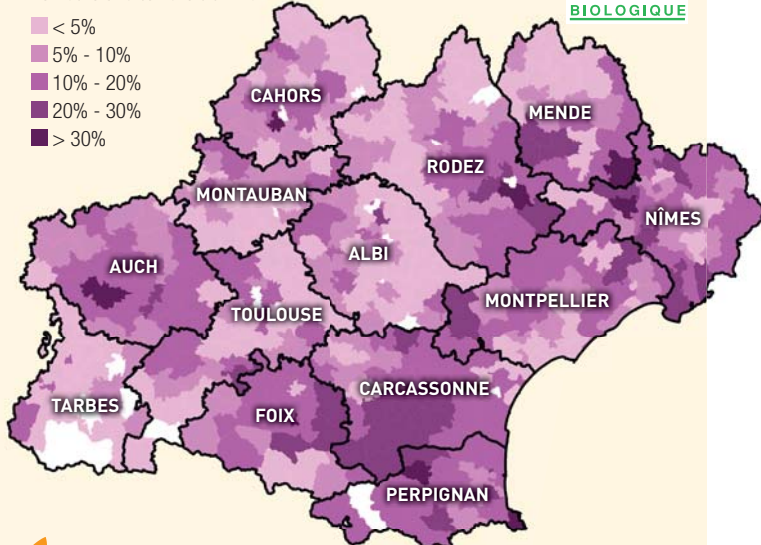
LES CHIFFRES DE L'AB EN 2015

[Sources : Agence Bio, SAA]

- **6 495** exploitations certifiées AB
9% des exploitations agricoles d'Occitanie
23% des exploitations Bio françaises
- **329 659** ha en Bio dont 32% en conversion
10,5% de la SAU d'Occitanie
24% de la SAU Bio françaises
Dont 61% de surface fourragère et 23% de COP
- **1 719** opérateurs aval certifiés Bio

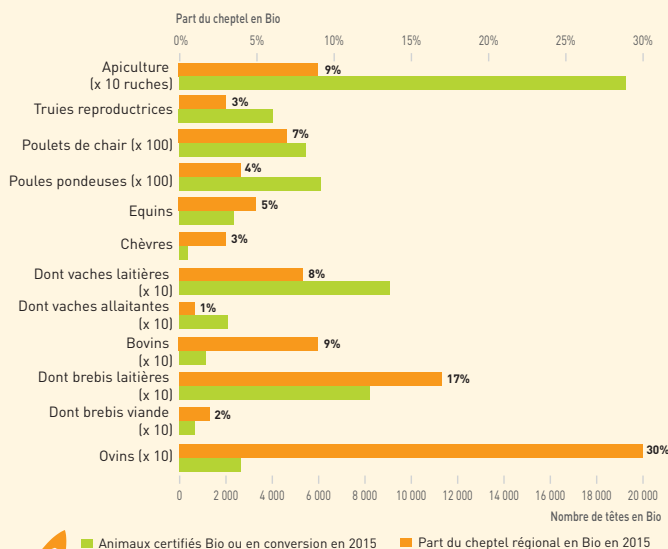


Part de la SAU cantonale en BIO



PART DE LA SAU EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2015

[Sources : Agence Bio, RA 2010 - traitement CRA Occitanie]



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2015 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 129 571 HA

[Source : Agence Bio]

Avec près de 330 000 ha certifiés ou en conversion et 6 500 exploitations certifiées en 2015, l'Occitanie se classe 1^{er} région française en Agriculture Biologique, loin devant les autres régions. La région représente à elle seule presque un quart des exploitations et des surfaces françaises en AB. Les surfaces fourragères constituent la majeure partie de la SAU Bio régionale mais la région est également très présente en grandes cultures et en viticulture Bio.

En 20 ans, le nombre d'exploitations en AB est multiplié par 10 et la SAU par 20. Toutefois la dynamique de conversion dans la région n'est pas régulière. Après une importante période de conversion de 1995 à 2000 (environ +20% par an en surface et en nombre d'EA), le mouvement s'est ralenti entre 2005 et 2008 (+7% d'EA et +13% de SAU par an). Une nouvelle vague de conversions s'est produite en 2009-2011 (+22% par an), suivi de 3 années basses à environ +5% par an. **L'année 2015 semble marquer un nouveau pas dans cette dynamique avec +13% d'exploitations mais surtout +34% de SAU depuis 2014.** Les conversions entre 2014 et 2015 sont particulièrement importantes en grandes cultures (+27 646 ha), notamment le blé dur qui a triplé sa surface et le soja qui l'a quasiment doublée. Les productions animales ne sont pas en reste avec par exemple une augmentation de 26% du cheptel bovin et de 10% du cheptel ovin, en particulier allaitant.

NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2015

[Sources : Agence Bio, SAA]

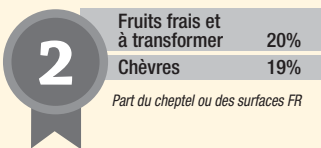
Malgré une présence relativement importante d'entreprises de transformation de produits Bio sur le territoire (1 244 transformateurs en 2015), le secteur aval ne suit pas la même dynamique régionale. Le nombre d'opérateurs de l'aval (transformateurs, distributeurs et importateurs) augmente de 5% entre 2014 et 2015 et représente 13% des opérateurs français en Bio. La majorité des transformateurs sont dans les secteurs des métiers du grain et de la boulangerie-pâtisserie et des pâtes alimentaires (43%), suivi de la fabrication de boissons (22%).

PALMARÈS DE LA RÉGION

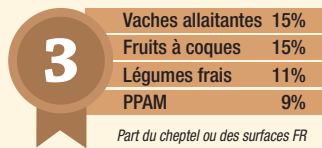
[Sources : Agence Bio, SAA]



Part du cheptel ou des surfaces FR



Part du cheptel ou des surfaces FR



Part du cheptel ou des surfaces FR

PLUS D'INFOS sur

Agence Bio :

<http://www.agencebio.org/>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

CAMPAGNE 2015-2016

(Source : CERFRANCE Occitanie)



→ Une charge en intrant réduite

Dans le groupe des exploitations en bio, les arboriculteurs et les viticulteurs sont plus représentés que dans l'étude englobant l'ensemble des exploitations. Ceci influe sur le montant du produit et des charges en main-d'œuvre. La comparaison entre des exploitations en conventionnel et en bio met en évidence certains facteurs : des produits animaux et en grandes cultures plus faibles, un montant d'aide supérieur et des charges d'intrants (engrais, produits phytosanitaires, aliment) nettement moins élevés, pour les exploitations en bio par rapport à celles en conventionnel. Les charges fixes à l'hectare sont similaires. Seul le poste main-d'œuvre est supérieur pour les exploitations en bio.

L'efficacité économique (EBE/Produit) est très proche entre les deux groupes (bio 27% et conventionnel 25%). Au sein du groupe bio, l'efficacité économique fluctue fortement d'une exploitation à l'autre, mais aussi d'une production à l'autre.

→ Des annuités conséquentes

La moitié de l'EBE sert à rembourser les annuités. Les prélèvements privés s'en trouvent restreints (13 500€ par UTHF). Pour un quart du groupe, l'EBE est insuffisant pour couvrir les annuités.

→ Améliorer encore la trésorerie

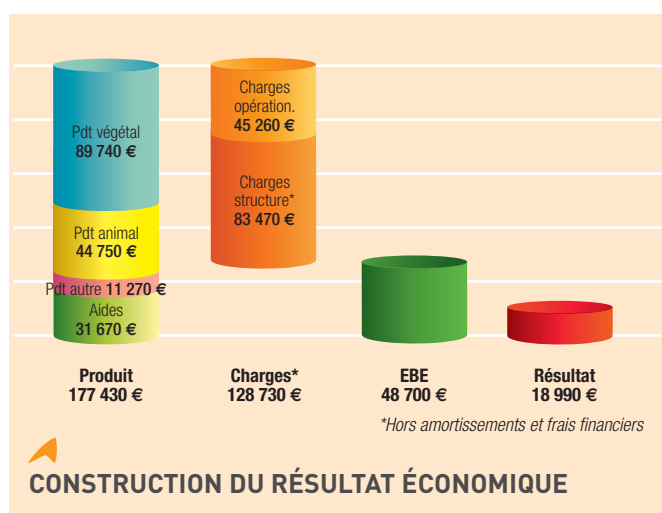
66% du groupe bénéficie d'une santé financière saine. La trésorerie moyenne a progressé par rapport à 2014. Toutefois pour 4 exploitations sur 10, elle est encore négative. Son amélioration passe par une augmentation de l'EBE et donc de la rentabilité.

La conversion en bio est un changement stratégique majeur qui nécessite une réflexion approfondie et entraîne des modifications techniques conséquentes.

L'échantillon CERFRANCE

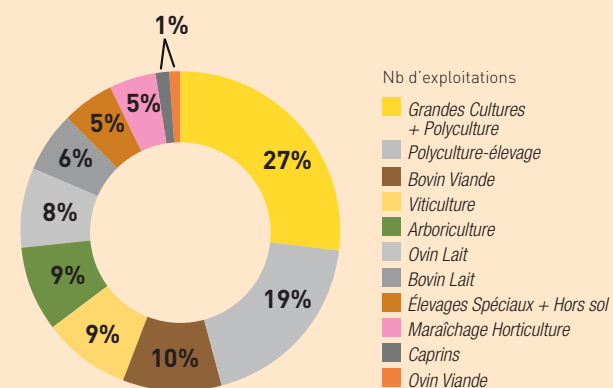
- **313 exploitations converties** en AB avant le 31/12/2012 dont 43% ind., 28% EARL, 21% GAEC
- **SAU : 88 ha** dont 33 ha SCOP, 46 ha SFP
- **1,5 UTH familiale / 1 UTH salariée**

Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'agence bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB, sans que nous puissions isoler l'importance de cet atelier au sein de l'exploitation. Seules, les exploitations ayant achevées la phase de conversion sont sélectionnées.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

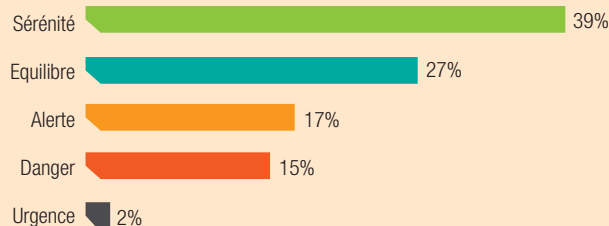
Les céréaliers et les polycultures éleveurs sont les plus représentés dans l'échantillon : ils totalisent 46% de l'effectif total. Viennent après les éleveurs bovin viande, les arboriculteurs et les viticulteurs en caves particulières, puis les éleveurs ovin lait. Ces 6 productions couvrent les 4/5 des exploitations de l'échantillon des exploitations en AB.



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie : www.lrmp.chambagri.fr >
Publication : "Le dossier agriculture biologique d'Agriscopie 2016"

Cette page a été réalisée avec la collaboration de la SAFER Occitanie

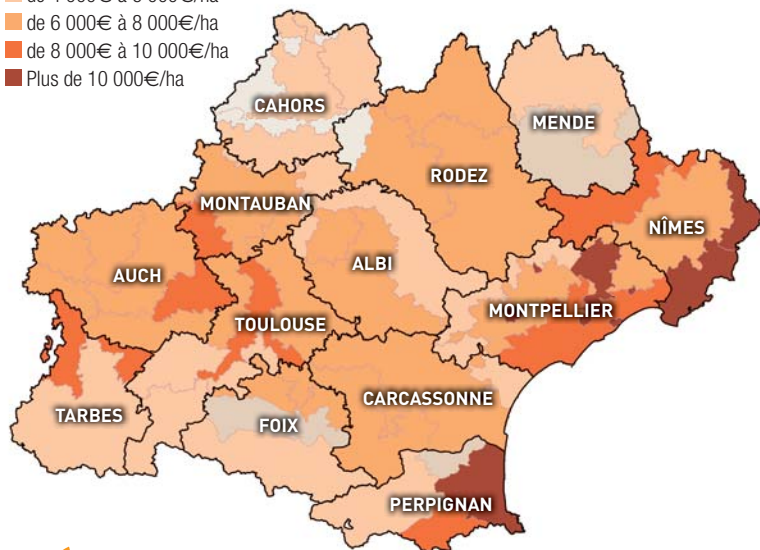


Le marché foncier rural poursuit en 2016 l'ouverture débutée en 2013, il se rapproche du seuil des 80 000 hectares en 2016 avec une forte évolution par rapport à 2015 : +13%. La progression importante du marché agricole permet d'expliquer cette tendance.

En effet, les transactions sur ce marché atteignent près de 50 000 hectares soit +11% par rapport à 2015. Ce phénomène est constaté sur la plupart des départements de la région avec des évolutions importantes entre 2015 et 2016 pour les départements du Gard et du Tarn-et-Garonne : respectivement +40% et +33%. Le Gers, l'Aveyron et l'Aude sont les départements où les surfaces échangées pour le marché agricole restent les plus importantes : respectivement 7 300 hectares, 6 000 hectares et 5 700 hectares.

Les valeurs du marché agricole atteignent aussi la valeur la plus élevée depuis 2007 : plus de 550 millions d'Euros (+10% par rapport à 2015). Outre la hausse des surfaces échangées, l'augmentation de la valeur s'explique également par la progression des transactions agricoles bâties, dont le niveau de prix est plus élevé.

- Non significatif
- Moins de 4 000€/ha
- de 4 000€ à 6 000€/ha
- de 6 000€ à 8 000€/ha
- de 8 000€ à 10 000€/ha
- Plus de 10 000€/ha



VALEUR VÉNALE DES TERRES AGRICOLES EN 2015

(Source : SAFER Occitanie)

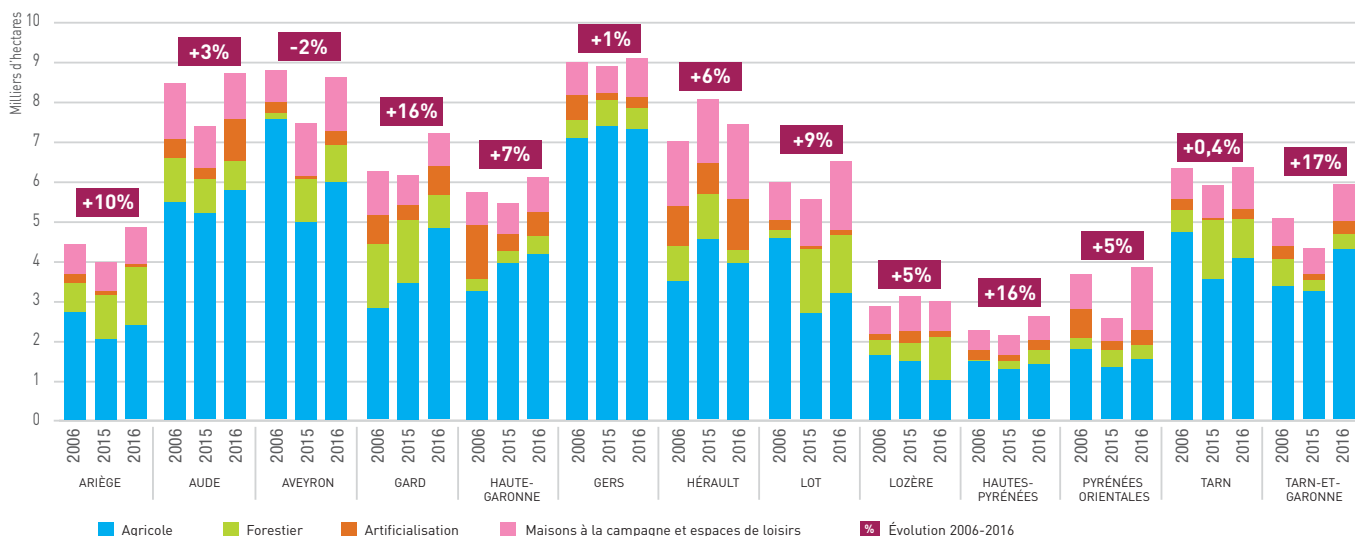
FOCUS : LE FONCIER VITICOLE EN OCCITANIE

La surface utilisée en vigne dans les exploitations agricoles en Occitanie en 2015 représente près de 270 000 hectares. Le marché des vignes en 2015 est de 6 000 hectares (soit 12% du marché agricole total) se stabilisant ainsi par rapport à 2014. Le taux d'ouverture du marché viticole en 2015 (surfaces de transactions/SAU) est de 2.2%. Ce marché progresse depuis quelques années : il représentait 5 300 hectares en Occitanie en 2009.

Les 3/4 de ces transactions se concentrent dans les départements ayant la SAU en vigne la plus importante à savoir l'Aude, le Gard et l'Hérault. La filière viticole en Languedoc-Roussillon se trouve dans une situation

plutôt favorable depuis quelques années. Cette tendance, amorcée en 2012, trouve son origine dans une bonne conjoncture pour le marché des vins et s'appuie sur des éléments structurels liés à la composition du vignoble et à la mutation de la filière, aujourd'hui essentiellement tournée vers la production sous signe de qualité.

En valeur, le marché des vignes représente en 2015 près de 78 millions d'Euros (stabilisation par rapport à 2014) soit 14% du marché agricole total. Près de 82% de ces valeurs sont concentrées par les départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault.



ÉVOLUTION DES SURFACES VENDUES PAR SEGMENT

(Source : SAFER Occitanie)

PLUS D'INFOS sur

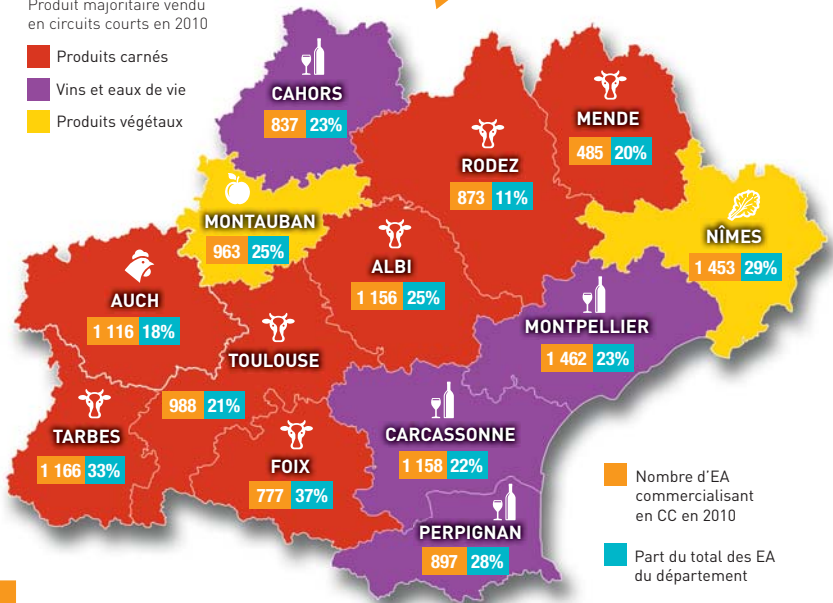
SAFER : www.le-prix-des-terres.fr

LES CIRCUITS COURTS

Les circuits courts de commercialisation (CC)* permettent aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions, et aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire. En 2010, **1 exploitation sur 5 s'inscrivait dans une démarche de circuit court**. L'implication des producteurs dans ces démarches n'est pas la même selon les productions. Par exemple, **49% des producteurs de miel et 46% des producteurs de légumes vendent en circuits courts** alors que pour les produits laitiers et ceux de l'aviculture, seuls 8% des producteurs sont concernés. Ainsi, même si les exploitations les plus nombreuses en CC sont les élevages bovin viande et les viticulteurs, cela ne concerne qu'une partie des exploitations de ces types (environ 20%). Pour la plupart des exploitations concernées, les circuits courts représentent une part importante de leur chiffre d'affaires global. Ainsi, en 2010, 41% des exploitations pratiquant les circuits courts déclarent en retirer plus des 3/4 de leur chiffre d'affaires.

Produit majoritaire vendu en circuits courts en 2010

- Produits carnés
- Vins et eaux de vie
- Produits végétaux



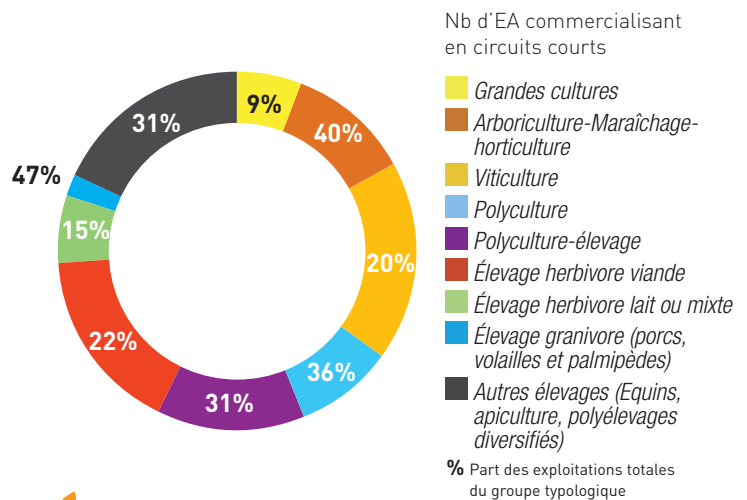
LES CHIFFRES

- **14 503** exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2010
17% des exploitations commercialisant en CC en France
- **80%** de ces EA commercialisent principalement en vente directe
- **41%** de ces EA retire plus de 75% de leur CA des circuits courts
- Les principaux produits commercialisés en circuits courts sont :
 - Les viandes et produits carnés (surtout viande bovine) : **4 680 EA**
 - Les légumes : **2 640 EA**
 - Les vins : **2 590 EA**
 - Les fruits : **1 700 EA**
 - Les produits de l'aviculture : **1 390 EA**
- Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :
 -  **Marché de Producteurs de Pays** : 617 adhérents présents sur 67 communes pour plus de 487 jours de marchés
 -  **Bienvenue à la Ferme** : 1 260 adhérents réalisant 106 prestations de restauration, 179 activités de loisir, 967 prestations de vente de produits fermiers et 342 prestations d'hébergement.

[Sources : RA2010/INOSYS, CA Occitanie]

LA PLACE DES CIRCUITS COURTS DANS LES DÉPARTEMENTS

[Source : RA2010/INOSYS]



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS PAR SYSTÈME

[Source : RA2010 / INOSYS]

FOCUS : LES CIRCUITS COURTS VIA UN INTERMÉDIAIRE

[Source : RA 2010/INOSYS]

NB : les chiffres ci-dessous ne tiennent pas compte des produits issus de la viticulture, traités à part dans le RA 2010. Les pourcentages présentés sont à rapporter au nombre total d'exploitations commercialisant en circuits courts.

Moins utilisés que la vente directe au consommateur (à la ferme, marchés, salons, AMAP, etc.), les circuits courts via un intermédiaire sont en pleine expansion. Ils se développent notamment grâce à des initiatives locales, individuelles ou collectives et concernaient, en 2010, 37% des exploitations commercialisant en circuits courts. Le circuit principal via un intermédiaire reste la vente à un commerçant détaillant (17%) suivi d'assez loin par les contrats directs avec la GMS (3%). La vente à la restauration collective ou commerciale concerne encore peu d'exploitations malgré un récent développement. En 2016, le Ministère de l'agriculture a mis à disposition des acteurs de la restauration collective des outils pour encourager le recours aux circuits courts d'approvisionnement (fiches techniques, guides méthodologiques, plateformes d'approvisionnement, etc...).

Le plus souvent, la vente via un intermédiaire permet aux exploitants de diversifier leurs modes de commercialisation sans pour autant représenter une part importante du chiffre d'affaires. En termes de produits, ce sont les produits laitiers et autres produits animaux (hors volailles et œufs) qui utilisent le plus ces formes de circuits courts (plus de 40% des exploitations en CC).

* CC (Circuits courts) : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.



LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI

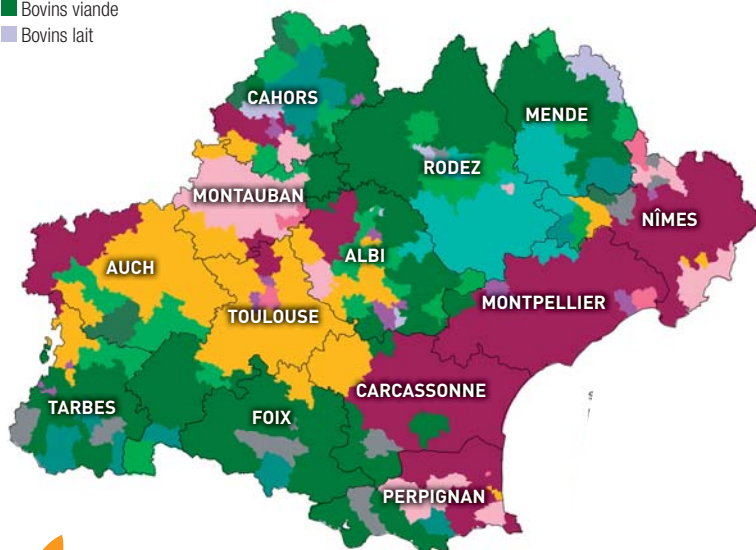
Le secteur agricole et agroalimentaire est un employeur majeur de la région : **plus de 166 000 emplois en 2014** (cf. tableau p.5), dont la moitié dans les exploitations agricoles. Le reste des emplois se répartit de manière équivalente entre les IAA et les services à l'agriculture, dont 1/4 dans les coopératives agricoles.

En 2015, près de **80 000 chefs d'exploitations et co-exploitants** dirigent les 70 000 exploitations agricoles d'Occitanie. La main-d'œuvre familiale reste très présente en comparaison avec la moyenne nationale et concerne encore 9% de la main-d'œuvre totale (FR : 7%). La région se caractérise également par la présence importante de salariés saisonniers qui représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations.

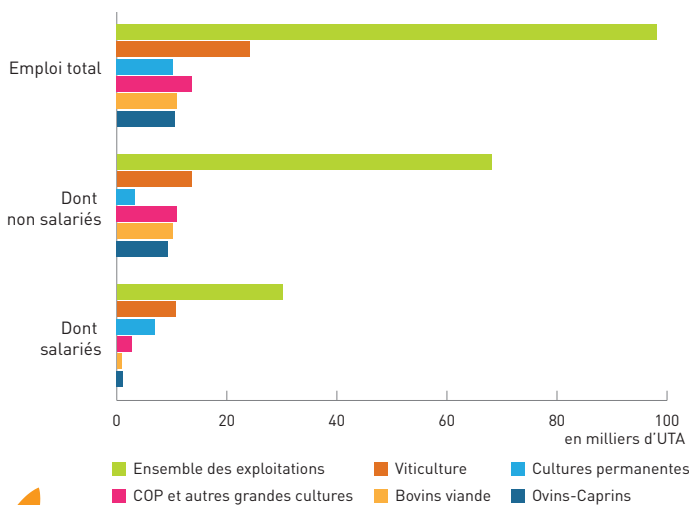
Malgré une tendance à la professionnalisation des systèmes agricoles en matière d'emploi, le **vieillessement global de la population agricole reste un problème majeur** pour les territoires de la région. En 2010, 57% des chefs d'exploitations ont plus de 50 ans, soit 7 points de plus qu'en 2000. Si l'ensemble des productions est touché par ce phénomène, on remarque que les éleveurs spécialisés sont en moyenne plus jeunes que les cultivateurs et que les polyculteurs-éleveurs. En particulier, les élevages de petits herbivores (ovins, caprins) et ceux de granivores (porcs, volailles, palmipèdes et lapins) comptent une proportion de jeunes chefs d'exploitation supérieure à la moyenne régionale.

Système majoritaire en UTA par canton

- Grandes cultures
- Arboriculture
- Polyculture
- Horticulture-pépinière
- Viticulture
- Bovins viande
- Bovins lait
- Ovins viande
- Ovins lait
- Elevage mixte d'herbivores
- Polyculture et élevage granivores
- Polyculture et élevage dont herbivores
- Autres élevages (équins, apiculture, microélevage...)



ORIENTATION AGRICOLE DES CANTONS EN FONCTION DE LA MAIN D'ŒUVRE (Source : RA 2010/ INOSYS)



RÉPARTITION DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE RÉGIONALE POUR LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE PRODUCTION - ESTIMATION 2015 PAR OTEX (Source : BAEA 2015)

LES CHIFFRES

Nombre total d'emplois dans le secteur de la production agricole : 98 200

(nombre d'UTA estimés en 2015)

Dont chefs d'exploitation et coexploitants **59 110**

Dont salariés permanents **12 890**

Dont salariés saisonniers, occasionnels, ETA et CUMA **17 200**

(Sources : Agreste BAEA 2015)

FOCUS : CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LA BRANCHE AGRICOLE EN OCCITANIE

 (Source : MSA 2015- traitement ODR/ CRAO)

La branche agricole* en Occitanie comptait en janvier 2015 plus de 112 000 salariés, soit 8% du total national. Comparativement à la moyenne française, la région se caractérise par une très forte proportion de salariés en CDD (86% des salariés contre 66% moyenne FR) ainsi que de salariés saisonniers (39% contre 28% moyenne FR). Ces types de contrats sont particulièrement utilisés dans la production agricole et dans les ETA. En effet, le secteur des services compte une majorité de CDI et les autres secteurs sont assez équilibrés.

Le salaire horaire moyen en Occitanie est inférieur de 21% par rapport à la moyenne française. Il est plutôt bas dans le secteur de la

production (11.70 €/h), en particulier en élevage où on dépasse à peine le SMIC horaire (9.61 €/h). Les entreprises de l'aval payent en moyenne 15.40 €/h mais avec de fortes disparités : les entreprises de transformation d'alcool (vinification et distillation) sont de loin celles versant les meilleurs salaires avec une moyenne à 19.80 €/h.

* Salariés de la branche agricole : ensemble des salariés cotisant à la MSA, soit les salariés de la production agricole, des entreprises de l'aval (hors IAA), des services à l'agriculture, de l'enseignement agricole, des entreprises d'approvisionnement de l'agriculture et des métiers associés au domaine agricole (entretien jardins et paysage, garde-chasse, garde-forestier et garde-pêche, artisans ruraux).

PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture :

<http://www.lrmp.chambagri.fr/menu-horizontal/nos-publications/formation-emploi.html>

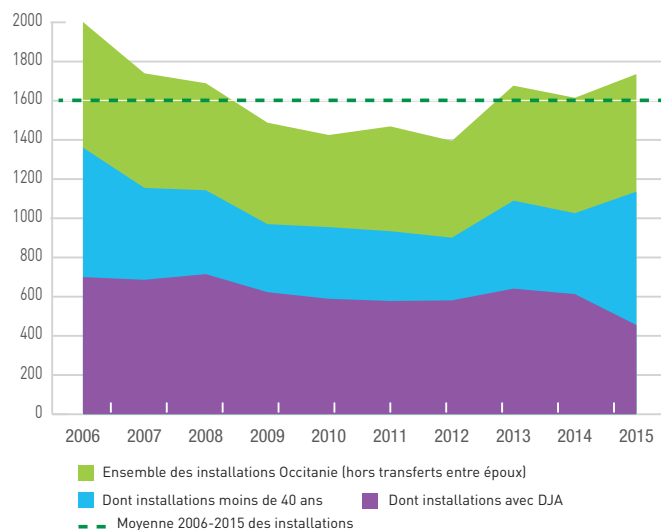


L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

En Occitanie, comme dans les autres régions françaises, le vieillissement de la population agricole se poursuit et en 2015, **39% des chefs d'exploitation de la région a plus de 55 ans, soit une augmentation de 10 points en 10 ans.** Les installations ne suffisent pas à compenser les départs : en moyenne sur les 10 dernières années, pour 100 agriculteurs qui arrêtent leur activité, on compte seulement 61 installations (taux de remplacement 60,8%). Toutefois, on observe une légère tendance à la hausse depuis les années 2010. Rapporté à la population agricole totale, le renouvellement moyen est de 2.8% (cf. définitions page 53). Certaines productions connaissent toutefois une dynamique d'installation plus importante avec un taux de renouvellement supérieur à 4% : le maraîchage, l'élevage équin, l'élevage avicole et depuis 2015, l'élevage de petits ruminants.

2015 est plutôt une bonne année en matière d'installations dans la région. En effet, avec 1 736 installés, la région reste pour la 3^e année consécutive au-dessus de sa moyenne décennale.

Cette tendance à la hausse est principalement due aux installations de jeunes (moins de 40 ans) sans DJA. Néanmoins on constate en parallèle une légère hausse des installations de plus de 40 ans. Par contre, l'année 2015 marque un décrochement de la part des installations avec DJA qui tombe à 40% alors que la moyenne décennale est à 60%. Le retard pris dans la mise en place du nouveau dispositif DJA en 2015 explique en partie ce phénomène.



ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS EN OCCITANIE DE 2006 À 2015 [Sources : CA, MSA - traitement ODR/CRAO]

LES CHIFFRES

Zoom sur les installations DJA en 2016 **520**

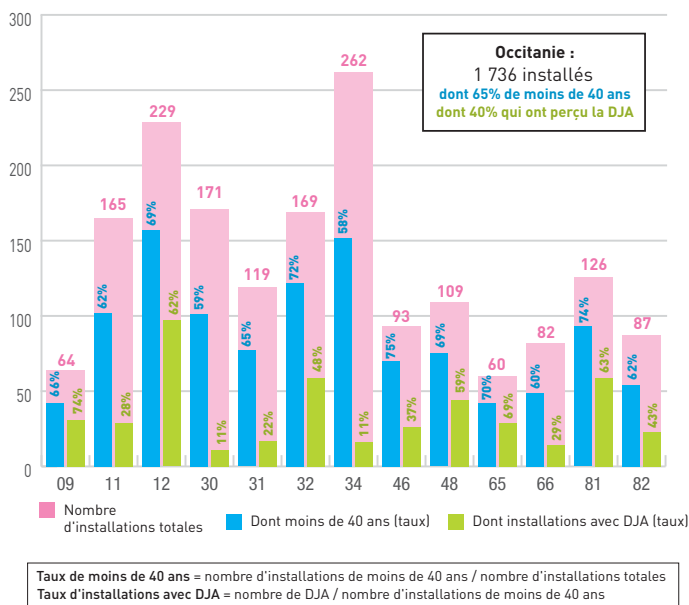
(dossiers validés)

- * Dont femmes **26%**
- * Part des installations hors cadre familial **32%**
- * Part des installations en société **61%**
- * Part engagée en AB **24%**
- * Part engagée en circuits courts **25%**

Répartition selon les principales productions :

- Élevage bovin, viande et lait **38%**
- Cultures permanentes et spécialisées dont viticulture **21%**
- Élevage ovin, caprin, viande et lait **21%**
- Grandes cultures **9%**
- Autres productions **7%**
- Élevage granivore **4%**

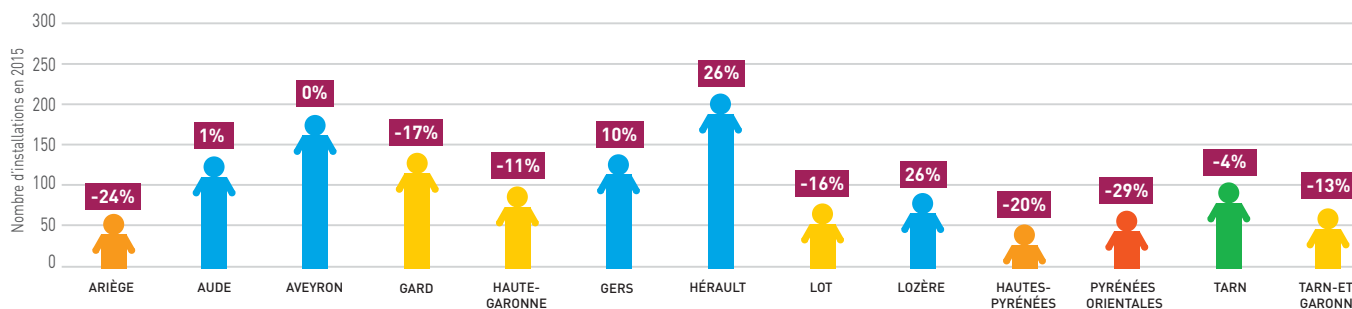
[Source : Chambres d'agriculture Occitanie]



Taux de moins de 40 ans = nombre d'installations de moins de 40 ans / nombre d'installations totales
Taux d'installations avec DJA = nombre de DJA / nombre d'installations de moins de 40 ans

INSTALLATIONS PAR DÉPARTEMENT EN 2015

[Sources : MSA; CA - traitement ODR/CRAO]



Évolution du nombre d'installations entre "2005" et "2015" *

- + 25% de baisse
- 17 à 25% de baisse
- 10 à 17% de baisse
- 0 à 10% de baisse
- Augmentation
- % d'évolution "2005" - "2015"

* L'indication "20.." signifie moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2014" : moyenne des résultats 2012, 2013 et 2014 affectée à 2014)

DYNAMIQUE DES INSTALLATIONS PAR DÉPARTEMENT

[Sources : MSA - traitement ODR/CRAO]

MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

◇ NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée chaque année sur la base des données comptables fournies par les CERFRANCE d'Occitanie, puis consolidées régionalement.

Les exploitations analysées sont des exploitations spécialisées : la production principale constitue au moins 70% du produit hors aides. Ce document décrit les résultats de la campagne de production 2015-2016 (il prend en compte, pour certaines filières, les comptabilités clôturées jusqu'au 30 juin 2016). Nous avons intégré des éléments d'évolution entre les campagnes 2014-2015 et 2015-2016 dans les commentaires.

◇ LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AB	Agriculture Biologique	Nb	Nombre
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne	OP	Organisation de Producteurs
AOC/AOP	Appellation d'Origine Contrôlée/Appellation d'Origine Protégée	PAC	Politique Agricole Commune
BAEA	Bilan Annuel de l'Emploi Agricole	PBS	Production Brute Standard (cf. définitions)
CAF	Capacité d'Autofinancement (cf. définitions)	PIB	Produit Intérieur Brut
C(R)A O	Chambres (Régionale) d'Agricultures d'Occitanie	PN	Production Nationale
CCP	Certificat de Conformité du Produit	PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
COP	Céréales et Oléo-Protéagineux	RA	Recensement Agricole
CT	Court terme	RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole	RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
DJA	Dotation aux Jeunes Agriculteurs	SAA	Statistiques Agricoles Annuelles
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	SAFER	Société d'Aménagement Foncier et de l'Établissement Rural
EA	Exploitation Agricole	SAU	Surface Agricole Utile
EARL	Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée	SCOP	Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
EBC	Excédent Brut d'Exploitation (cf. définitions)	SF	Surfaces Françaises
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale	SFP	Surface Fourragère Principale
ETA	Entreprise de Travaux Agricoles	SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
ETP	Équivalent Temps Plein	SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
FR	France métropolitaine	STH	Surface Toujours en Herbe
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun	T	Tonne
GC	Grandes cultures	TEC	Tonnes Équivalent Carcasse
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences	TNG	Trésorerie Nette Globale (cf. définitions)
ha	hectare	UGB	Unité Gros Bovin
hab	habitants	UTA	Unité de Travail Annuelle (cf. définitions)
hl	hectolitre	UTANS	Unité de Travail Annuelle Non Salariées des exploitations agricoles
IAA	Industrie Agroalimentaire	UTH	Unité de Travail Humain
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel	UTHF	UTH Familiale
IG	Indication Géographique	Yc	Y compris
IGP	Indication Géographique Protégée	ZDS	Zone Défavorisée Simple
INAO	Institut National de l'Origine et de la Qualité		
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques		
IPG	Identification Pérenne Généralisée		
LR	Label Rouge		
LT	Long terme		
MO	Main d'Œuvre		
MSA	Mutualité Sociale Agricole		
MT	Moyen terme		

◇ DÉFINITIONS

Ratios utilisés pour la page « Installation et transmission » :

NB : toutes les données « installations » sont calculées en excluant les transferts entre époux

- **Taux de remplacement** = Nombre d'installations / Nombre de départs
- **Taux de renouvellement** = Nombre d'installations / Nombre total d'agriculteurs
- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = Nombre d'installations de moins de 40 ans / Nombre d'installations totales
- **Taux d'installations aidées** = Nombre d'installations avec DJA / Nombre d'installations de moins de 40 ans
- **Taux de départs** = Nombre de départs / Nombre total d'agriculteurs pour un territoire

PBS : Production Brute Standard. Elle décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique et leur orientation de production. Il s'agit d'un coefficient en euros représentant le potentiel de production de chaque unité (hectare, tête, m² de bâtiments, etc...) et décliné au niveau régional. La PBS 2007, utilisée dans le recensement agricole 2010, s'est effectuée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009.

Les coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Pour la facilité de l'interprétation ils sont exprimés en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.

INOSYS : Typologie INOSYS des Chambres d'agriculture : Initié en 2011, le projet INOSYS des Chambres d'Agriculture a permis d'établir une nouvelle typologie des systèmes d'exploitations agricole. Basée sur une méthode « à dire d'expert », cette typologie a été construite avec des critères de tri objectifs, définis à partir de la réalité du fonctionnement des exploitations. Il s'agit d'une nouvelle clé d'entrée pour analyser les résultats du RA 2010.

En LRMP, la typologie INOSYS classe 58 433 exploitations agricoles en 32 familles de production (Typologie Générale), qui se déclinent ensuite en 105 groupes (Typologie Principale) et 225 systèmes (Typologie Détaillée). Les 19 896 exploitations restantes sont considérées comme « non professionnelles » car de petite dimension économique et mobilisant moins d'un mi-temps.

UTA : Unité de Travail Annuel. Mesure du travail fourni par la main d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et CUMA).

La mesure d'UTH est équivalente à celle d'UTA. Il s'agit de la mesure du travail utilisée en agriculture. Contrairement aux ETP, les UTA et UTH ne sont pas ramenés aux 35 h hebdomadaires.

Définitions des éléments économiques

Charges* : Charges hors amortissements et frais financiers

Charges de structure * : Charges de structures hors amortissements et frais financiers. Elles comprennent les charges de main d'œuvre salariée

EBE : Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers : c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise

Engagements financiers : Annuités + frais financiers CT

CAF : Capacité d'autofinancement : c'est la part d'EBE disponible après prélèvements privés et remboursement des annuités

Capital d'exploitation : Actif hors foncier

Fonds de roulement : C'est le révélateur de l'équilibre financier de l'entreprise. Il représente la partie des capitaux à long terme « finançant » des stocks, des créances et du disponible

Investissement net : Investissement hors cession et subvention d'équipement

Taux d'endettement : Total des dettes/capital d'exploitation

Taux d'endettement CT : Dettes CT / Capital d'exploitation

Trésorerie nette globale : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.






◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour appréhender la situation financière des exploitations, nous avons utilisé :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE 2015 (Excédent Brut d'Exploitation)
- et d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan 2015.

Un nombre de point a été affecté à chaque indicateur. L'entreprise a donc une note globale pour l'année. Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate. Cinq niveaux ont été identifiés.

Les situations sont différentes d'une filière à l'autre et les leviers d'actions sont également différents. C'est pourquoi nous avons calculé cet indicateur pour chaque production. Vous retrouverez donc un schéma santé financière sur les principales pages filières.

Catégories	Signification	Couleur	Échelle
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière		0 - 239 points
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir		240 - 349 points
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation		350 - 499 points
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !		500 - 800 points
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années		+ de 800 points

◇ MÉTHODOLOGIE DE CALCUL CHAMBRES D'AGRICULTURE SUR LA CRISE AGRICOLE 2016

L'étude présentée sur la crise agricole 2016 est disponible sur le site internet de la CRA Occitanie. Elle a été réalisée à partir des données ci-dessous et de consultations d'experts en novembre 2016 :

1/ Volume de production « 2016 » : Calcul de la moyenne quinquennale (2011-2015) produite (source SAA), puis appréciation de l'année 2016 (hausse, stable, baisse) au regard de la moyenne quinquennale par les experts

2/ Conjoncture : Calcul de la moyenne olympique entre 2011 et 2015 (source Agreste), puis calcul de la moyenne des 1^{ers} mois de l'année 2016 (données prises en compte jusqu'à septembre ou octobre) et mesure de l'écart entre la moyenne olympique et la moyenne « début 2016 ».

INNOV' ACTION



Le rendez-vous
des agriculteurs
qui innovent !



27
FERMES
OUVERTES
EN OCCITANIE

DE **juin**
À **octobre**
2017



Suivez-nous sur :
@InnovAction_Oc
@InnovActionOccitanie
#InnovAction



Réalisation et création graphique: Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie - Edition : 2017

Découvrez le programme sur www.innovation-agriculture.fr/occitanie

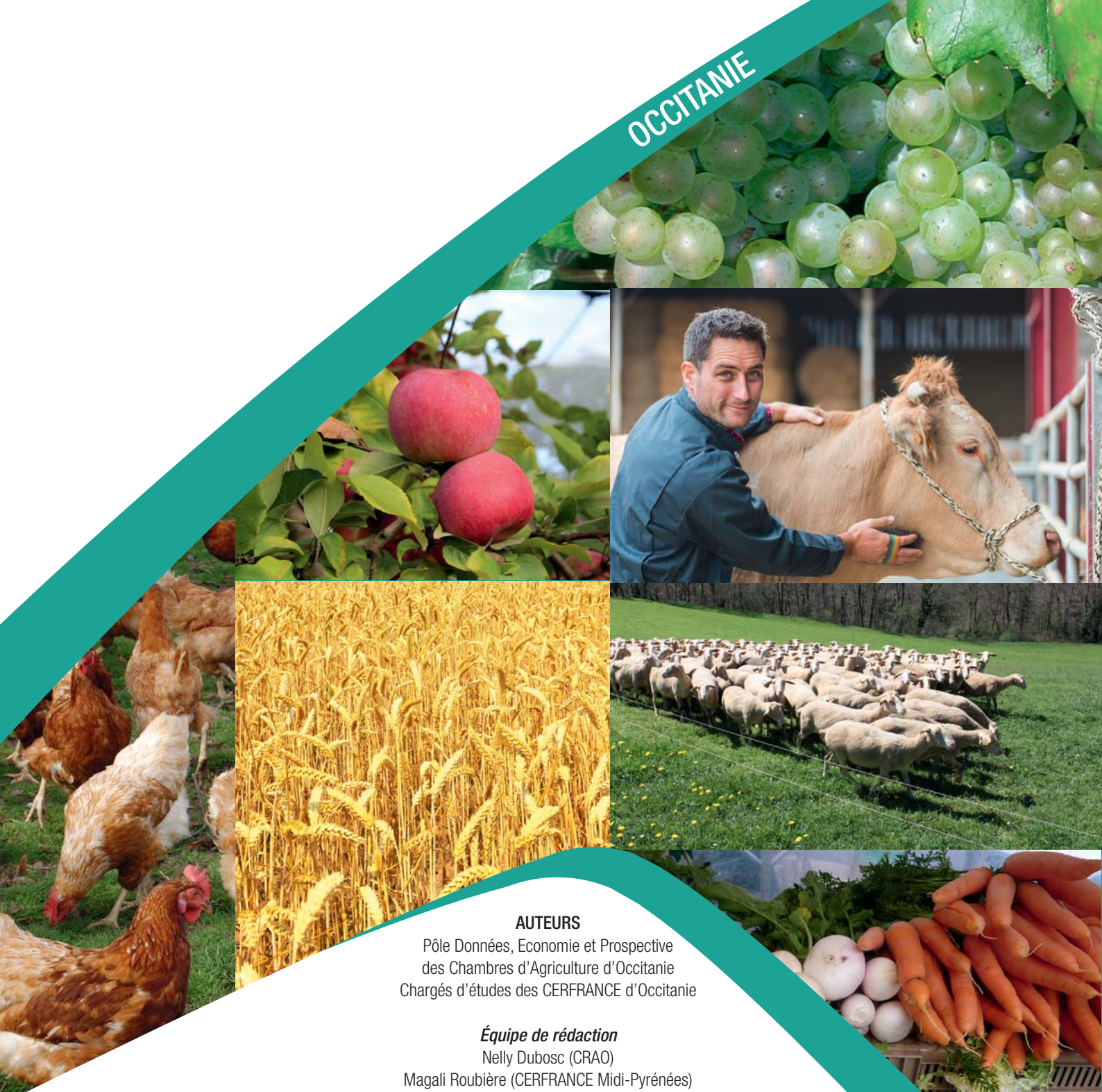
CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

Les observatoires
et études Cerfrance
font fructifier
mes projets



CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Les experts Cerfrance accompagnent au quotidien
plus de 320 000 entrepreneurs dans leur performance et leur croissance.



AUTEURS

Pôle Données, Economie et Prospective
des Chambres d'Agriculture d'Occitanie
Chargés d'études des CERFRANCE d'Occitanie

Équipe de rédaction

Nelly Dubosc (CRAO)
Magali Roubière (CERFRANCE Midi-Pyrénées)
Sandrine Sabatier (CERFRANCE 09)
Sabine Dainèse (CDA 11)
Audrey Hironnelle (CDA 12)
Bernard Antherieu (CERFRANCE 30)
Alice Vigneron (CERFRANCE 30)
Marie-Annick Merelle (CERFRANCE 31)
Elisa Delporte (CERFRANCE 32)
Damien Ameline (CERFRANCE 46)
Nathalie Rivemale (CDA 48)
Amélie Urbain-Bajeux (CDA 81)
Cathy Bigouin (CERFRANCE 81-82)

Conception graphique : Ogham, avril 2017

Crédits photos : Chambre régionale d'agriculture Occitanie,
CERFRANCE d'Occitanie, Photothèque des Chambres d'agriculture, Marc Ginot, Fotolia, Shutterstock.